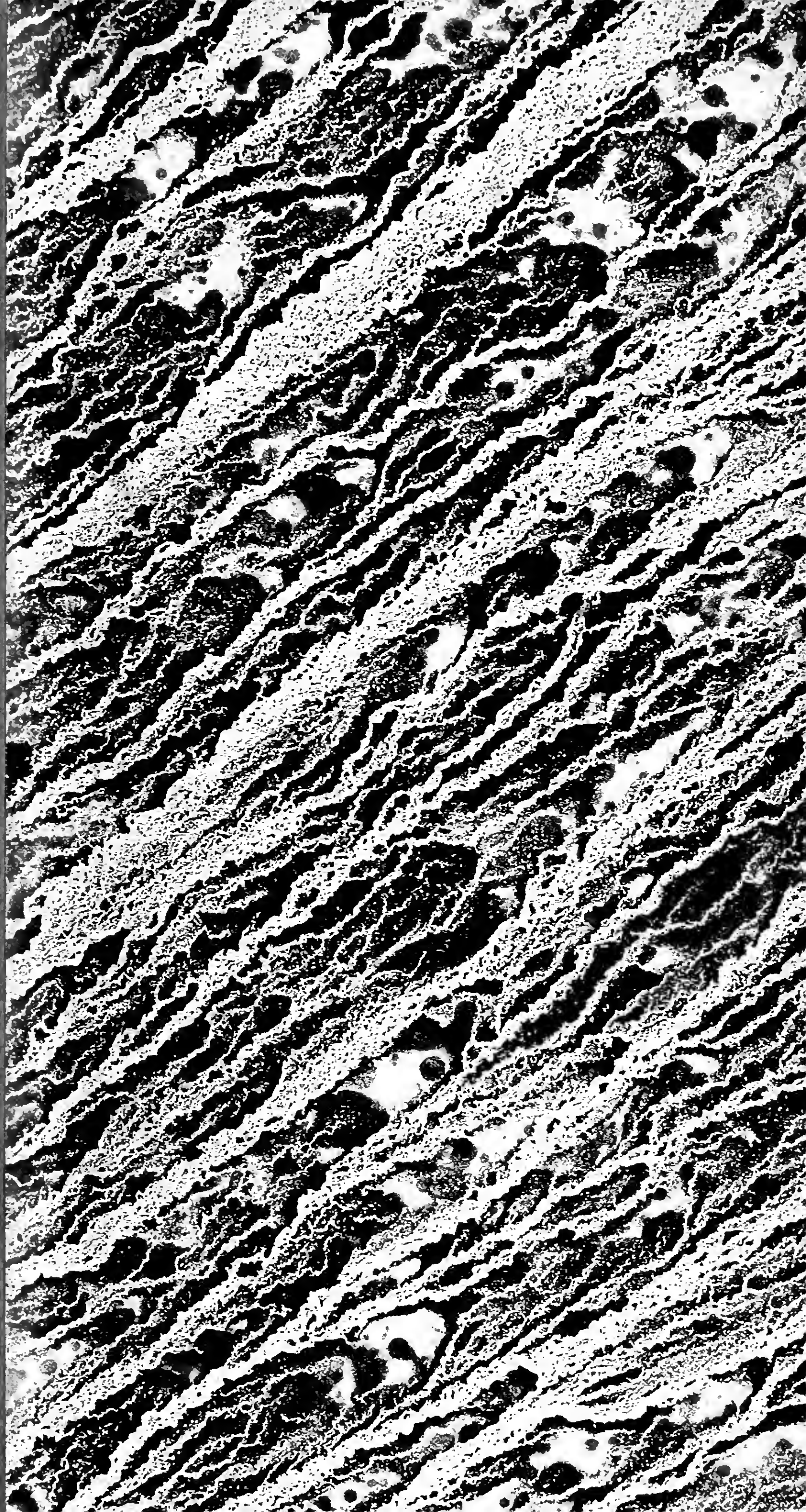
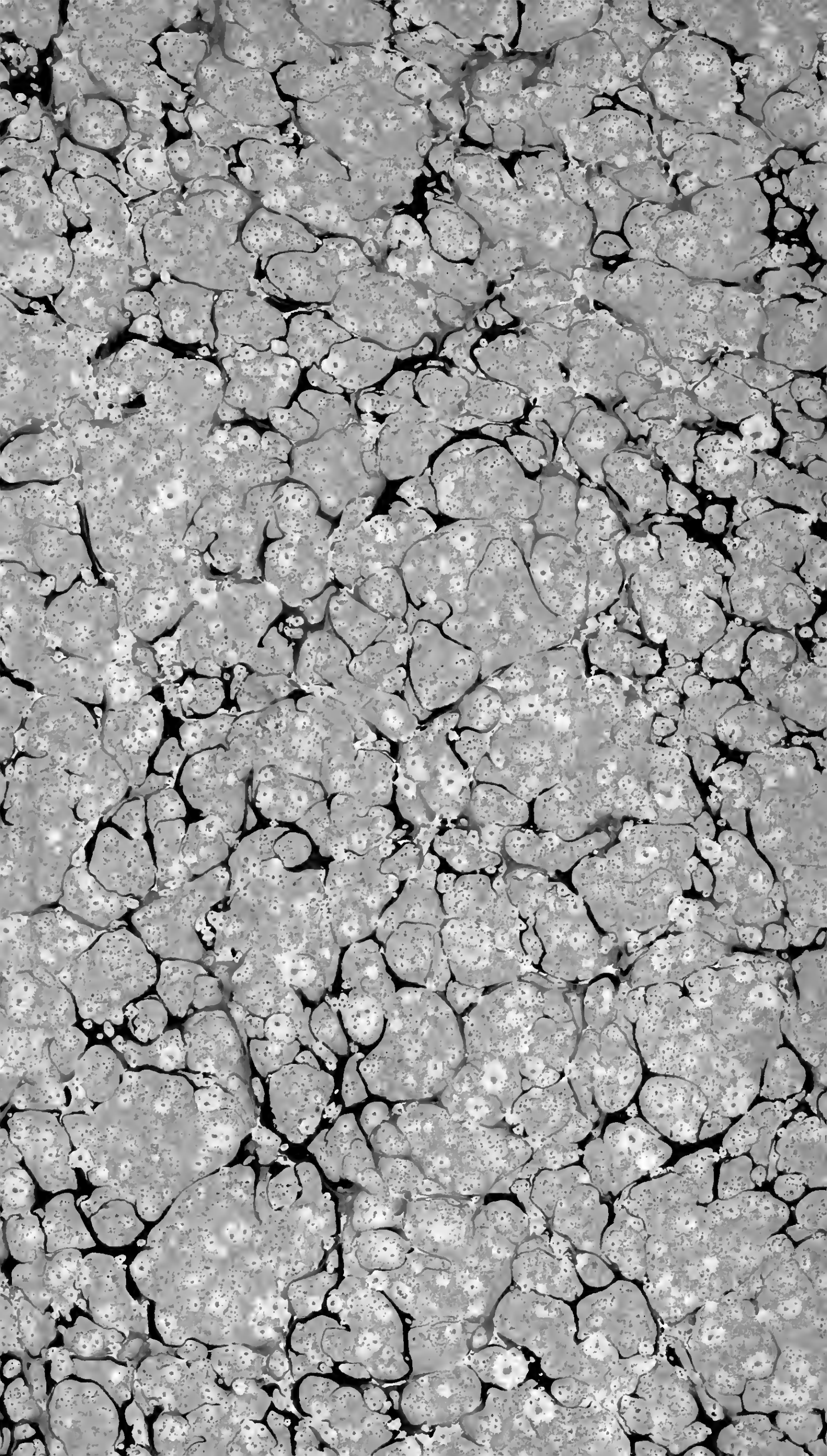
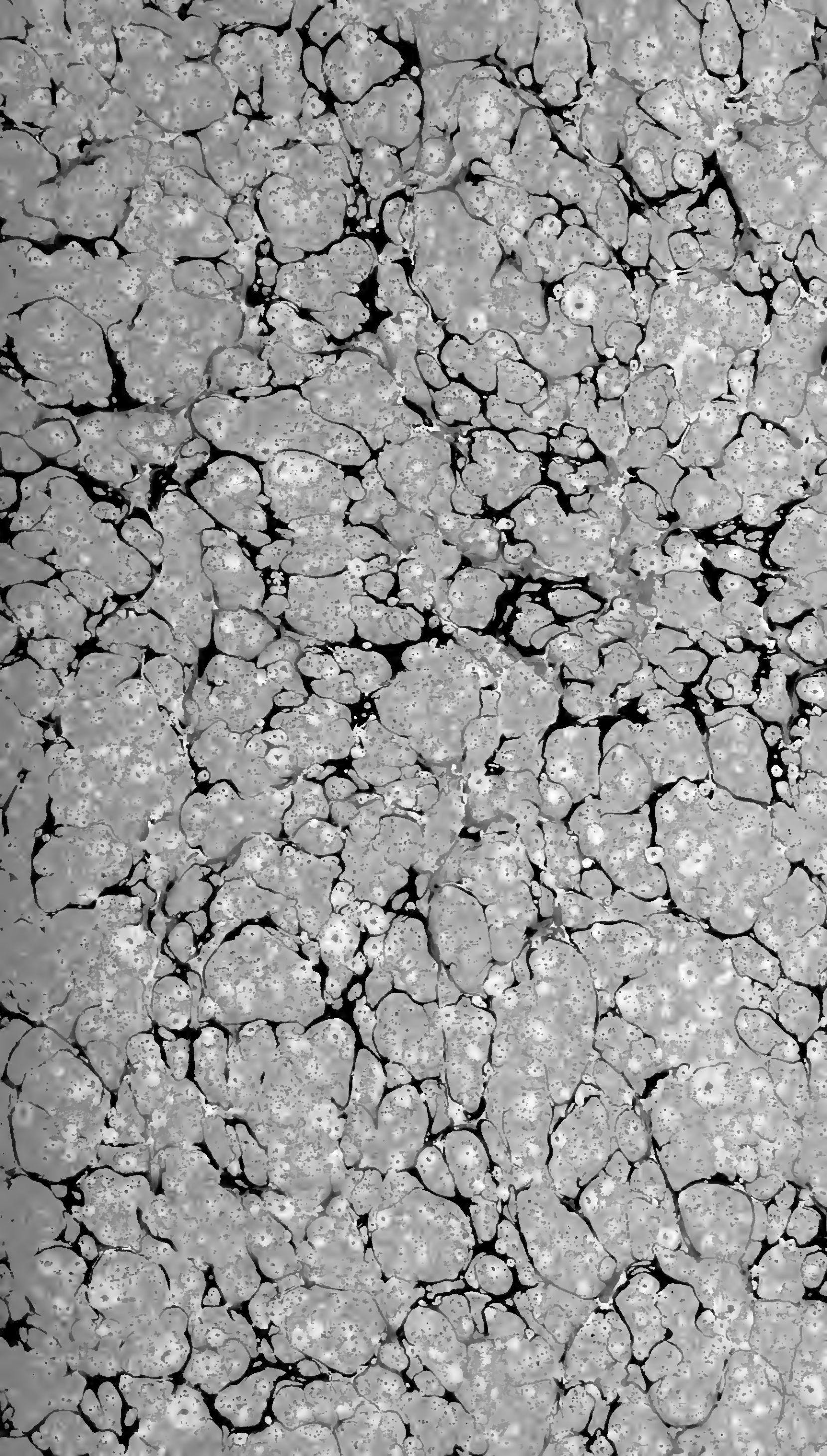






– Sur la mode de "Cartes" de Dédicaces voir : Pièce de Guerville représentée au théâtre Beaumarchais en mars 18..

– Note sur la "propriété littéraire" (contre la Belgique !) 333-33

CATHERINE DE MÉDICIS EXPLIQUÉE

PAR M. DE BALZAC.

TOME PREMIER.

EN VENTE CHEZ CHLENDOWSKI,

rue du Jardinet, 8.

Mon ami Piffard et Chipolata, par PAUL DE KOCK. 4 vol. in-8.

Les Frères de la Côte, par EMMANUEL GONZALÈZ. 2 vol. in-8.

Les Mystères du Grand Monde, tomes 5 et 6 (fin). 2 vol. in-8.

La Duchesse de Chevreuse, par CLÉM. ROBERT. . . 2 vol. in-8.

Aventures de Robert-Robert, par L. DESNOYERS. 2 vol. in-8.

Souvenirs de la Guerre civile en Espagne, de 1837 à 1839, par le général prince LICHNOWSKY. 2 vol. in-8.

SOUS PRESSE :

LA BELLE DRAPIÈRE,

PAR ELIE BERTHET.

SCEAUX. — Imp. de E. DÉPÉE.

CATHERINE DE MÉDICIS EXPLIQUÉE.

LE

MARTYR CALVINISTE

PAR

M. DE BALZAC.



1

PARIS
EN VENTE CHEZ CHLENDOWSKI,
RUE DU JARDINET, 8.

1845



DÉDICACE.

A Monsieur le Marquis de Pastoret,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
— INSTITUT. —

Quand on songe au nombre étonnant de volumes publiés pour rechercher le point des Alpes par lequel Annibal opéra son passage, sans qu'on puisse aujourd'hui savoir si ce fut, selon Witaker et Rivaz, par Lyon, Genève, le Saint-Bernard et le val d'Aoste ; ou, selon Letronne,

Follard, Saint-Simon et Fortia d'Urban, par l'Isère, Grenoble, Saint-Bonnet, le Mont-Genèvre, Fenestrelle et le pas de Suze; ou, selon Larauza, par le Mont-Cenis et Suze; où, selon Strabon, Polybe et de Luc, par le Rhône, Vienne, Yenne et le Mont-du-Chat; ou, selon l'opinion de quelques gens d'esprit, par Gênes, la Bocchetta et la Scrivia, opinion que je partage et que Napoléon avait adoptée, sans compter le vinaigre avec lequel les roches alpestres ont été accommodées par quelques savans; doit-on s'étonner, monsieur le marquis, de voir l'histoire moderne si négligée que les points les plus importans en soient obscurs et que les calomnies les plus odieuses pèsent encore sur des noms qui devraient être révérés? Remarquons, en passant, que le passage d'Annibal est devenu presque problématique à force d'éclaircissements. Ainsi le père Ménestrier croit que le Scoras désigné par Polybe est la Saône; Letronne, Larauza et Schweighauser y voient l'Isère; Cochard, un savant

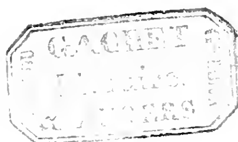
Lyonnais, y voit la Drôme ; pour quiconque a des yeux, il se trouve entre Scoras et Scrivia de grandes ressemblances géographiques et linguistiques, sans compter la presque certitude du mouillage de la flotte carthaginoise à la Spezzia ou dans la rade de Gènes? Je concevrais ces patientes recherches, si la bataille de Cannes était mise en doute; mais puisque ses résultats sont connus, à quoi bon noircir tant de papier par tant de suppositions qui sont en quelque sorte les arabesques de l'hypothèse; tandis que l'histoire la plus importante au temps actuel, celle de la Réformation, est pleine d'obscurités si fortes qu'on ignore le nom de l'homme qui faisait naviguer un bateau par la vapeur à Barcelone dans le temps que Luther et Calvin inventaient l'insurrection de la pensée? Nous avons, je crois, la même opinion, après avoir fait, chacun de notre côté, les mêmes recherches sur la grande et belle figure de Catherine de Médicis.

Aussi ai-je pensé que mes études historiques sur cette reine seraient convenablement adressées à un écrivain qui depuis si long-temps travaille à l'histoire de la Réformation pour payer sa dette à la savante compagnie à laquelle il appartient, et que je rendrais ainsi au caractère et à la fidélité de l'homme monarchique, un public hommage, peut-être précieux par sa rareté.

DE BALZAC.

Paris, janvier 1842.

PRÉFACE.



On crie assez généralement au paradoxe, lorsque des savans, frappés d'une erreur historique, essaient de la redresser ; mais pour quiconque étudie à fond l'histoire moderne, il est certain que les historiens sont des menteurs privilégiés qui prêtent leurs plumes aux croyances populaires, absolument comme les journalistes d'aujourd'hui n'expriment que les opinions de leurs lecteurs.

L'indépendance historique a beaucoup moins brillé chez les laïques que chez les religieux. C'est des Bénédictins, une des gloires de la France, que nous viennent les plus pures lumières en fait d'histoire, pourvu toutefois que l'intérêt des religieux ne fût pas au jeu. Aussi, dès le milieu du dix-huitième siècle, s'est-il élevé de grands et de savans controversistes qui, frappés de la nécessité de redresser les erreurs populaires accréditées par les historiens, ont publié de remarquables travaux. Ainsi, M. de Launoy, surnommé le *Dénicheur de saints*, fit une guerre cruelle aux saints entrés par contrebande dans l'Église. Ainsi, les émules des Bénédictins, les membres trop peu

connus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, commencèrent, sur des points historiques obscurs, leurs *mémoires* si admirables de patience, d'érudition et de logique. Ainsi, Voltaire, dans un intérêt malheureux, avec une passion triste, porta souvent la lumière de son esprit sur des préjugés historiques. Diderot entreprit, dans cette visée, un livre trop long sur une époque de l'histoire impériale de Rome. Sans la Révolution française, la *critique*, appliquée à l'histoire, allait peut-être préparer les élémens d'une *bonne* et *vraie* histoire de France dont les preuves étaient depuis si long-temps amassées par nos grands Bénédictins.

Louis XVI, esprit juste, a traduit

lui-même l'ouvrage anglais par lequel Walpole a essayé d'expliquer Richard III, et dont s'occupa tant le siècle dernier.

Comment des personnages aussi célèbres que des rois ou des reines, comment des personnages aussi importans que des généraux d'armée deviennent-ils un objet d'horreur ou de dérision? Entre la chanson sur Marlborough et l'Histoire d'Angleterre, la moitié du monde hésite; comme on hésite entre l'histoire et la croyance populaire à propos de Charles IX.

A toutes les époques où de grandes batailles ont lieu entre les masses et le Pouvoir, le peuple se crée un pers on-

nage *ogresque*, s'il est permis de risquer un mot pour rendre une idée juste. Ainsi, de notre temps, sans le Mémorial de Sainte-Hélène, sans les controverses entre les royalistes et les bonapartistes, il n'a tenu presque à rien que le caractère de Napoléon ne fût méconnu. Quelques abbés de Pradt de plus, encore quelques articles au journal des Débats, et d'Empereur, Napoléon passait ogre.

Comment l'erreur se propage-t-elle et s'accrédite-t-elle? ce mystère s'accomplit sous nos yeux sans que nous nous en apercevions. Personne ne se doute combien l'imprimerie a donné de consistance à l'envie qui s'attache aux gens élevés et aux plaisanteries populaires

qui résument en sens contraire un grand fait historique. Ainsi, le nom du prince de Polignac est donné dans toute la France aux mauvais chevaux sur lesquels on frappe ; et qui sait si les ordonnances de Charles X, si le coup d'État du prince de Polignac ne se fera pas bientôt par LA LOI ?

Par suite d'un caprice de Shakespeare, et peut être fut-ce une vengeance comme celle de Beaumarchais contre Bergasse (Begearss), Falstaff est, en Angleterre, le type du ridicule, un nom qui provoque le rire ; il est le roi des clowns. Au lieu d'être énormément replet, sottement amoureux, vain, ivrogne, vieux, corrupteur, Falstaff était un des personnages les plus importans de

son siècle, chevalier de l'ordre de la Jarretière, et revêtu d'un commandement supérieur. A l'avénement de Henry V au trône, sir Falstaff avait au plus trente-quatre ans. Ce général, qui se signala pendant la bataille d'Azincourt et y fit prisonnier le duc d'Alençon, prit en 1420 Montereau, qui fut vigoureusement défendu. Enfin sous Henry VI, il battit dix mille Français avec quinze cents soldats fatigués et mourant de faim! Voilà pour la guerre.

Si de là nous passons à la littérature : chez nous, Rabelais, homme sobre qui ne buvait que de l'eau, passe pour un amateur de bonne chère, pour un buveur déterminé. Mille contes ridicules ont été faits sur l'auteur d'un

des plus beaux livres de la littérature française, le Pantagruel. L'Arétin, l'ami de Titien et le Voltaire de son siècle, a, de nos jours, un renom en complète opposition avec ses œuvres et son caractère et que lui vaut une débauche d'esprit en harmonie avec les écrits de ce siècle, où le drôlatique était en honneur, où les reines et les cardinaux écrivaient des contes, dits aujourd'hui licencieux.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples de ce genre. En France, et dans la partie la plus grave de l'histoire moderne, aucune femme, si ce n'est Brunehault ou Frédégonde, n'a plus souffert des erreurs populaires que Catherine de Médicis; tandis que Ma-

rie de Médicis, dont toutes les actions ont été préjudiciables à la France, échappe à la honte qui devrait couvrir son nom. Marie a dissipé les trésors amassés par Henri IV, elle ne s'est jamais lavée du reproche d'avoir connu l'assassinat du roi, elle a eu pour *intime* d'Epernon qui n'a point paré le coup de Ravaillac et qui connaissait cet homme de longue main; elle a forcé son fils de la bannir de France, où elle encourageait les révoltes de son autre fils Gaston; enfin, la victoire de Richelieu sur elle, à la journée des Dupes, ne fut due qu'à la découverte que le cardinal fit à Louis XIII des documens tenus secrets sur la mort d'Henri IV.

Catherine de Médicis, au contraire,

a sauvé la couronne de France; elle a maintenu l'autorité royale par des circonstances au milieu desquelles plus d'un grand prince aurait succombé. Ayant en tête des factieux et des ambitions comme celles des Guise et de la maison de Bourbon, des hommes comme les deux cardinaux de Lorraine et comme les deux Balafré, les deux princes de Condé, la reine Jeanne d'Albret, Henri IV, le connétable de Montmorency, Calvin, les Coligny, Théodore de Bèze, il lui a fallu déployer les plus rares qualités, les plus précieux dons de l'homme d'Etat, sous le feu des railleries de la presse calviniste. Voilà des faits qui, certes, sont incontestables. Aussi, pour qui creuse

l'histoire du seizième siècle en France, la figure de Catherine de Médicis apparaît-elle comme celle d'un grand roi. Les calomnies une fois dissipées par les faits péniblement retrouvés à travers les contradictions des pamphlets et les fausses anecdotes, tout s'explique à la gloire de cette femme extraordinaire, qui n'eut aucune des faiblesses de son sexe, qui vécut chaste au milieu des amours de la cour la plus galante de l'Europe, et qui sut, malgré sa pénurie d'argent, bâtir d'admirables monumens, comme pour réparer les pertes que causaient les démolitions des Calvinistes qui firent à l'Art autant de blessures qu'au Corps Politiqne.

Serrée entre des princes qui se disaient les héritiers de Charlema-

gne, et une factieuse branche cadette qui voulait enterrer la trahison du connétable de Bourbon sous le trône, Catherine, obligée de combattre une hérésie prête à dévorer la monarchie, sans amis, apercevant la trahison dans les chefs du parti catholique, et la république dans le parti calviniste, a employé l'arme la plus dangereuse, mais la plus certaine de la politique moderne, l'adresse! Elle résolut de jouer successivement le parti qui voulait la ruine de la maison de Valois, les Bourbons qui voulaient la couronne, et les Réformés, les Radicaux de ce temps-là qui rêvaient une république impossible, comme ceux de ce temps-ci qui cependant n'ont rien à réformer. Aussi tant qu'elle a vécu, les Valois ont-

ils gardé le trône. Il comprenait bien la valeur de cette femme, le grand de Thou, quand, en apprenant sa mort, il s'écria : — Ce n'est pas une femme, c'est la Royauté qui vient de mourir.

Catherine avait en effet au plus haut degré le sentiment de la royauté. Aussi la défendit-elle avec un courage et une persistance admirables. Les reproches que les écrivains calvinistes lui ont faits sont évidemment sa gloire: elle ne les a encourus qu'à cause de ses triomphes.

Pouvait-elle triompher autrement que par la ruse? Toute la question est là. Quant à la violence, ce moyen touche à l'un des points les plus controversés de la politique et qui, de notre temps,

a été résolu sur la place où l'on a mis un gros caillou d'Egypte pour faire oublier le régicide et offrir l'emblême du système actuel de la politique matérialiste qui nous gouverne; il a été résolu aux Carmes et à l'Abbaye; il a été résolu sur les marches de Saint-Roch; il a été résolu devant le Louvre en 1830, encore une fois par le Peuple contre le Roi, comme depuis il a été résolu par la meilleure des républiques de La Fayette contre l'insurrection républicaine à Saint-Merry et rue Transnonain. Tout pouvoir, légitime ou illégitime, doit se défendre quand il est attaqué; mais, chose étrange, là où le peuple est assassin dans sa victoire sur la noblesse, le pouvoir devient le bour-

reau dans son duel avec le peuple; et s'il succombe , après son appel à la force, le pouvoir passe encore pour imbécile. Le gouvernement actuel tentera de se sauver avec deux lois du même mal qui attaquait Charles X et duquel ce prince voulait se débarrasser par deux ordonnances. Ne sera-ce pas une amère dérision?

La ruse est-elle permise au pouvoir contre la ruse? doit-il tuer ceux qui le veulent tuer?

Les massacres de la Révolution répondent aux massacres de la Saint-Barthélemy.

Le peuple devenu roi a fait contre la noblesse et le roi, ce que le roi et la noblesse ont fait contre les in-

surgés du seizième siècle. Ainsi les écrivains populaires, qui savent très-bien qu'en semblable occurrence le peuple agirait encore de même, sont sans excuse quand ils blâment Catherine de Médicis et Charles IX. Tout pouvoir, comme le disait Casimir Perrier en apprenant ce que devait être le pouvoir, est une conspiration permanente. On admire les maximes anti-sociales que publient d'audacieux écrivains, pourquoi donc la défaveur qui s'attache en France aux vérités sociales quand elles se produisent hardiment ? Cette question explique à elle seule toutes les erreurs historiques. Appliquez la solution de cette demande aux doctrines dévastatrices qui flattent les passions popu-

laires et aux doctrines conservatrices qui répriment les sauvages ou folles entreprises du peuple ; et vous trouverez la raison de l'impopularité, comme de la popularité de certains personnages. Laubardemont et Laffemas étaient, comme certaines gens d'aujourd'hui, dévoués à la défense du pouvoir auquel ils croyaient. Soldats ou juges, ils obéissaient les uns et les autres à une royauté. D'Orthez aujourd'hui serait destitué pour avoir méconnu les ordres du Ministère, et Charles IX lui laissa le gouvernement de sa province.

Catherine, comme Philippe II et le duc d'Albe, comme les Guise et le cardinal Granvelle, ont aperçu l'avenir que le protestantisme réservait à l'Eu-

rope; ils ont vu les monarchies, la religion, le pouvoir ébranlés! Catherine écrivit aussitôt, au fond du cabinet des rois de France, un arrêt de mort contre cet esprit d'examen qui menaçait les sociétés modernes et que Louis XIV a fini par exécuter. La révocation de l'Edit de Nantes ne fut une mesure malheureuse qu'à cause de l'irritation de l'Europe contre Louis XIV. Dans un autre temps, l'Angleterre, la Hollande et l'Empire n'eussent pas encouragé chez eux les bannis français et la révolte en France.

Pourquoi refuser de nos jours à la majestueuse adversaire de la plus inféconde des hérésies, la grandeur qu'elle a tirée de sa lutte même? Les

calvinistes ont beaucoup écrit contre le stratagème de Charles IX ; mais parcourez la France ? en reconnaissant les ruines de tant de belles églises abattues, en mesurant les énormes blessures faites par les religionnaires au corps social, en apprenant combien de revanches ils ont prises, en déplorant les malheurs de l'individualisme, la plaie de la France actuelle et dont le germe était dans les questions de liberté de conscience agitées par eux, vous vous demanderez de quel côté sont les bourreaux ? Il y a, comme le dit Catherine (*Voy. le petit Souper*) « malheureusement à toutes « les époques des écrivains hypocrites « prêts à pleurer deux cents coquins tués

« à propos. » César, qui tâchait d'apitoyer le Sénat sur le parti de Catilina, eût peut-être vaincu Cicéron, s'il avait eu des journaux et une Opposition à ses ordres.

Une autre considération explique la défaveur historique et populaire de Catherine.

L'Opposition en France a toujours été protestante, parce qu'elle n'a jamais eu que la *négation* pour politique; elle a hérité des théories des Luthériens, des Calvinistes et des protestans sur les mots terribles de Liberté, de Tolérance, de Progrès et de Phisophie.

Deux siècles ont été employés par les

opposans au pouvoir à établir la fausse doctrine du *libre arbitre*.

Deux autres siècles ont été employés à développer le premier corollaire du libre arbitre, la liberté de conscience.

Notre siècle essaie d'établir le second, la liberté politique.

Assise entre les champs déjà parcourus et les champs à parcourir, Catherine et l'Eglise ont proclamé le principe salutaire des sociétés modernes, *una fides, unus dominus,* en usant de leur droit de vie et de mort sur les novateurs. Encore qu'elle ait été vaincue, les siècles suivans lui ont donné raison : le produit du libre arbitre, de la liberté religieuse et de la liberté politique (ne confondons pas avec la liberté civile) est

la France d'aujourd'hui. Qu'est-ce que la France de 1840? un pays exclusivement occupé d'intérêts matériels, sans patriotisme, sans conscience, où le pouvoir est sans force, où l'élection, fruit du libre arbitre et de la liberté politique, n'élève que les médiocrités, où la force brutale est devenue nécessaire contre les violences populaires, et où la discussion, étendue aux moindres choses, étouffe toute action du Corps Politique; où l'argent domine toutes les questions, et où l'individualisme, produit horrible de la division à l'infini des héritages qui supprime la Famille, dévorera tout, même la nation que l'égoïsme livrera quelque jour à l'invasion. On se dira : Pourquoi pas le czar,

comme on s'est dit : — Pourquoi pas le duc d'Orléans ? On ne tient pas à grand'chose ; mais dans cinquante ans, on ne tiendra plus à rien.

Ainsi, selon Catherine et selon tous ceux qui tiennent pour une société bien ordonnée, *l'homme social*, le Sujet n'a pas de libre arbitre, ne doit point *professer* le dogme de la liberté de conscience, ni avoir de liberté politique. Mais, comme aucune société ne peut exister sans des garanties données au Sujet contre le Souverain, il en résulte pour le Sujet *des libertés* soumises à des restrictions. La liberté, non ; mais des libertés, oui ; des libertés définies et caractérisées. Voici qui est conforme à la nature des choses. Ainsi,

certes, il est hors du pouvoir humain d'empêcher la liberté de la pensée, et nul souverain ne peut atteindre l'argent. Les grands politiques qui furent vaincus dans cette longue lutte de cinq siècles reconnaissaient à leurs sujets de grandes libertés ; mais ils n'admettaient ni la liberté de publier des pensées antisociales, ni la liberté indéfinie du sujet. *Sujet* et *libre* sont en politique deux termes qui se contredisent, de même que des citoyens *tous égaux* constitue un non-sens que la nature dément à toute heure. Reconnaître la nécessité d'une religion, la nécessité du pouvoir, et laisser aux sujets le droit de nier la religion, d'en attaquer le culte, de s'opposer à l'exercice du pouvoir par

l'expression publique, communicable et communiquée de la pensée, est une impossibilité que ne voulaient point les catholiques du seizième siècle. Hélas! la victoire du calvinisme coûtera bien plus cher encore à la France qu'elle n'a coûté jusqu'aujourd'hui, car les sectes religieuses et politiques, humanitaires, égalitaires, etc., d'aujourd'hui, sont la queue du Calvinisme; et à voir les fautes du pouvoir, son mépris pour l'intelligence, son amour pour les intérêts matériels où il veut prendre ses points d'appui, et qui sont les plus trompeurs de tous les ressorts, à moins d'un secours providentiel, le génie de la destruction l'emportera de nouveau sur le génie de la conservation. Les as-

saillans, qui n'ont rien à perdre et tout à gagner, s'entendent admirablement ; tandis que leurs riches adversaires ne veulent pas faire un sacrifice en argent ou en amour-propre pour s'attacher des défenseurs.

L'imprimerie vint en aide à l'opposition commencée par les Vaudois et les Albigeois. Une fois que la pensée humaine, au lieu de se condenser comme elle était obligée de le faire pour rester sous la forme la plus compréhensible, revêtit une multitude d'habillemens et devint le peuple lui-même au lieu de rester en quelque sorte divinement *axiomatique*, il y eut deux multitudes à combattre : la multitude des idées et la multitude des hommes. Le pouvoir royal

a succombé dans cette guerre, et nous assistons de nos jours, en France, à sa dernière combinaison avec des élémens qui le rendent impossible. Le pouvoir est une *action*, et le principe électif est la *discussion*. Il n'y a pas de politique possible avec la discussion en permanence. Aussi, devons-nous trouver bien grande la femme qui sut maintenir la couronne de France au milieu des plus violens orages. Si la maison de Bourbon a pu succéder à la maison de Valois, si elle a trouvé la Couronne à prendre, elle l'a due à Catherine de Médicis. Supposez le second Balafré debout, quelque fort qu'ait été le Béarnais, il est douteux qu'il eût saisi la couronne, à voir combien chè-

rement le duc de Mayenne et les restes du parti des Guise la lui ont vendue. Les moyens nécessaires dont s'est servie Catherine, qui a dû se reprocher la mort de François II et celle de Charles IX, morts tous deux bien à temps pour la sauver, ne sont pas, remarquez-le, l'objet des accusations des écrivains calvinistes et modernes? S'il n'y eut point d'empoisonnement comme de graves auteurs l'ont dit, il y eut des combinaisons plus criminelles : il est hors de doute qu'elle empêcha Paré de sauver l'un, et qu'elle accomplit sur l'autre un long assassinat moral. La rapide mort de François II, celle de Charles IX si savamment amenée ne nuisaient point

aux intérêts calvinistes, les causes de ces deux événemens gisaient dans la sphère supérieure et ne furent soupçonnées ni par les écrivains, ni par le peuple de ce temps, elles n'étaient devinées que par les de Thou, les L'Hospital, par les esprits les plus élevés, ou par les chefs des deux partis qui convoitaient ou qui défendaient la couronne et qui trouvaient de tels moyens nécessaires. Les chansons populaires s'attaquaient, chose étrange, aux mœurs de Catherine.

On connaît l'anecdote de ce soldat qui faisait rôtir une oie dans le corps de garde du château de Tours pendant la conférence de Catherine et de Henri IV, en chantant une chanson où la reine était

outragée par une comparaison avec la bouche à feu du plus fort calibre que possédaient les calvinistes. Henri IV tira son épée pour aller tuer le soldat; Catherine l'arrêta, et se contenta de crier à l'insulteur :—Hé ! c'est Catherine qui te donne l'oie!

On verra dans ce livre comment les exécutions d'Amboise lui furent attribuées, et comment les calvinistes firent de cette femme si supérieure l'éditeur responsable de tous les malheurs inévitables de cette lutte. Elle fut d'ailleurs cruellement punie de sa préférence pour le duc d'Anjou, qui lui fit faire bon marché des deux aînés. Henri III, arrivé, comme tous les enfans gâtés, à la plus profonde indifférence envers

sa mère, se plongea volontairement dans des débauches qui firent de lui ce que sa mère avait fait de Charles IX, un mari sans enfans, un roi sans héritiers. Par malheur, le duc d'Alençon, le dernier enfant mâle de Catherine, mourut, et naturellement.

Catherine fit des efforts inouis pour combattre les passions de son fils. L'histoirea conservé le souvenir du souper de femmes nues donné dans la galerie de Chenonceaux, au retour de Pologne, et qui ne fit point revenir Henri III de ses mauvaises habitudes.

La dernière parole de cette grande reine a résumé sa politique, qui d'ailleurs est si conforme au bon sens, que nous verrons tous les cabinets la met-

tre en pratique en de semblables circonstances.

—*Bien coupé, mon fils,* dit-elle, quand Henri III vint à son lit de mort lui annoncer que l'ennemi de la couronne avait été mis à mort, *maintenant il faut recoudre.*

Elle indiquait ainsi que le trône devait aussitôt se raccommoder avec la maison de Lorraine et s'en servir, seul moyen d'empêcher les effets de la haine des Guise, en leur rendant l'espoir d'envelopper le roi; mais cette persistante ruse de femme et d'Italienne qu'elle avait toujours employée, était incompatible avec la vie voluptueuse de Henri III. Une fois la grande mère

morte (*mater castrorum*), la politique des Valois mourut.

Avant d'entreprendre d'écrire l'histoire des mœurs en action, l'auteur de ce livre avait patiemment et minutieusement étudié les principaux règnes de l'histoire de France, la querelle des Bourguignons et des Armagnacs, celle des Guise et des Valois, qui, chacune, tiennent un siècle. Son intention fut d'écrire une histoire de France pittoresque. Isabelle de Bavière, Catherine et Marie de Médicis, ces trois femmes y tiennent une place énorme, dominent du quatorzième au dix-septième siècle, et aboutissent à Louis XIV. De ces trois reines, Catherine est la plus intéressante et la plus

belle. Ce fut une domination virile que ne déshonorèrent ni les amours terribles d'Isabelle, ni les plus terribles encore, quoique moins connues de Marie de Médicis. Isabelle appela les Anglais en France contre son fils, aima le duc d'Orléans, son beau-frère, et Boisbourdon. Le compte de Marie de Médicis est encore plus lourd. Ni l'une ni l'autre, elles n'eurent de génie politique. Dans ces études et dans ces parallèles, l'auteur acquit la conviction de la grandeur de Catherine. En s'initiant aux difficultés renaissantes de sa position, il reconnut combien les historiens, influencés tous par les protestans, avaient été injustes pour elle. Plus tard, quand il eut

résolu d'indiquer la pensée qui avait conduit chaquesiècle antérieur au nôtre afin de démontrer l'activité des idées et leur puissance, il pensa naturellement à Catherine. Son opinion sur cette grande reine n'est d'ailleurs pas nouvelle. Le petit souper, la dernière des quatre Études réunies ici en corps d'ouvrage pour la première fois, a été publié en 1830. Peut-être si cette Étude eût été intitulée : *Dialogue de Catherine de Médicis et de Robespierre,* l'analogie frappante entre les exigences politiques du principe de la domination démocratique et du principe de la domination monarchique, eût-elle été mieux comprise.

Le martyr calviniste et le secret

DES RUGGIERI montrent Catherine de Médicis aux prises avec la première et la dernière grande difficulté de sa vie politique; mais en voyant combien de développemens exigent ces deux détails et combien de faits, d'hommes et d'intérêts s'y rattachent; en observant surtout avec quelle sobriété l'auteur a procédé, l'on apercevra les énormes travaux auxquels doivent se condamner les historiens qui voudront entreprendre la peinture vraie de la France pendant la Réformation, ouvrage auquel travaille, dit-on, M. le marquis de Pastoret depuis quinze années.

Evidemment cette histoire aura toujours deux historiens, un protestant et

un catholique; car l'impartialité, dans le sens que l'on donne à ce mot, n'y est point permise. Aujourd'hui nous n'avons plus qu'à en peindre le drame : la chose est jugée, nous sommes dévorés par l'esprit du protestantisme.

Quand un grand homme se présentera-t-il pour dompter ce nouvel esprit des sociétés, comme Luther et Calvin ont vaincu l'ancien? Quand se lèvera le Luther ou le Calvin de la monarchie et de la religion, pour faire perdre à ces mots Liberté, Égalité, Élection, leur funeste auréole? L'entreprise est difficile, Napoléon y a déjà succombé. La plume en ceci nous semble plus puissante que l'épée ; car les novateurs ont vaincu plus par l'encre que par la pou-

dre à canon. Aussi, quel nom donner à un Pouvoir qui, de nos jours, ne veut pas s'unir intimement avec les écrivains de talent qui défendent la société; qui, loin de protéger la pensée, ne pense qu'à nuire à ceux qui en disposent? Était-ce l'armée et le talent militaire qui manquaient à Philippe II et à Catherine? Etait-ce l'or?

Quant à la conclusion à tirer de ces études sur Catherine, elle sera claire et visible : le pouvoir ne doit jamais être astreint aux règles qui constituent la morale privée. Cette maxime est directement contraire à celles avec laquelle la Bourgeoisie voudrait aujourd'hui diriger la politique des Etats. Ne sera-ce pas rendre notre pays victime

des cabinets qui se conduisent par les principes politiques de Catherine. Aussi voyez combien la Russie et l'Angleterre sont, politiquement parlant, supérieures à la France? Il y a une politique russe, une politique anglaise, il y a même une politique autrichienne et une politique prussienne en présence; mais il n'y a point de politique française. Les causes de la grandeur de Louis XIV sont dans une application constante des principes de Catherine de Médicis. Aussi, quand les élèves de Mazarin disparaissent, la splendeur du grand Roi s'éteint-elle. Une fois Louvois, Colbert et de Lyonne, les secrétaires du cardinal, formés à son école, morts ou tués, la diplomatie

française, alors la première de l'Europe, perd du terrain; et la corruption anglaise commence son travail, pour ne plus s'arrêter.

Évidemment, le pouvoir devra, dans un temps donné, pour rendre à la France sa supériorité, reconquérir l'absolutisme qui lui est nécessaire par ce que nous appelons *la légalité;* mais alors le pouvoir royal dépassera peut-être le but en acquérant une force despotique inouïe. La rébellion est aujourd'hui si bien prévue, qu'on bâtit au moment où nous écrivons une ceinture de forts et de feux pour pouvoir, au besoin, recommencer à la fois Catherine et Robespierre.

On oublie seulement que la puis-

sance des idées, tant que l'imprimerie existera, domine celle des canons. L'Ecritoire, aidée par le temps, est plus ſorte que l'Épée (1). Léon X, l'œuvre de Philippe II et de son duc d'Albe, les Guises, Catherine, la monarchie de Louis XIV, l'empire de Napoléon, tous ces colosses ont succombé devant de petits volumes. Et peut-être est-ce un petit livre qui tuera l'Angleterre. Aussi la sagesse dans l'exercice du pouvoir absolu est-elle la seule force à opposer aux idées. N'est-ce donc pas déjà se défier de soi-même que de prévoir la révolte ?

(1) « Les Empires qui jadis commençaient par l'épée, finissaient par l'écritoire ; nous en sommes à l'écritoire. »

(*Médecin de campagne.*)

Avant l'époque où *le Martyr calviniste* prend Catherine de Médicis, sa vie est assez intéressante, pour que nous en présentions ici une esquisse où nous combattrons comme nous venons de l'essayer, quelques opinions erronées sur elle, sur les personnages qui l'entouraient et sur les choses de son temps.

Ce précis, nécessaire et fait au point de vue d'une critique impartiale, permettra d'embrasser le cours, presque entier de cette vie royale, car il se mariera parfaitement aux deux premières Etudes qui la peignent dans les deux grandes situations de sa politique.

Jamais il n'y eut, dans aucun temps, dans aucun pays et dans aucune fa-

mille souveraine, plus de mépris pour la *légitimité* que dans la fameuse maison des *Medici* (Méditchi), dont en France, le nom se prononce Médicis.

Mirabeau avait raison de dire : « Il n'y a eu qu'une mésalliance dans ma famille, c'est celle des Médicis » ; car, malgré les efforts des généalogistes à gages, il est certain que les Médicis, avant Avérard de Médicis, Gonfalonnier de Florence en 1314, étaient de simples commerçans de Florence qui devinrent très riches. Le premier personnage de cette famille, qui commence à occuper une place importante dans l'histoire de la fameuse République Toscane, fut Salvestro de Médicis, devenu Gonfalonnier en 1378. De ce

Salvestro, naquirent deux fils, Cosme et Laurent de Médicis.

De Cosme sont descendus Laurent-Le-Magnifique, le duc de Nemours, le duc d'Urbin, père de Catherine, le pape Léon X, le pape Clément VII, et Alexandre non pas duc de Florence, comme on le dit, mais duc *della città di Penna*, titre donné par le pape Clément VII comme un acheminement au titre de grand duc de Toscane.

De Laurent sont descendus le Brutus Florentin, Lorenzino qui tua le duc Alexandre, Cosme le premier grand duc, et tous les souverains de la Toscane jusqu'en 1737, époque à laquelle s'éteignit la maison.

Mais aucune de ces deux branches,

la branche Cosme et la branche Laurent, ne règnent en ligne droite, jusqu'au moment où la Toscane asservie par le père de Marie de Médicis, a vu sept grand ducs se succédant naturellement. Ainsi, Alexandre de Médicis, celui qui eut le titre de duc *della città di Penna,* et qui fut assassiné par Lorenzino, était fils du duc d'Urbin, père de Catherine et d'une esclave mauresque. Aussi Lorenzino, fils légitime de Laurent, avait-il doublement le droit de tuer Alexandre, et comme usurpateur dans sa maison, et comme oppresseur de la ville. Quelques historiens croient même qu'Alexandre était fils de Clément VII. Ce qui fit reconnaître ce bâtard pour chef de la république

et de la famille Médicis, fut son mariage avec Marguerite d'Autriche fille naturelle de Charles-Quint.

François Médicis, l'époux de Bianca-Capello, accepta pour son fils, un enfant du peuple acheté par cette célèbre Vénitienne, et, chose étrange, Ferdinand en succédant à François, maintint cet enfant supposé dans ses droits. Cet enfant nommé don Antoine de Médicis fut considéré pendant quatre règnes comme étant de la famille, il se concilia l'affection de chacun, rendit d'importans services à la famille et fut universellement regretté.

Presque tous les premiers Médicis eurent des enfans naturels, dont le sort a toujours été brillant. Ainsi le cardi-

nal Jules de Médicis, qui fut pape sous le nom de Clément VII, était fils illégitime de Julien Ier. Le cardinal Hyppolite de Médicis était également un bâtard, et peu s'en fallut qu'il ne devint pape, et chef de la famille.

Quelques faiseurs d'anecdotes veulent que le duc d'Urbin, père de Catherine, lui ait dit: *A figlia d'inganno non mancai figlioanza* (une fille d'esprit sait toujours avoir des enfans), à propos d'un certain défaut de conformation dont était atteint Henri, second fils de François Ier, son prétendu. Or, Laurent II de Médicis, père de Catherine, qui avait épousé en 1518, en secondes noces, Madeleine de la Tour-d'Auvergne, mourut

le 28 avril 1519, quelques jours après sa femme dont la mort fut causée par l'accouchement de sa fille Catherine. Catherine fut donc orpheline de père et de mère aussitôt qu'elle vit le jour. De là, les étranges aventures de son enfance mêlée aux débats sanglans des Florentins, qui voulaient reconquérir leur liberté, contre les Médicis qui voulaient régner sur Florence et se conduisaient avec tant de circonspection, que le père de Catherine portait le titre de duc d'Urbin. A la mort de Laurent père de Catherine, le chef légitime de la maison de Médicis était le pape Léon X, qui fit gouverner Florence par ce fils illégitime de Julien, Jules de Médicis alors cardinal.

Léon X était le grand oncle de Catherine, et ce cardinal Jules, qui fut Clément VII, n'était son oncle que de *la main gauche*. C'est ce qui fit si plaisamment nommer ce pape par Brantôme *un oncle en Notre-Dame*. Ce fut pendant le siège de Florence, entrepris par les Médicis pour y rentrer, que le parti républicain, non content d'avoir enfermé Catherine, âgée de neuf ans, dans un couvent après l'avoir dépouillée de tous ses biens, voulut l'exposer entre deux créneaux au feu de l'artillerie, sur la proposition d'un nommé Baptiste Cei. Bernard Castiglone alla plus loin dans un conseil tenu pour aviser à terminer les affaires, il fut d'avis que loin de la re-

mettre au pape qui la redemandait, il fallait la livrer aux soldats pour la déshonorer. On voit que toutes les révolutions populaires se ressemblent. La politique de Catherine qui favorisait tant le pouvoir royal, pouvait avoir été conseillée par de telles scènes qu'une Italienne de neuf ans ne pouvait pas ignorer.

L'élévation d'Alexandre de Médicis, à laquelle le bâtard Clément VII contribua tant, eut sans doute pour principe son illégitimité même, et l'amour de Charles-Quint pour sa fameuse bâtarde Marguerite. Ainsi le pape et l'Empereur furent inspirés par le même sentiment.

A cette époque, Venise avait le com-

merce du monde, Rome en avait le gouvernement moral; l'Italie régnait encore par les arts et par les poëtes, par les généraux, par les hommes d'État nés chez elle. Dans aucun temps on ne vit dans un pays une si curieuse, une si abondante réunion d'hommes de génie: il y en eut tant alors que les moindres princes étaient des hommes supérieurs. L'Italie crevait de talent, d'audace, de science, de poésie, de richesse, de galanterie, quoique déchirée par de continuelles guerres intestines, et quoiqu'elle fût le rendez-vous de tous les conquérans qui se disputaient ses plus belles contrées. Quand les hommes sont si forts, ils ne craignent pas d'avouer leur faiblesse. De là, sans

doute cet âge d'or des bâtards. Il faut d'ailleurs rendre cette justice aux enfans illégitimes de la maison de Médicis, qu'ils étaient ardens pour la gloire et l'augmentation de biens et de pouvoir de cette famille. Aussi dès que le duc *della città di Penna,* le fils de la moresque, fut installé comme tyran de Florence, épousa-t-il l'intérêt du pape Clément VII, pour la fille de Laurent II, alors âgée de onze ans.

Quand on étudie la marche des affaires et celle des hommes dans cet étrange seizième siècle, on ne doit jamais oublier que la politique eut alors pour élément une perpétuelle finesse qui détruisait, chez tous les caractères, cette allure droite, cette carrure que

l'imagination exige des personnages éminens. Là, surtout est l'absolution de Catherine. Cette observation fait justice de toutes les accusations banales et folles des écrivains de la Réformation. Ce fut le plus bel âge de cette politique dont le code a été écrit par Machiavel comme par Spinosa, par Hobbes comme par Montesquieu (1), et qui reste aujourd'hui la morale secrète de tous les cabinets où se trament les plans de quelque vaste domination.

En France, nous avons blâmé Napoléon quand il faisait usage de ce génie italien qu'il avait *in cute;* mais dont

(1). Le dialogue de Sylla et d'Eucrate contient la vraie pensée de Montesquieu, que des liaisons avec le parti encyclopédique ne lui permettaient pas de développer autrement.

les combinaisons n'ont pas toujours réussi! Charles-Quint, Catherine, Philippe II, Jules II, ne se seraient pas conduits autrement que lui dans l'affaire d'Espagne.

Dans le temps où naquit Catherine, l'histoire, si elle était rapportée au point de vue de la probité, paraîtrait un roman impossible. Charles-Quint, obligé de soutenir le catholicisme en présence des attaques de Luther, qui menaçait le Trône en menaçant la Thiare, laisse faire le siège de Rome et tient le pape Clément VII en prison. Ce même Clément VII qui n'a pas d'ennemi plus cruel que Charles-Quint, lui fait la cour pour pouvoir placer Alexandre de Médicis à Florence, et

Charles-Quint donne sa fille à ce bâtard. Aussitôt établi, Alexandre, de concert avec Clément, essaye de nuire à Charles-Quint, en s'alliant à François Ier, au moyen de Catherine de Médicis, et tous deux lui promettent de l'aider à reconquérir l'Italie. Lorenzino de Médicis se fait le compagnon de débauche et le complaisant du duc Alexandre pour pouvoir le tuer. Philippe Strozzi, l'une des plus grandes ames de ce temps, regarda ce meurtre avec une telle estime, qu'il jura que chacun de ses fils épouserait une des filles du meurtrier, et chaque fils accomplit religieusement la promesse du père, quand chacun d'eux, protégé par Catherine pouvait faire de brillantes alliances, car l'un fut

l'émule de Doria, l'autre maréchal de France. Cosme de Médicis, le successeur d'Alexandre, avec lequel il n'avait aucune parenté, vengea la mort de ce tyran de la façon la plus cruelle, et avec une persistance de douze années, pendant lesquelles sa haine fut toujours aussi vivace contre des gens qui lui avaient, en définitif, donné le pouvoir. Il avait *dix-huit ans* au moment où il fut appelé à la souveraineté, et son premier acte fut de faire déclarer nuls les droits des fils légitimes d'Alexandre, tout en vengeant Alexandre!.. Charles-Quint confirma l'exhérédation de son petit fils, et reconnut Cosme à la place du fils d'Alexandre. Placé sur le trône par le cardinal

Cibo, Cosme l'exila sur le champ. Aussi le cardinal Cibo accusa-t-il aussitôt sa créature, ce Cosme, qui fut le premier grand-duc, d'avoir voulu faire empoisonner le fils d'Alexandre. Ce grand-duc, jaloux de sa puissance autant que Charles-Quint l'était de la sienne, de même que l'empereur, abdiqua en faveur de son fils François, après avoir fait tuer son autre fils, don Garcias, pour venger la mort du cardinal Jean de Médicis que Garcias avait assassiné. Cosme Ier et son fils François qui auraient dû être dévoués corps et ame à la maison de France, la seule puissance qui put les appuyer, furent les valets de Charles-Quint et de Philippe II, et par conséquent les enne-

mis secrets, lâches et perfides de Catherine de Médicis, l'une des gloires de leur maison. Tels sont les principaux traits contradictoires et illogiques, les fourberies, les noires intrigues de la seule maison de Médicis. Par cette esquisse, on peut juger des autres princes de l'Italie et de l'Europe? Tous les envoyés de Cosme Ier à la cour de France, avaient dans leurs instructions secrètes l'ordre d'empoisonner Strozzi, le parent de la reine Catherine, quand il s'y trouvait.

Ce fut au commencement du mois d'octobre 1533, que le duc *della città di Penna*, partit de Florence pour Livourne, accompagné de l'unique héritière de Laurent II, Catherine de Médi-

cis. Le duc et la princesse de Florence, car tel était le titre sous lequel cette jeune fille, alors âgée de quatorze ans, fut désignée, quittèrent la ville, entourés par une troupe considérable de serviteurs, d'officiers, de secrétaires, précédés de gens d'armes et suivis d'une escorte de cavaliers. La jeune princesse ne savait encore rien de sa destinée, si ce n'est que le pape allait avoir à Livourne une entrevue avec le duc Alexandre; mais son oncle, Philippe Strozzi, lui révéla bientôt l'avenir auquel elle était promise.

Philippe Strozzi avait épousé Clarisse de Médicis, sœur consanguine de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, père de Catherine; mais, ce mariage, fait

autant pour convertir à la cause des Médicis un des plus fermes appuis du parti populaire que pour ménager le rappel des Médicis, alors bannis, ne fit jamais varier ce rude champion, qui fut persécuté par son parti pour l'avoir conclu. Malgré les apparens changemens de sa conduite un peu dominée par cette alliance, il resta fidèle au parti populaire et se déclara contre les Médicis dès qu'il eut pressenti leur dessein d'asservir Florence. Ce grand homme résista même à l'offre d'une principauté que lui fit Léon X.

Philippe Strozzi se trouvait en ce moment victime de la politique des Médicis, si vacillante dans les moyens, mais si fixe dans son but. Après avoir

partagé les malheurs de la captivité de Clément VII, quand, surpris par les Colonne, il s'était réfugié dans le château Saint-Ange, il fut livré par Clément comme ôtage et emmené à Naples. Comme le pape une fois libre tomba sur ses ennemis, Strozzi faillit perdre la vie et fut obligé de donner une somme énorme pour sortir de la prison où il était étroitement gardé. Quand il se vit libre, il eut, par une inspiration de la bonhommie naturelle à l'honnête homme, la simplicité de se présenter à Clément VII qui s'était peut-être flatté de s'en être débarrassé. Le pape devait tellement rougir de sa conduite qu'il fit à Strozzi le plus mauvais accueil. Strozzi avait ainsi com-

mencé très-jeune l'apprentissage de la vie malheureuse de l'homme probe en politique, dont la conscience ne se prête point aux caprices des événemens, dont les actions ne plaisent qu'à la vertu, qui se trouve alors persécuté par tous, par le peuple en s'opposant à ses passions aveugles, par le pouvoir en s'opposant à ses usurpations. La vie de ces grands citoyens est un martyre dans lequel ils ne sont soutenus que par la forte voix de leur conscience, et par un héroïque sentiment du devoir social, qui leur dicte en toutes choses leur conduite. Il y eut beaucoup de ces hommes dans la république de Florence; tous aussi grands que Strozzi et aussi complets que leurs adversaires du parti

Médicis, quoique vaincus par leur ruse florentine. Qu'y a-t-il de plus digne d'admiration dans la conjuration des Pazzi, que la conduite du chef de cette maison dont le commerce était immense, et qui règle tous ses comptes avec l'Asie, le Levant et l'Europe avant d'exécuter ce vaste dessein, afin que s'il succombait, ses correspondans n'eussent rien à perdre. Aussi, l'histoire de l'établissement de la maison de Médicis du XIVe au XVe siècle est-elle une des plus belles qui restent à écrire, encore que de grands génies y aient mis les mains. Ce n'est pas l'histoire d'une république, ni d'une société, ni d'une civilisation particulière, c'est l'histoire de l'*homme!* et l'histoire

éternelle de la politique, celle des usurpateurs et des conquérans. Revenu à Florence, Philippe y rétablit l'ancienne forme de gouvernement et en fit sortir Hippolyte de Médicis, autre bâtard, et cet Alexandre avec lequel il marchait en ce moment. Il fut alors effrayé de l'inconstance du peuple; et comme il redoutait la vengeance de Clément VII, il alla surveiller une immense maison de commerce qu'il avait à Lyon et qui correspondait avec des banquiers à lui à Venise, à Rome, en France et en Espagne; car ces hommes, qui supportaient le poids des affaires publiques et celui d'une lutte constante avec les Médicis, sans compter leurs débats avec leur propre parti, soutenaient aussi

le fardeau du commerce et de ses spéculations, celui de la banque et de ses complications que l'excessive multiplicité des monnaies et leurs falsifications rendaient bien plus difficile alors qu'aujourd'hui. Le nom de banquier vient du banc sur lequel ils siègeaient, et qui leur servait à faire sonner les pièces d'or et d'argent. Philippe trouva dans la mort de sa femme qu'il adorait le prétexte à donner aux exigences du parti républicain, dont la police devient dans toutes les Républiques, d'autant plus terrible que tout le monde se fait espion au nom de la liberté qui justifie tout. Philippe n'était revenu dans Florence qu'au moment où Florence fut obligée d'accep-

ter le joug d'Alexandre : mais il était allé voir auparavant le pape Clément VII, dont les affaires étaient en assez bon état pour que ses dispositions à son égard fussent changées. Au moment de triompher, les Médicis avaient tant besoin d'un homme tel que Strozzi, ne fût-ce que pour ménager l'avénement d'Alexandre, que Clément sut le décider à siéger dans les conseils du bâtard qui allait commencer l'oppression de la ville, et Philippe avait accepté le diplôme de sénateur. Mais, depuis deux ans et demi, de même que Sénèque et Burrhus auprès de Néron, il avait observé les commencemens de la tyrannie. Il se voyait en ce moment en butte à tant de méfiance de la part

du peuple, et si suspect aux Médicis auxquels il résistait, qu'il prévoyait en ce moment une catastrophe. Aussi, dès qu'il apprit du duc Alexandre la négociation du mariage de Catherine avec un fils de France, dont la conclusion allait peut-être avoir lieu à Livourne où les négociateurs s'étaient donné rendez-vous, forma-t-il le projet de passer en France et de s'attacher à la fortune de sa nièce à laquelle il fallait un tuteur. Alexandre, enchanté de se débarrasser d'un homme si peu conciliant dans les affaires de Florence, appuya cette résolution qui lui épargnait un meurtre, et donna le conseil à Strozzi de se mettre à la tête de la maison de Catherine. En effet, pour

éblouir la cour de France, les Médicis avaient composé brillamment la suite de celle qu'ils nommaient fort indûment *la princesse de Florence*, et qui s'appelait aussi la petite duchesse d'Urbin. Le cortège à la tête duquel marchaient le duc Alexandre, Catherine et Strozzi, se composait de plus de mille personnes, sans compter l'escorte et les serviteurs, et quand la queue était à la porte de Florence, la tête dépassait déjà le premier village, hors de la ville où se tressent aujourd'hui la paille des chapeaux. On commençait à savoir dans le peuple que Catherine allait épouser un fils de François Ier; mais ce n'était encore qu'une rumeur qui prit de la consistance aux

yeux de la Toscane par cette marche triomphale de Florence à Livourne. D'après les préparatifs dont elle avait été l'objet, Catherine se doutait qu'il était question de son mariage, et son oncle lui révéla les projets avortés de son ambitieuse maison qui avait voulu pour elle la main du Dauphin.

Le duc Alexandre espérait encore que le duc d'Albany réussirait à faire changer la résolution du roi de France qui, tout en voulant acheter l'appui des Médicis en Italie, ne voulait leur abandonner que le duc d'Orléans. Cette petitesse fit perdre l'Italie à la France.

Ce duc d'Albany, fils d'Alexandre Stuart, frères de Jacques III, roi d'Écosse, avait épousé Anne de la Tour-de-

Boulogne, sœur de Madeleine de la Tour-de-Boulogne mère de Catherine, il se trouvait ainsi son oncle maternel. C'est par sa mère que Catherine était si riche et alliée à tant de familles ; car, chose étrange ! Diane de Poitiers, sa rivale, était aussi sa cousine. Jean de Poitiers, père de Diane, avait pour mère Jeanne de la Tour-de-Boulogne, tante de la duchesse d'Urbin. Catherine fut également parente de Marie Stuart sa belle-fille.

Catherine sut alors que sa dot en argent serait de cent mille ducats. Le ducat était une pièce d'or de la dimension d'un louis, mais moitié moins épaisse. Ainsi cent mille ducats de ce temps représentent environ, en tenant

compte de la haute valeur de l'or, six millions d'aujourd'hui, le ducat actuel valant presque treize francs. On peut juger de l'importance de la maison de banque que Philippe Strozzi avait à Lyon, puisque ce fut son facteur en cette ville qui délivra ces treize cent mille livres en or. Les comtés d'Auvergne et de Lauraguais devaient en outre être apportés en dot par Catherine, à qui le pape Clément faisait cadeau de cent mille autres ducats en bijoux, pierres précieuses et autres cadeaux de noces, auxquels le duc Alexandre contribuait.

En arrivant à Livourne, Catherine, encore si jeune, dut être flattée de la magnificence excessive que le pape

Clément, son oncle en Notre-Dame, alors chef de la maison de Médicis, déploya pour écraser la cour de France. Il était arrivé déjà dans une de ses galères, entièrement tapissée de satin cramoisi, garnies de crépines d'or, et couverte d'une tente en drap d'or. Cette galère, dont la décoration coûta près de vingt mille ducats, contenait plusieurs chambres destinées à la future de Henri de France, toutes meublées des plus riches curiosités que les Médicis avaient pu rassembler. Les rameurs vêtus magnifiquement et l'équipage avaient pour capitaine un prieur de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes. La maison du pape était dans trois autres galères. Les galères du duc d'Al-

bany, à l'ancre auprès de celles de Clément VII, formaient avec elles une flottille assez respectable. Le duc Alexandre présenta les officiers de la maison de Catherine au pape, avec lequel il eut une conférence secrète dans laquelle il lui présenta vraisemblablement le comte Sébastien Montécuculli qui venait de quitter, un peu brusquement, dit-on, le service de l'empereur et ses deux généraux Antoine de Lèves et Ferdinand de Gonzague. Y eut-il entre les deux bâtards, Jules et Alexandre, une préméditation de rendre le duc d'Orléans Dauphin? Quelle fut la récompense promise au comte Sébastien Montécuculli qui, avant de se mettre au service de Charles-Quint,

avait étudié la médecine? L'histoire est muette à ce sujet. Nous allons voir d'ailleurs de quels nuages ce fait est enveloppé. Cette obscurité est telle que récemment de graves et consciencieux historiens ont admis l'innocence de Montécuculli.

Catherine apprit alors officiellement de la bouche du pape l'alliance à laquelle elle était réservée. Le duc d'Albany n'avait pu que maintenir, et à grand'peine, le Roi de France dans sa promesse de donner à Catherine la main de son second fils. Aussi l'impatience de Clément fut-elle si grande, il eut une telle peur de trouver ses projets renversés soit par quelque intrigue de l'Empereur, soit par le

dédain de la France où les grands du royaume voyaient ce mariage de mauvais œil, qu'il s'embarqua sur-le-champ et se dirigea vers Marseille. Il y arriva vers la fin de ce mois d'octobre 1533.

Malgré ses richesses, la maison de Médicis fut éclipsée par la maison de France. Pour montrer jusqu'où ces banquiers poussèrent la magnificence, le douzain mis dans la bourse de mariage par le pape, fut composé de médailles d'or d'une importance historique incalculable, car elles étaient alors uniques. Mais François Ier, qui aimait l'éclat et les fêtes, se distingua dans cette circonstance. Les noces de Henri de Valois et de Catherine durèrent

trente-quatre jours. Il est entièrement inutile de répéter les détails connus dans toutes les histoires de Provence et de Marseille, à propos de cette illustre entrevue du pape et du roi de France, qui fut signalée par la plaisanterie du duc d'Albany; quiproquo comique dont a parlé Brantôme, dont se régala beaucoup la cour et qui montre le ton des mœurs à cette époque. Quoique Henri de Valois n'eût que vingt jours de plus que Catherine de Médicis, le pape exigea que ces deux enfans consommassent le mariage, le jour même de sa célébration, tant il craignit les subterfuges de la politique et les ruses en usage à cette époque. Clément, qui, dit l'histoire, voulut avoir des preuves

de la consommation, resta trente-quatre jours, exprès à Marseille, en espérant que sa jeune parente en offrirait des preuves visibles; car à quatorze ans, Catherine était nubile. Ce fut, sans doute, en interrogeant la nouvelle mariée avant son départ, qu'il lui dit pour la consoler ces fameuses paroles attribuées au père de Catherine : *A figlia d' inganno, non manca mai la figliuolanza*. A fille d'esprit, jamais la postérité ne manque.

Les plus étranges conjectures ont été faites sur la stérilité de Catherine, qui dura dix ans. Peu de personnes savent aujourd'hui que plusieurs traités de médecine contiennent, relativement à cette particularité, des suppositions

tellement indécentes qu'elles ne peuvent plus être racontées. On peut d'ailleurs lire Bayle, à l'article Fernel. Ceci donne la mesure des étranges calomnies qui pèsent encore sur cette reine dont toutes les actions ont été travesties. La faute de sa stérilité venait uniquement de Henri II. Il eût suffi de remarquer que par un temps où nul prince ne se gênait pour avoir des bâtards, Diane de Poitiers, beaucoup plus favorisée que la femme légitime, n'eut pas d'enfans. Il n'y a rien de plus connu, en médecine chirurgicale, que le défaut de conformation de Henri II, expliqué d'ailleurs par la plaisanterie des dames de la cour qui pouvaient l'appeler abbé de Saint-Vic-

tor, dans un temps où la langue française avait les mêmes priviléges que la langue latine. Dès que le prince se fut soumis à l'opération, Catherine eut onze grossesses et dix enfans. Il est heureux pour la France que Henri II ait tardé. S'il avait eu des enfans de Diane, la politique se serait étrangement compliquée. Quand cette opération se fit, la duchesse de Valentinois était arrivée à la seconde jeunesse des femmes. Cette seule remarque prouve que l'histoire de Catherine de Médicis est à faire en entier; et que, selon un mot très-profond de Napoléon, l'histoire de France doit n'avoir qu'un volume ou en avoir mille.

Le séjour à Marseille du pape Clé-

ment VII, quand on compare la conduite de Charles-Quint à celle du roi de France, donne une immense supériorité au Roi sur l'Empereur, comme en toute chose, d'ailleurs. Voici le résumé succinct de cette entrevue dû à un contemporain.

« Sa Saincteté le pape, après avoir esté
« conduite jusques au palaiz que j'ai dit luy
« avoir esté préparé par delà leport, chacun
« se retira en son quartier, jusques au lende-
« main que sa dicte Sainteté se prépara pour
« faire son entrée. Laquelle fut faite en fort
« grande somptuosité et magnificence, luy
« estant assis sur une chaire portée sur les
« espaulles de deux hommes, et en ses habits
« pontificaux, hormis la tyare, marchant
« devant lui une haquenée blanche sur la-
« quelle reposait le sacrement de l'autel, et

« estoit ladite haquenée conduitte par deux
« hommes à pied en fort bon équipage
« avecque des resnes de soye blanche. Puis
« après, marchoient tous les cardinaux en
« leurs habits montez sur leurs *mulles pon-*
« *tificales*, et madame la duchesse d'Urbin
« en grande magnificence, accompagnée d'un
« grand nombre de dames et de gentils-
« hommes, tant de France que d'Italie. En
« ceste compagnie étant le Père Saint au lieu
« préparé pour son logis, chacun se retira;
« et tout ce, fut ordonné et conduit sans
« nul désordre ny tumulte. Or ce pendant
« que le pape faisait son entrée, le Roy
« passa l'eau dans une frégate, et alla loger
« au lieu dont le pape estoit party, pour de
« ce lieu le lendemain venir faire l'obéis-
« sance au Père Saint, comme Roy très-
« chrestien.. . . . .

« Estant le Roy préparé partit pour venir

« au palaiz où estoit le pape, accompagné
« des princes de son sang, comme monsei-
« gneur le duc de Vendosmois (1), le comte
« de Sainct-Pol, messieurs de Montpensier et
« de La Roche-sur-Yon, le duc de Nemours,
« frère du duc de Savoye, lequel mourut au-
« dit lieu, le duc d'Albany et plusieurs autres,
« tant comtes, barons que seigneurs, estant
« toujours près du Roy le seigneur de Mont-
« morency, son grand maître. Estant le
« Roy arrivé au palaiz, fut reçu par le pape
« et tout le collège des cardinaux, *assem-*
« *blés en consistoire,* fort humainement. Ce
« faict, chacun se retira au lieu à luy or-
« donné, et le Roy mena avec luy plusieurs
« cardinaux pour les festoyer, et entre autres
« le cardinal de Médicis, neveu du pape,
« homme fort magnifique et bien accom-
« pagné. Au lendemain, ceux ordonnés par

(1) Le père du Vidame de Chartres.

« Sa Sainteté et par le Roy, commencèrent
« à s'assembler pour traiter des choses pour
« lesquelles l'entrevue se faisait. Premièrement
« ment fut traisté du faict de la foy, et fut
« prêchée une bulle pour repprimer les Hé-
« resies et empescher que les choses ne
« vinssent en plus grande combustion qu'el-
« les n'estoient. Puis fut conclud le mariage
« du duc d'Orléans, second fils du Roy, avec
« Catherine de Médicis, duchesse d'Urbin,
« nièce de Sa Saincteté, avec les conditions
« telles ou semblables que celles qui avoient
« été proposées autresfois au duc d'Albany.
« Le dict mariage fut consommé en grande
« magnificence et les espousa (1), nostre
« Saint-Père. Ce mariage ainsi consommé,
« le Saint-Père tint un consistoire auquel

(1) Un italianisme qui ne s'est pas établi dans la langue. On disait alors en France comme en Italie, un tel a marié la une telle, pour dire l'a épousée.

« il créa quatre cardinaux à la dévocion du « Roy, scavoir : le cardinal Le Veneur, de- « vant évesque de Lisieux et grand aumos- « nier, le cardinal de Boulogne de la maison « de la Chambre, frére maternel du duc « d'Albany, le cardinal de Châtillon de la « maison de Colligny, nepveu du sire de « Montmorency, le cardinal de Givry. »

Ce fut quand Strozzi délivra la dot en présence de la cour, qu'y voyant l'étonnement des seigneurs français qui dirent assez haut que c'était peu de chose pour une mésalliance (qu'au-raient-ils dit aujourd'hui?) que le cardinal Hyppolite répondit : — qu'il fallait qu'ils fussent mal instruits des secrets de leur Roy, que Sa Sainteté s'obligeait à donner à la France trois

perles d'une valeur inestimable : Gènes, Milan et Naples.

Le pape laissa le comte Sébastien Montécuculli se présenter lui-même à la cour de France où il offrit ses services en se plaignant d'Antoine de Lèves et de Ferdinand de Gonzague, ce qui fut cause qu'on l'accepta. Montécuculli ne fit point partie de la maison de Catherine qui fut entièrement composée de Français et de Françaises ; car, par une précaution que le pape vit avec le plus grand plaisir, Catherine fut naturalisée française avant le mariage, par lettres-patentes. Montécuculli, comme Espagnol, fut attaché d'abord à la maison de la reine, sœur de Charles-Quint. Puis il passa quelque temps après au

service du Dauphin en qualité d'échanson.

La duchesse d'Orléans se vit entièrement perdue à la cour de François Ier. Son jeune mari s'était épris de Diane de Poitiers, qui certes, comme naissance, pouvait rivaliser Catherine, et se trouvait aussi grande dame qu'elle. La fille des Médicis était primée par la reine Éléonor, sœur de Charles-Quint, et par la duchesse d'Étampes, que son mariage avec le chef de la maison de Brosse rendait une des femmes les plus puissantes et les mieux titrées de France. Sa tante la duchesse d'Albany, la reine de Navarre, la duchesse de Guise, la duchesse de Vendôme, la Connétable, plusieurs autres

femmes tout aussi considérables, éclipsaient par leur naissance et par leurs droits autant que par leur pouvoir dans la cour la plus somptueuse qu'ait eue un roi de France, sans excepter Louis XIV, la fille des épiciers de Florence, plus illustre, plus riche par la maison de la Tour-de-Boulogne, que par sa maison de Médicis.

La position de sa nièce fut si mauvaise et si difficile, que le républicain Philippe Strozzi, très-incapable de la diriger au milieu d'intérêts si contraires, la quitta dès la première année, rappelé d'ailleurs en Italie par la mort de Clément VII. La conduite de Catherine, si l'on vient à songer qu'elle avait à peine quinze ans, fut un modèle

de prudence : elle s'attacha très-étroitement au roi son beau-père qu'elle quitta le moins qu'elle put, elle le suivait à cheval, à la chasse et à la guerre. Son idolâtrie pour François Ier sauva la maison de Médicis de tout soupçon, lors de l'empoisonnement du dauphin. Catherine se trouvait alors, ainsi que le duc d'Orléans, au quartier du roi en Provence, car la France fut bientôt envahie par Charles-Quint. Toute la cour resta sur le théâtre des plaisirs du mariage, devenu celui d'une des guerres les plus cruelles. Au moment où Charles-Quint mis en fuite laissa les os de son armée en Provence, le dauphin revenait vers Lyon par le Rhône ; il s'arrêta pour coucher à Tournon, et, par

passe-temps, il fit quelques exercices violens qui furent presque toute l'éducation de son frère et de lui, par suite de leur captivité comme ôtages. Ce prince eut l'imprudence, ayant très-chaud, au mois d'août, de demander un verre d'eau que Montécuculli lui servit à la glace. Le Dauphin mourut presque subitement. François I[er] adorait son fils. Le Dauphin était, selon tous les historiens, un prince accompli. Le père au désespoir donna le plus grand éclat à la procédure suivie contre Montécuculli, il en chargea les plus savans magistrats du temps. Après avoir subi héroïquement les premières tortures sans rien avouer, le comte fit des aveux par lesquels il impliqua constamment l'Em-

pereur et ses deux généraux Antoine de Lèves et Ferdinand de Gonzague.

Cette procédure ne satisfit point François Ier. Aucune affaire ne fut plus solennellement débattue que celle-ci.

Voici ce que fit le roi, d'après le récit d'un témoin oculaire.

« Le roy fit assembler à Lion tous les « princes de son sang et tous les chevaliers « de son ordre et austres gros personnages « de son royaume : les légat et nonce du pape, « les cardinaux qui se trouvèrent en sa cour, « aussi les ambassadeurs d'Angleterre, « Escosse, Portugal, Venise, Ferrare et « austres ; ensemble tous les princes et gros « seigneurs étrangers, tant d'Italie que d'Al- « lemagne, qui pour ce temps là résidoient « en sa cour, comme le duc d'Wittemberg, « Alleman ; les ducs de Somme, d'Arianne, « d'Atrie ; prince de Melphe (il avait voulu

« épouser Catherine), et de Stilliane Napo-
« litain; le seigneur dom Hyppolite d'Est;
« le marquis de Vigeve de la maison Tri-
« vulce, Milanois; le seigneur Jean Paul
« de Cere, Romain, le seigneur César Fré-
« gose Génevoi, (Génois *de Genova*), le sei-
« gneur Annibal de Gonzague, Mantouan,
« et autres en très grand nombre. Lesquels
« assemblés il fit lire en la présence de eux,
« depuis un bout jusqu'à l'autre, le procès
« du *malheureux homme* qui avait empoisonné
« feu monsieur le Dauphin, avec les inter-
« rogatoires, confessions, confrontations, et
« austres solemnités accoutumés en procès
« criminel, ne voulant pas que l'arrêt fut
« exécuté, sans que tous les assistans eurent
« donné leur advis sur cest énorme et misé-
« rable cas. »

La fidélité, le dévouement et l'habileté du comte Montécuculli peuvent

paraître extraordinaires par un temps d'indiscrétion générale où tout le monde, même les ministres, parlent du plus petit événement où l'on a mis le doigt; mais alors les princes trouvaient des serviteurs dévoués, ou savaient les choisir. Il se rencontrait alors des Morey monarchiques, parce qu'il y avait de la foi. Ne demandez jamais rien de grand aux *intérêts*, parce que les intérêts peuvent changer; mais attendez tout des sentimens, de la foi religieuse, de la foi monarchique, de la foi patriotique. Ces trois croyances produisent seules les Berthereau de Genève, les Sydney, les Strafford d'Angleterre, les assassins de Thomas Becket comme les Montécuculli, les

Jacques-Cœur et les Jeanne d'Arc, comme les Richelieu et les Danton, les Bonchamps, les Talmont et aussi les Clément, les Chabot, etc. Charles-Quint se servit des plus hauts personnages pour exécuter les assassinats de trois ambassadeurs de François Ier. Un an après, Lorenzino, cousin germain de Catherine, assassinait le duc Alexandre, après une dissimulation de trois années, et dans des circonstances qui l'ont fait surnommer le Brutus florentin. La qualité des personnages arrêtait si peu les entreprises, que ni la mort de Léon X ni celle de Clément VII n'ont paru naturelles. Mariana, l'historien de Philippe II, plaisante presque en annonçant l'empoisonnement

de la reine d'Espagne, fille de France, en disant que «*pour la gloire du trône d'Espagne, Dieu permit l'aveuglement des médecins qui traitèrent la reine pour une hydropisie* » (elle était grosse). Quand le roi Henri II se permit une médisance qui méritait un coup d'épée, il trouva La Châteigneraie pour le recevoir. A cette époque, on servait aux princes et princesses leur manger enfermé dans des boîtes à cadenas dont ils gardaient la clef. De là le *droit de cadenas*, honneur qui cessa sous Louis XIV.

Le dauphin mourut empoisonné de la même manière et du même poison peut-être qui servit à *Madame* sous Louis XIV. Le pape Clément VII

était mort depuis deux ans, le duc Alexandre, plongé dans ses débauches, ne paraissait avoir aucun intérêt à l'élévation du duc d'Orléans, Catherine, âgée de dix-sept ans et pleine d'admiration pour son beau-père, était auprès de lui lors de l'événement; Charles-Quint seul paraissait avoir intérêt à cette mort, car François Ier réservait son fils à une alliance qui devait agrandir la France. Les aveux du comte furent donc très-habilement basés sur les passions et sur la politique du moment: Charles-Quint fuyait après avoir vu ses armées ensevelies en Provence avec son bonheur, sa réputation et ses espérances de domination. Remarquez que si la torture avait arraché des aveux

à un innocent, François Ier lui rendait la liberté de parler, au milieu d'une assemblée imposante, et en présence de gens devant lesquels l'innocence avait quelques chances de triomphe. Le roi, qui voulait la vérité, la cherchait de bonne foi.

Malgré son brillant avenir, la situation de Catherine à la cour ne changea point à la mort du Dauphin. Sa stérilité faisait prévoir un divorce, au cas où son mari monterait sur le trône. Le Dauphin était déjà sous le charme de Diane de Poitiers. Diane osait rivaliser madame d'Étampes. Aussi Catherine redoubla-t-elle de soins et de cajoleries envers son beau-père, en comprenant que son appui n'était que

là. Les dix premières années de Catherine furent alors prises par les renaissans chagrins que lui donnaient de mois en mois ses espérances de grossesse détruites, et les ennuis de sa rivalité avec Diane. Jugez de ce que devait être la vie d'une princesse surveillée par une maîtresse jalouse, appuyée par un énorme parti, le parti catholique, et par les deux alliances énormes que la Sénéchale fit en mariant ses deux filles, l'une à Robert de La Mark, duc de Bouillon, prince de Sedan, l'autre à Claude de Lorraine, duc d'Aumale.

Catherine, perdue au milieu du parti de madame d'Étampes et du parti de la Sénéchale (tel fut pendant le règne de François Ier le titre de Diane) qui

divisaient la cour et la politique entre ces deux ennemies mortelles, essaya d'être à la fois l'amie de la duchesse d'Étampes et l'amie de Diane de Poitiers. Celle qui devait être une si grande reine joua le rôle de servante; elle fit ainsi l'apprentissage de cette politique à deux visages qui fut le secret de sa vie. La *reine* se trouva plus tard entre les catholiques et les calvinistes, comme la *femme* avait été pendant dix ans entre madame d'Étampes et madame de Poitiers. Elle étudia les contradictions de la politique française: François Ier soutenait Calvin et les Luthériens pour embarrasser Charles-Quint. Puis, après avoir sourdement et patiemment protégé la Réformation,

en Allemagne, après avoir toléré le séjour de Calvin à la cour de Navarre, il sévit contre elle avec une rigueur démesurée. Catherine vit donc cette cour et les femmes de cette cour jouant avec le feu de l'hérésie, Diane à la tête du parti catholique avec les Guises, uniquement parce que la duchesse d'Étampes soutenait Calvin et les protestans. Telle fut l'éducation politique de cette reine qui remarqua dans le cabinet du roi de France les erremens de la maison de Médicis. Le Dauphin contrecarrait son père en toutes choses, il fut mauvais fils. Il oublia la plus cruelle mais la plus vraie maxime de la Royauté, à savoir que les trônes sont solidaires, et que le fils, qui peut faire de l'oppo-

sition pendant la vie de son père, doit en suivre la politique en montant sur le trône. Spinosa, qui ne fut pas moins profond politique que grand philosophe, a dit, pour le cas où un roi succède à un autre par une insurrection ou par un attentat : « Si le nouveau roi « veut assurer son trône et garantir sa « vie, il faut qu'il montre tant d'ardeur « pour venger la mort de son prédé- « cesseur, qu'il ne prenne plus envie « à personne de commettre un pareil « forfait. Mais pour le venger *digne- « ment,* il ne lui suffit pas de répandre « le sang de ses sujets, il doit approu- « ver les maximes de celui qu'il a rem- « placé, tenir la même route dans le « gouvernement. » Ce fut l'application

de cette maxime qui donna Florence aux Médicis. Cosme Ier, le successeur du duc Alexandre, fit assassiner, après onze ans, le Brutus florentin à Venise, et comme nous l'avons dit déjà, persécuta sans cesse les Strozzi. Ce fut l'oubli de cette maxime qui perdit Louis XVI. Ce roi manquait à tous les principes du gouvernement en rétablissant les parlemens supprimés par son grand-père. Louis XV avait vu bien juste. Les parlemens, notamment celui de Paris, furent pour la moitié dans les troubles qui nécessitèrent la convocation des Etats-Généraux. La faute de Louis XV fut, en abattant cette barrière qui séparait le trône du peuple, de ne pas lui en avoir

substitué une plus forte. Le crime de Louis XV fut de ne pas avoir remplacé les parlemens par une forte constitution des provinces. Là se trouvait le remède aux maux de la Monarchie, là se trouvait le vote des impôts, leur régularisation, et une lente approbation des réformes nécessaires au régime de la Monarchie. Le premier acte de Henri II fut de donner sa confiance au connétable de Montmorency que son père lui avait enjoint de laisser dans la disgrâce. Le connétable de Montmorency fut, avec Diane de Poitiers, à qui il s'était étroitement lié, le maître de l'État. Catherine fut donc encore moins heureuse et moins puissante,

quand elle se vit Reine de France, que quand elle était Dauphine. D'abord, à partir de 1543, elle eut tous les ans un enfant pendant dix ans, et fut occupée de ses devoirs de maternité durant toute cette période qui embrasse les dernières années du règne de François Ier et presque tout le règne de Henri II. Il est impossible de ne pas voir dans cette fécondité continuelle, l'influence d'une rivale qui voulait ainsi se débarrasser de la femme légitime. Cette barbarie d'une politique femelle dut être un des griefs de Catherine contre Diane. Mise ainsi en dehors des affaires, cette femme supérieure passa le temps à observer les intérêts de tous les gens de la cour et de tous les partis qui

s'y formèrent. Tous les Italiens qui l'avaient suivie excitaient de violentes suspicions. Après l'exécution de Montécuculli, le connétable de Montmorency, Diane et la plupart des fins politiques de la cour furent travaillés de soupçons contre les Médicis; mais François Ier les repoussa toujours. Aussi les Gondi, les Birague, les Strozzi, les Ruggieri, les Sardini, enfin ceux qu'on appelait les Italiens, venus à la suite de Catherine, furent-ils dans la nécessité de déployer d'immenses ressources d'esprit, de fine politique et de courage, pour demeurer à la cour sous le poids de la défaveur qui pesait sur eux. Pendant le règne de Diane de Poitiers la complaisance

de Catherine pour Diane alla si loin que des gens habiles y auraient eu la preuve de cette profonde dissimulation que les hommes, les événemens et la conduite de Henri II ordonnaient à Catherine de déployer. On est allé trop loin en prétendant qu'elle ne réclama jamais ses droits ni comme épouse ni comme reine. D'abord, le sentiment de sa dignité, que Catherine eut au plus haut degré, lui interdisait de réclamer ce que les historiens appellent les droits d'épouse. Les onze grossesses et les dix enfans de Catherine expliquent assez la conduite de Henri II que les grossesses de sa femme laissaient libre de passer son temps avec Diane de Poitiers. Mais le roi

ne manqua certes à rien de ce qu'il se devait à lui-même, il fit à la reine une *entrée* digne de toutes celles qui avaient eu lieu jusqu'alors pour son couronnement comme reine. Les registres du Parlement et ceux de la Cour des Comptes indiquent que ces deux grands corps allèrent au-devant d'elle hors Paris jusqu'à Saint-Lazare. Voici d'ailleurs l'extrait du récit de Du Tillet.

« On avait dressé à Saint-Lazare un
« échafaud sur lequel était un trône que du
« Tillet, appelle *une chaire de parement.* Ca-
« therine y prit séance, vêtue d'un surcot,
« ou espèce de mantelet d'hermine, couvert
« de pierreries, d'un corset de dessous
« avec le manteau royal et ayant sur la tête
« une couronne enrichie de perles et de dia-
« mans, et soutenue par la maréchale de la

« Mark, sa dame d'honneur. Autour d'elle « étaient *debout* les princes du sang, et « autres princes et seigneurs richement ha- « billés avec le chancelier de France *vêtu d'une « robe de toile d'or*, figurée sur un fond cra- « moisi rouge (1). Devant la reine et sur le « même échafaud, étaient assises sur deux « rangs, douze duchesses ou comtesses, « vêtues de surcots d'hermine, corsets, man- « teaux, et cercles, c'est-à-dire couronnes « de duchesse ou comtesse. C'étaient les du- « chesses d'Estouteville, Montpensier, l'aî- « née et la jeune, la princesse de la Roche- « sur-Yon ; les duchesses de Guise, de Ni- « vernois, d'Aumale, de Valentinois (Diane « de Poitiers), Mademoiselle la bâtarde lé- « gitimée de France (titre de la fille du

(1) Le mot cramoisi ne signifiait pas exclusivement la couleur rouge, il voulait dire aussi la perfection de la teinture. (*Voy.* Rabelais.)

« roi, Diane, qui fut duchesse de Castro-
« Farnèse, puis duchesse de Montmorency-
« Damville), madame la connétable et ma-
« demoiselle de Nemours, sans les autres
« demoiselles qui ne trouvèrent rang. Les
« quatre présidens à mortier, quelques
« autres membres de la cour, le greffier Du
« Tillet montèrent sur l'échafaud, firent
« leurs révérences, et ayant mis un genou
« en terre, le premier président Lizet ha-
« rangua la reine. Le chancelier mit un ge-
« nou en terre et répondit. Elle fit son entrée
« sur les trois heures après-midi, en litière
« découverte, ayant madame Marguerite de
« France vis-à-vis d'elle, et aux côtés de sa
« litière les cardinaux d'Amboise, de Châ-
« tillon, de Boulogne et de Lenoncourt en
« rochet. Elle alla descendre à l'église
« Notre-Dame, et y fut reçue par le clergé.
« Après son oraison, on la conduisit par

« la rue de la Calandre au Palais, où le sou-
« per royal était préparé dans la grand'
« salle. Elle y parut assise au milieu de la
« table de marbre, et sous un dais de ve-
« lours parsemé de fleurs de lis d'or. »

C'est ici le lieu de détruire une de ces opinions populaires erronées que répètent quelques personnes, d'après Sauval d'ailleurs. On a prétendu que Henri II poussa l'oubli des convenances jusqu'à mettre le chiffre de sa maîtresse sur les monumens que Catherine lui conseilla de continuer ou de commencer avec tant de magnificence. Mais le double chiffre qui se voit au Louvre dément tous les jours ceux qui sont assez peu clairvoyans pour donner de la consistance à ces niaiseries qui déshonorent gratuitement nos

rois et nos reines. L'H de Henri II contient les deux C adossés de Catherine, qui paraissent aussi former deux D pour Diane. Cette coïncidence a dû plaire à Henri II, mais il n'en est pas moins vrai que le chiffre royal contenait officiellement la lettre du roi et celle de la reine. Et cela est si vrai, que ce chiffre existe encore sur la colonne de la Halle au Blé, bâtie par Catherine seule. Dans une occasion solennelle, au moment où il partit pour son expédition d'Allemagne, Henri II déclara Catherine régente pendant son absence, aussi bien qu'en cas de mort, le 25 mars 1552. Le plus cruel ennemi de Catherine, l'auteur du *discours merveilleux sur les déportemens de Ca-*

therine II, convient qu'elle s'acquitta de ce gouvernement à la louange générale et que le roi fut satisfait de son administration. Henri II eut à propos des hommes et de l'argent. Enfin, après la fatale journée de Saint-Quentin, Catherine obtint des Parisiens des sommes considérables, qu'elle envoya à Compiègne où se trouvait le roi.

En politique Catherine fit des efforts inouïs pour obtenir un peu d'influence. Elle eut assez d'habileté pour mettre le Connétable, tout-puissant sous Henri II, dans ses intérêts. On sait la terrible réponse que fit le roi tourmenté par Montmorency. Cette réponse était le résultat des bons con-

seils que Catherine donna, dans le peu de momens où elle se trouva seule avec le roi, et où elle lui exposa la politique florentine, qui était d'opposer les grands du royaume les uns aux autres, et d'établir l'autorité royale sur leurs ruines, le système de Louis XI, continué plus tard par elle et par Richelieu. Henri II, qui ne voyait que par les yeux de Diane et du Connétable, fut un roi tout féodal et ami des grandes maisons de son royaume. Après la tentative inutilement faite par le Connétable en sa faveur, et qu'il faut reporter à l'année 1556, Catherine caressa beaucoup les Guise, et forma le projet de les détacher du parti de Diane afin de les opposer au Connétable. Mais,

malheureusement, Diane et le Connétable étaient tout aussi animés que les Guise contre les Protestans. Il n'y eut donc pas dans leur lutte cette animosité qu'y aurait mise la question religieuse. D'ailleurs, Diane rompit en visière aux projets de la reine, en coquetant avec les Guise et donnant sa fille au duc d'Aumale. Elle alla si loin, que certains auteurs prétendent qu'elle accorda plus que ses bonnes grâces au galant cardinal de Lorraine. Les satiriques du temps ont fait à ce sujet le quatrain suivant sur Henri II.

Sire, si vous laissez comme Charles (1) désire,
Comme Diane veut, par trop vous gouverner,
Fondre, pétrir, mollir, refondre, retourner;
Sire, vous n'êtes plus, vous n'êtes plus que cire.

(1) Le cardinal de Lorraine.

Il est impossible de regarder comme sincères les marques de douleur et l'ostentation des regrets de Catherine à la mort de Henri II. Par cela même que le roi était attaché par une inaltérable passion à Diane de Poitiers, Catherine devait jouer le rôle d'une femme délaissée qui adore son mari ; mais comme toutes les femmes de tête, elle persista dans sa dissimulation, et ne cessa de parler avec tendresse de Henri II. Diane, comme on sait, porta toute sa vie le deuil de M. de Brézé, son mari. Ses couleurs étaient blanc et noir, le roi les avait au tournoi où il mourut. Catherine, sans doute en imitation de sa rivale, garda le deuil de Henri II pendant toute sa vie.

Elle eut envers Diane de Poitiers une perfection de perfidie à laquelle les historiens n'ont pas fait attention. A la mort du roi, la duchesse de Valentinois fut complétement disgraciée et malhonnêtement abandonnée par le Connétable, homme tout à fait au-dessous de sa réputation. Diane fit offrir à la reine sa terre et son château de Chenonceaux à Catherine. Catherine dit alors en présence de témoins : —Je ne puis oublier qu'elle faisait les délices de mon cher Henri, j'ai honte d'accepter, je veux lui donner en échange un domaine, et lui propose celui de Chaumont-sur-Loire.

En effet, l'acte d'échange fut passé à Blois en 1559. Diane, qui avait pour

gendres les ducs d'Aumale et de Bouillon, alors prince souverain, conserva toute sa fortune et mourut en paix en 1566, âgée de soixante-six ans. Elle avait donc dix-neuf ans de plus que Henri II. Ces dates, tirées de son épitaphe copiée sur son tombeau par l'historien qui s'est occupé d'elle vers la fin du dernier siècle, éclaircissent bien des difficultés historiques; car beaucoup d'historiens lui donnaient les uns quarante ans, les autres seize ans lors de la condamnation de son père en 1523. Elle avait alors vingt-quatre ans. Après avoir lu tout, pour et contre sa conduite avec François Ier, au moment où la maison de Poitiers courut un si grand danger, nous ne voudrions

rien affirmer, ni rien contredire. Ceci est un de ces passages qui restent obscurs dans l'histoire. Nous pouvons voir, par ce qui se passe de nos jours, que l'histoire se fausse au moment même où elle se fait. Catherine, qui fonda de grandes espérances sur l'âge de sa rivale, avait essayé plusieurs fois de la renverser. Ce fut une lutte sourde et horrible. Un jour Catherine fut sur le point de faire réussir ses espérances. En 1554, madame Diane étant malade, pria le roi d'aller à Saint-Germain pendant qu'elle se remettrait. Cette haute coquette ne voulait pas être vue au milieu de l'appareil nécessaire à la faculté, ni sans l'éclat de la toilette. Catherine fit composer,

pour recevoir le roi à son retour, un magnifique ballet où six jeunes filles devaient lui réciter une pièce de vers. Parmi ces six filles, elle avait choisi miss Fleming, parente de son oncle le duc d'Albany, la plus belle personne qu'il fût possible de voir, blonde et blanche; puis une de ses parentes, Clarisse Strozzi, magnifique Italienne dont la chevelure noire était superbe et les mains d'une beauté rare; mademoiselle Lewiston, demoiselle d'honneur de Marie-Stuart, Marie-Stuart elle-même, madame Elisabeth de France, qui fut cette si malheureuse reine d'Espagne, et madame Claude. Élisabeth avait neuf ans, Claude huit ans, Marie-Stuart douze. Evidemment, la reine avait voulu faire

ressortir Clarisse Strozzi, miss Fleming, et les présenter sans rivales au choix du roi. Le roi ne résista point; il aima miss Fleming, il eut d'elle un enfant naturel, Henri de Valois, comte d'Angoulême, grand-prieur de France. Mais le crédit et l'influence de Diane n'en furent point ébranlés. Comme plus tard, madame de Pompadour avec Louis XV, la duchesse de Valentinois pardonna. Mais, quel amour cette tentative annonce-t-elle chez Catherine ? est-ce l'amour du pouvoir, ou l'amour du mari? Les femmes décideront.

On parle beaucoup aujourd'hui de la licence de la presse ; mais il est difficile d'imaginer à quel point elle fut portée à l'origine de l'imprimerie.

D'abord, on sait que l'Arétin, le Voltaire de son temps, faisait trembler les rois, et Charles-Quint tout le premier. Mais on ne sait peut-être pas jusqu'où allait l'audace des pamphlets. Ce château de Chenonceaux fut *donné* à Diane, non pas donné, elle fut suppliée de l'accepter, pour oublier une des plus horribles publications qui aient été faites contre une femme et qui montre quelle fut la violence de la guerre entre elle et madame d'Etampes. En 1537, quand elle avait trente-huit ans, un poète champenois, nommé Jean Voûté, publia un recueil de poésies latines où se trouvent trois épigrammes contre elle. Il faut croire que le poète était assuré de quelque

haute protection, car son recueil est précédé de son éloge fait par Salmon Macrin, premier valet de chambre du roi. Voici quelques passages de ces épigrammes intitulées : IN PICTAVIAM ANUM AULICAM. (*Contre* LA POITIERS, vieille femme de cour).

..... *Non trahit esca fictam prædam.*

Un appât peint n'attrape point de gibier, dit le poète, après lui avoir dit qu'elle se peignait le visage, qu'elle achetait ses dents et ses cheveux,

Emas, consilium sequuta nostrum,
C.... vel minimo annulo minorem,

Tu n'obtiendrais pas encore ce que tu veux de ton amant, car il faudrait être en vie, et tu es morte.

DEFORMOSSISSIMA *cùm sit aulicarum*
VETUSTISSIMA; *cùm que* ANUS *sit et cùm*
Sit SPURCISSIMA, *tristiorque ineptæ*
SIMIÆ, *natisbusque, clunibusque;*
Cùmque sit sordidior lupis, venusti
In se nihilque habeat, vel elegantis;
Arrectum modo respuat, nec ullum

PENEM *pictavia, aulica illa pellex*
Impurissima.....

Voilà le commencement! et cette épigramme, qui est la troisième, va croissant. Ce recueil, imprimé chez Simon de Colines, était dédié A UN ÉVÊQUE!... à François Bohier, le frère de celui qui, pour sauver son crédit à la cour et racheter ce crime, offrit à l'avénement de Henri II, le château de Chenonceaux, bâti par son père Thomas Bohier, Conseiller d'Etat sous quatre rois: Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier. Qu'étaient les pamphlets publiés contre madame de Pompadour, comparés à de pareils vers qu'on dirait écrits par Martial? Ce Voûté dut mal finir.

Ainsi la terre et le château de Chenonceaux ne coûtaient à Diane que le pardon d'une injure ordonné par l'Evangile ! Et pour ne pas être décrétées par un jury, les amendes infligées à la Presse étaient un peu plus dures que celles d'aujourd'hui.

Les reines de France, devenues veuves, devaient rester dans la chambre du roi pendant quarante jours, sans voir d'autre clarté que celle des cierges; elles n'en sortaient qu'après l'enterrement du roi. Cette coutume inviolable contrariait fort Catherine qui craignit les brigues, elle trouva moyen de s'en dispenser. Voici comment. Le cardinal de Lorraine sortant un jour (dans ce temps-là! dans ce moment!) de

grand matin de chez la Belle Romaine, une célèbre courtisane du temps de Henri II, qui demeurait rue Culture-Sainte-Catherine, fut maltraité par une troupe de libertins. « De quoi Sa Sainteté très étonnée, » dit Henri Estienne, fit entendre que les hérétiques lui dressaient des embûches; et, pour ce fait, la cour alla de Paris à Saint-Germain. La reine ne voulut pas abandonner le roi son fils, et s'y transporta. L'avénement de François II, époque à laquelle Catherine crut saisir le pouvoir, fut un moment de déception qui couronna cruellement les vingt-six ans de douleurs qu'elle avait déjà passés à la cour de France. Les Guise s'emparèrent alors du pou-

voir avec une audace incroyable : le duc de Guise fut mis à la tête de l'armée, et le Connétable fut disgracié, le cardinal eut les finances et le clergé. Catherine commença sa carrière politique, par un de ces drames qui, pour ne pas avoir eu l'éclat des autres, n'en fut pas moins le plus atroce, et qui l'accoutuma sans doute aux terribles émotions de sa vie. Tout en paraissant d'accord avec les Guises, elle essaya d'assurer son triomphe en s'appuyant sur la maison de Bourbon. Soit que Catherine, après avoir inutilement tenté les moyens les plus violents, eût voulu employer la jalousie pour ramener le roi ; soit qu'en arrivant à sa seconde jeunesse, il lui parût cruel de ne pas connaître l'amour,

elle avait témoigné le plus vif intérêt à un seigneur du sang royal, François de Vendôme, fils de Louis de Vendôme (maison d'où est issue la maison de Bourbon), et Vidame de Chartres, nom sous lequel il est connu dans l'histoire. La haine secrète que Catherine portait à Diane se révélait en beaucoup de circonstances, auxquelles les historiens préoccupés des intérêts politiques n'ont fait aucune attention. L'attachement de Catherine pour le Vidame vint d'une insulte que ce jeune homme fit à la favorite. Diane voulait les plus belles alliances pour ses filles qui, d'ailleurs, tenaient à la plus haute noblesse du royaume. Elle ambitionnait surtout l'honneur d'un mariage avec la maison

de France : on proposa de sa part la main de sa seconde fille, qui fut depuis duchesse d'Aumale, au Vidame, que la politique fort sage de François Ier maintenait dans la pauvreté. En effet, quand le Vidame de Chartres et le prince de Condé vinrent à la cour, François Ier leur donna, quoi? la charge de chambellans ordinaires avec douze cents écus de pension, ce qu'il baillait à de simples gentilshommes. Quoique Diane de Poitiers offrît d'immenses biens, quelque belle charge de la couronne et la faveur du Roi, le Vidame refusa. Puis ce Bourbon, déja factieux, épousa Jeanne, fille du baron d'Estissac, de laquelle il n'eut point d'enfants. Ce trait de fierté le re-

commanda naturellement à Catherine, qui l'accueillit avec une faveur marquée et s'en fit un ami dévoué. Les historiens ont comparé le dernier duc de Montmorency, décapité à Toulouse, au Vidame de Chartres, pour l'art de plaire, pour le mérite et le talent. Henri II ne se montra pas jaloux, il ne parut pas supposer qu'une reine de France manquât à ce qu'elle se devait, ni qu'une Médicis oubliât l'honneur qu'un Valois lui avait fait. Au moment où la reine coqueta, dit-on, avec le Vidame de Chartres, elle était à peu près abandonnée par le roi depuis la naissance de son dernier enfant. Cette tentative ne servit donc à rien, puisque ce prince mourut portant les couleurs de Diane de Poitiers.

A la mort du roi, la reine Catherine se trouva donc en commerce de galanterie avec le Vidame, situation qui n'avait rien que de conforme aux mœurs du temps, où l'amour fut à la fois si chevaleresque et si licencieux, que les plus belles actions y étaient aussi naturelles que les plus blâmables ; seulement comme toujours, les historiens ont commis la faute de prendre l'exception pour la règle. Les quatre fils de Henri II rendaient nulle la position des Bourbons, tous excessivement pauvres, et accablés par le mépris que la trahison du Connétable jetait sur eux, malgré les raisons qui contraignirent le Connétable à sortir du royaume.

Le Vidame de Chartres, qui fut

au premier prince de Condé ce que Richelieu fut à Mazarin, son père en politique, son modèle, et de plus, son maître en galanterie, cacha l'excessive ambition de sa maison sous les dehors de la légèreté. Hors d'état de lutter avec les Guises, avec les Montmorency, les princes d'Ecosse, les cardinaux, les Bouillon, il se fit distinguer par sa bonne grâce, par ses manières, par son esprit qui lui valurent les faveurs des plus charmantes femmes, et le cœur de celles auxquelles il ne songeait point. Ce fut un de ces hommes privilégiés, dont les séductions étaient irrésistibles et qui dut à l'amour les moyens de tenir son rang. Les Bourbons ne se seraient pas fâchés comme Jarnac de la médisance de La Châtai-

gneraie: ils acceptaient très-bien des terres et des châteaux de leurs maîtresses.

A la mort de Henri II, pendant les vingt premiers jours de deuil, la situation du Vidame changea donc tout-à-coup. Objet des attentions de la reine mère et lui faisant la cour comme on pouvait la faire à la reine, très-secrètement, il parut destiné à jouer un rôle, et Catherine résolut en effet de se servir de lui. Ce prince reçut d'elle des lettres pour le prince de Condé, dans lesquelles elle démontrait la nécessité de s'allier contre les Guises. Instruits de cette intrigue, les Guises entrèrent dans la chambre de la Reine, pour lui arracher l'ordre de mettre le Vidame à la Bastille, et Catherine se trouva dans la dure né-

cessité d'obéir. Le Vidame mourut après quelques mois de captivité, le jour où il sortit de prison, quelque temps avant la conspiration d'Amboise. Tel fut le dénouement du premier et du seul amour qu'ait eu Catherine de Médicis. Les écrivains protestants ont dit que la reine fit empoisonner le Vidame pour confier à la tombe le secret de ses galanteries !.. Voilà quel fut pour cette femme l'apprentissage du pouvoir royal ?

Nota. On a mis par inadvertance aux pages XXVII et XXVIII : PETIT SOUPER, au lieu de LES DEUX RÊVES, titre de la 3e étude sur Catherine de Médicis, publiée en 1828 et non en 1830.

FIN DE LA PRÉFACE.

LE MARTYR CALVINISTE.

« Le fanatisme et tous les sentimens
« sont des forces vives. »
(Louis Lambert.)



PREMIER CHAPITRE.

Une maison qui n'existe plus, au coin qui n'existe plus, de la rue de la Vieille Pelleterie qui n'existe plus, dans un Paris qui n'existe plus.

Peu de personnes aujourd'hui savent combien étaient naïves les habitations des bourgeois de Paris au quatorzième siècle, et combien simple était leur vie; peut-être cette simplicité d'action et de pensée a-t-elle été la cause de leurs grandeurs; car, certes, la

vieille bourgeoisie parisienne fut grande, libre et noble, plus peut-être que la bourgeoisie d'aujourd'hui. Son histoire est à faire, elle demande et attend un homme de génie.

Inspirée par l'incident peu connu qui forme le fond de cette Étude et qui sera l'un des plus remarquables de l'histoire de la bourgeoisie, cette réflexion arrivera sans doute sur les lèvres de tout le monde, après ce récit. Est-ce la première fois qu'en histoire la conclusion aura précédé les faits?

En 1560, les maisons de la rue de la Vieille-Pelleterie bordaient la rive gauche de la Seine, entre le pont Notre-Dame et le Pont au Change. La voie publique et les maisons occupaient l'espace pris par la seule chaussée du quai actuel. Chaque maison, assise sur la Seine même, permettait aux habitans d'y descendre par les escaliers en bois ou en pierre,

que défendaient de fortes grilles en fer ou des portes en bois clouté. Ces maisons avaient, comme celles de Venise, une porte en terre ferme et une porte d'eau.

Au moment où cette histoire se publie, il n'existe plus qu'une seule maison de ce genre qui puisse rappeler le vieux Paris; encore disparaîtra-t-elle bientôt : elle est au coin du Petit-Pont, en face du corps-de-garde de l'Hôtel-Dieu.

Autrefois, chaque logis présentait du côté de la rivière la physionomie bizarre que lui donnaient soit le métier du locataire et ses habitudes, soit l'originalité des constructions inventées par les propriétaires pour user ou abuser de la Seine.

Les ponts étant bâtis et presque tous encombrés de plus de moulins que les besoins de la navigation n'en pouvaient souffrir, la

Seine comptait dans Paris autant de bassins clos que de ponts.

Certains bassins de ce vieux Paris eussent offert à la peinture des tons précieux. Quelle forêt ne présentaient pas les poutres entre-croisées qui soutenaient les moulins, leurs immenses vannes et leurs roues? Quels effets singuliers que ceux des étais employés pour faire anticiper les maisons sur le fleuve?

Malheureusement la peinture de genre n'existait pas alors, et la gravure était dans l'enfance: nous avons donc perdu ce curieux spectacle, offert encore, mais en petit, par certaines villes de province où les rivières sont crénelées de maisons en bois, et où, comme à Vendôme, les bassins, pleins de longues herbes, sont divisés par d'immenses grilles pour isoler les propriétés qui s'étendent sur les deux rives.

Le nom de cette rue, maintenant effacé sur

la carte, indique assez le genre de commerce qui s'y faisait. Dans ce temps, les marchands adonnés à une même partie, loin de se disséminer par la ville, se mettaient ensemble et se protégeaient ainsi mutuellement. Confédérés socialement par la Corporation qui limitait leur nombre, ils étaient encore réunis en Confrérie par l'Église.

Ainsi les prix se maintenaient. Puis les maîtres n'étaient pas la proie de leurs ouvriers et n'obéissaient pas comme aujourd'hui à leurs caprices; au contraire, ils en avaient soin, ils en faisaient leurs enfans, et les initiaient aux finesses du travail. Pour devenir maître, un ouvrier devait alors produire un chef-d'œuvre, toujours offert au saint qui protégeait la Confrérie. Oserez-vous dire que le défaut de concurrence ôtait le sentiment de la perfection, empêchait la beauté des produits, vous dont l'admiration pour les œuvres de l'antique industrie a

créé la profession nouvelle de marchand de bric-à-brac ?

Aux quinzième et seizième siècles, le commerce de la pelleterie formait une des plus florissantes industries. La difficulté de se procurer les fourrures, qui, tirées du nord, exigeaient de longs, de périlleux voyages, donnait un prix excessif aux produits de la pelleterie. Alors comme à présent, le prix excessif provoquait la consommation, car la vanité ne connaît pas d'obstacles.

En France et dans les autres royaumes, non seulement des ordonnances réservaient le port des fourrures à la noblesse, ce qu'atteste le rôle de l'hermine dans les vieux blasons, mais encore certaines fourrures rares, comme le *vair*, qui sans aucun doute était la zibeline impériale, ne pouvaient être portées que par les rois, par les ducs et par les seigneurs revêtus

de certaines charges. On distinguait le grand et le menu vair.

Ce mot, depuis cent ans, est si bien tombé en désuétude que, dans un nombre infini d'éditions des contes de Perrault, la célèbre pantouffle de Cendrillon, sans doute de *menu vair*, est présentée comme étant de *verre*. Dernièrement, Théophile Gauthier, un de nos poètes les plus distingués, dont la prose vaut d'ailleurs la poésie, et dont l'instruction doit être remarquée par un temps où la plupart des écrivains ne savent rien, était obligé de rétablir la véritable orthographe de ce mot pour l'instruction de ses confrères les feuilletonnistes en rendant compte de la *Cenerentola*, où la pantouffle symbolique est remplacée par un anneau qui signifie peu de chose.

Naturellement, les ordonnances sur le port de la fourrure étaient perpétuellement en-

freintes au grand plaisir des pelletiers. Le haut prix des étoffes et celui des pelleteries faisaient alors d'un vêtement une de ces choses durables, appropriées aux meubles, aux armures, aux détails de la forte vie du quinzième siècle. Une femme noble, un seigneur, tout homme riche, comme tout bourgeois, possédaient au plus deux vêtemens par saison, lesquels duraient leur vie et au-delà : les habits se léguaient aux enfans. Aussi, la clause relative aux armes et aux vêtemens dans les contrats de mariage, aujourd'hui presque inutile à cause du peu de valeur des garde-robes incessamment renouvelées, était-elle dans ce temps d'un immense intérêt. Le haut prix avait amené la solidité. La toilette d'une femme constituait un capital énorme, compté dans la maison, serré dans ces immenses bahuts qui menacent les plafonds de nos appartemens modernes. La parure d'une femme

de 1840 eût été le *déshabillé* d'une grande dame de 1540.

Aujourd'hui, la découverte de l'Amérique, la facilité des transports, la ruine des distinctions sociales qui a préparé la ruine des distinctions apparentes, tout a réduit la pelleterie où elle en est : à presque rien. L'objet qu'un pelletier vend aujourd'hui, comme autrefois, vingt livres, a suivi l'abaissement de l'argent; autrefois, la livre valait plus de vingt francs d'aujourd'hui. Aujourd'hui la petite bourgeoise, la courtisane qui bordent de martre leurs pèlerines, ignorent qu'en 1440 un sergent de ville malveillant les eût incontinent arrêtées et menées par devant le juge du Châtelet. Les Anglaises, si folles de l'hermine, ne savent pas que jadis les reines, les duchesses et les chanceliers de France pouvaient seuls porter cette royale fourrure.

Il existe aujourd'hui plusieurs maisons

anoblies, dont le nom véritable est Pelletier ou Lepelletier, et dont évidemment l'origine est due à quelque riche comptoir de pelleteries, car la plupart des noms bourgeois ont commencé par être des surnoms.

Cette digression explique non seulement les longues querelles sur la préséance que la Confrérie des drapiers eut pendant deux siècles avec la Confrérie des pelletiers et des merciers (chacune d'elles voulait marcher la première, comme la plus considérable de Paris), mais encore l'importance du sieur Lecamus, pelletier honoré de la pratique des deux reines, Catherine de Médicis et Marie Stuart, de la pratique du parlement, depuis vingt ans le syndic de sa corporation, et qui demeurait dans cette rue.

La maison de Lecamus était une des trois qui formaient les trois encoignures du carrefour sis au bas du Pont-au-Change et

où il ne reste plus aujourd'hui que la tour du Palais-de-Justice qui faisait la quatrième.

A l'angle de cette maison, sise au coin du Pont-au-Change et du quai maintenant appelé le quai aux Fleurs, l'architecte avait ménagé un cul de lampe pour une madone, sans cesse éclairée par des cierges, ornée de vrais bouquets de fleurs dans la belle saison, et de fleurs artificielles en hiver.

Du côté de la rue du Pont comme du côté de la rue de la Vieille-Pelleterie, la maison était appuyée sur des piliers en bois. Toutes les maisons des quartiers marchands offraient sous ces piliers une galerie où les passans marchaient à couvert sur un terrain durci par la boue qu'ils y apportaient et qui le rendait assez raboteux. Dans toutes les villes, ces galeries ont été nommées en France *les piliers*, mot générique auquel on ajoutait la qualifi-

cation du commerce, comme les piliers des Halles, les piliers de la Boucherie.

Ces galeries, nécessitées par l'atmosphère parisienne, si changeante, si pluvieuse, et qui donnaient à la ville sa physionomie, ont entièrement disparu. De même qu'il n'existe plus qu'une seule maison assise sur la rivière, il existe à peine une longueur de cent pieds des anciens piliers des Halles, les derniers qui aient résisté au temps. Encore, dans quelques jours, ce reste du sombre dédale de l'ancien Paris sera-t-il démoli.

Certes, l'existence de ces débris du moyen âge est incompatible avec les grandeurs du Paris moderne. Aussi ces observations tendent-elles moins à regretter ces fragmens de la vieille cité qu'à consacrer leur peinture par les dernières preuves vivantes, près de mourir, et à faire absoudre des descriptions pré-

cieuses pour un avenir qui talonne le siècle actuel.

Les murs de cette maison étaient bâtis en bois couvert d'ardoises. Les intervalles entre chaque pièce de bois avaient été, comme on le voit encore dans quelques vieilles villes de province, remplis par des briques dont les épaisseurs contrariées formaient un dessin appelé point de Hongrie. Les appuis des croisées et leurs linteaux, également en bois, étaient richement sculptés, comme le pilier du coin qui s'élevait au-dessus de la madone, comme les piliers de la devanture du magasin. Chaque croisée, chaque maîtresse-poutre qui séparait les étages offrait des arabesques de personnages ou d'animaux fantastiques couchés dans des feuillages d'invention.

Du côté de la rue, comme sur la rivière, la maison avait pour coiffure un toit semblable à deux cartes mises l'une contre l'autre, et pré-

sentait ainsi pignon sur rue et pignon sur l'eau. Le toit débordait comme le toit d'un chalet suisse, assez démesurément pour qu'il y eût au second étage une galerie extérieure, ornée de balustres, sur laquelle la bourgeoise se promenait à couvert en voyant sur toute la rue ou sur le bassin compris entre les deux ponts et les deux rangées de maisons.

Les maisons assises sur la rivière étaient alors d'une grande valeur. A cette époque le système des égouts et des fontaines était à créer, il n'existait encore que l'égout de ceinture achevé par Aubriot, le premier homme de génie et de puissant vouloir qui pensa, sous Charles V, à l'assainissement de Paris. Les maisons situées comme celle de Lecamus trouvaient dans la rivière à la fois l'eau nécessaire à la vie et l'écoulement naturel des eaux pluviales ou ménagères.

Les immenses travaux que les *Prévôts des*

Marchands ont faits en ce genre disparaissent encore. Aujourd'hui les quadragénaires seuls se souviennent d'avoir vu les gouffres où s'engloutissaient les eaux, rue Montmartre, rue du Temple, etc. Ces terribles gueules béantes furent, en ces vieux temps, d'immenses bienfaits. Leur place sera sans doute éternellement marquée par l'exhaussement subit de la chaussée à l'endroit où elles s'ouvraient : autre détail archéologique inexplicable dans deux siècles pour l'historien.

Un jour, vers 1816, une petite fille qui portait à une actrice de l'Ambigu ses diamans pour un rôle de reine, fut surprise par une averse, et fut si fatalement entraînée dans l'égout de la rue du Temple qu'elle allait y disparaître, sans les secours d'un passant ému par ses cris; mais elle avait lâché les diamans, qui furent retrouvés dans un regard. Cet événement fit grand bruit, il donna du poids aux récla-

mations pour la suppression de ces avaloirs d'eau et de petites filles. Ces constructions curieuses, hautes de cinq pieds, étaient garnies de grilles plus ou moins mobiles ou grillagées qui déterminaient l'inondation des caves quand la rivière factice produite par une forte pluie s'arrêtait à la grille encombrée d'immondices que les riverains oubliaient souvent de lever.

La devanture de la boutique du sieur Lecamus était à jour, mais ornée d'un vitrage en plomb qui rendait le local très-obscur. Les fourrures se portaient chez les gens riches. Quant à ceux qui venaient acheter chez le pelletier, on leur montrait les marchandises au jour, entre les piliers, embarrassés tous, disons-le, pendant la journée, de tables et de commis assis sur des tabourets, comme on pouvait encore en voir sous les piliers des halles, il y a quinze ans.

De ces postes avancés, les commis, les apprentis et les apprenties parlaient, s'interrogeaient, se répondaient, interpellaient les passans, mœurs dont a tiré parti le grand Walter Scott dans les *Aventures de Nigel.*

L'enseigne, qui représentait une hermine, pendait au dehors comme pendent encore celles de quelques hôtelleries de villages, et sortait d'une riche potence en fer doré, travaillée à jour. Au-dessus de l'hermine était écrit, sur une face :

LECAMUS,

PELLETIER

DE MADAME LA ROYNE ET DV ROY NOSTRE SIRE ;

sur l'autre :

DE MADAME LA ROYNE-MÈRE

ET DE MESSIEURS DV PARLEMENT.

Ces mots de *madame la royne-mère* avaient été ajoutés depuis peu. La dorure était neuve.

Ce changement indiquait la révolution récente produite par la mort subite et violente de Henri II, qui renversa bien des fortunes à la cour et qui commença celle des Guise.

L'arrière-boutique donnait sur la rivière. Dans cette pièce se tenaient le respectable bourgeois et sa femme, mademoiselle Lecamus.

Dans ce temps, la femme d'un homme qui n'était pas noble n'avait point droit au titre de dame; mais les femmes des bourgeois de Paris avaient droit au titre de demoiselle, en raison des priviléges accordés et confirmés à leurs maris par plusieurs rois auxquels ils avaient rendu d'éminens services.

Entre cette arrière-boutique et le magasin, tournait une vis en bois, espèce d'escalier en colimaçon par où l'on montait aux étages supérieurs où étaient le grand magasin, l'habitation du vieux couple, et aux combles éclairés par des lucarnes où demeuraient les

enfans, la servante, les apprentis et les commis.

Cet entassement des familles, des serviteurs et des apprentis, le peu d'espace que chacun tenait à l'intérieur où les apprentis couchaient tous dans une grande chambre sous les toits, explique et l'énorme population de Paris alors agglomérée sur le dixième du terrain de la ville actuelle, et tous les détails bizarres de la vie privée au moyen âge, et les ruses d'amour qui, n'en déplaise aux historiens sérieux, ne se retrouvent que dans les conteurs, et qui sans eux eussent été perdus.

A cette époque, un très-grand seigneur, comme l'amiral de Coligny, par exemple, occupait trois chambres dans Paris : sa suite était dans une hôtellerie voisine. Il n'y avait pas alors cent hôtels dans Paris, c'est-à-dire, cent palais appartenant à des princes souverains ou à de grands vassaux dont l'existence

était supérieure à celle des souverains allemands.

La cuisine de la maison Lecamus se trouvait au-dessous de l'arrière-boutique sur la rivière. Elle avait une porte vitrée donnant sur une espèce de balcon en fer d'où la cuisinière pouvait tirer de l'eau avec un seau et où se blanchissait le linge de la maison.

L'arrière-boutique était donc à la fois la salle à manger, le cabinet et le salon du marchand. Dans cette pièce importante toujours garnie de riches boiseries, ornée de quelque objet d'art, d'un bahut, se passait la vie du marchand : là les joyeux soupers après le travail, là les conférences secrètes sur les intérêts politiques de la bourgeoisie et de la royauté. Les redoutables corporations de Paris pouvaient alors armer cent mille hommes. Aussi, dans ce temps-là, les résolutions des marchands étaient-elles appuyées par leurs

serviteurs, par leurs commis, par leurs apprentis et par leurs ouvriers.

Les bourgeois avaient dans le *Prévôt des Marchands* un chef qui les commandait, et à l'Hôtel-de-Ville, un palais où ils avaient le droit de se réunir. Dans ce fameux *parlouer aux bourgeois* se prirent des délibérations solennelles. Sans les continuels sacrifices qui avaient rendu la guerre insupportable aux Corporations lasses de leurs pertes et de la famine, Henri IV, ce factieux enfin devenu roi, ne serait peut-être jamais entré dans Paris.

Chacun maintenant se peindra facilement la physionomie de ce coin du vieux Paris où tourne maintenant le pont et le quai, où s'élancent les arbres du quai aux Fleurs, et où il ne reste plus de ce temps que la haute et célèbre tour du Palais, qui donna le signal de la Saint-Barthélemy. Chose étrange ! une des

maisons situées au pied de cette tour alors entourée de boutiques en bois, celle de Lecamus, allait voir naître un des faits qui devaient préparer cette nuit de massacres malheureusement plus favorable que fatale au calvinisme.

Au moment où commence cette histoire, l'audace des nouvelles doctrines religieuses mettait Paris en rumeur. Un Écossais nommé Stuart, venait d'assassiner le président Minard, celui des membres du parlement à qui l'opinion publique attribuait la plus grande part dans le supplice du conseiller Anne du Bourg, brûlé en place de Grève, après le *couturier* (le tailleur) du feu roi à qui Henri II et Diane de Poitiers avaient fait donner la question en leur présence. Paris était si surveillé, que les archers obligeaient les passans à prier devant la madone afin de découvrir les hérétiques qui s'y prêtaient de mauvaise grace

ou refusaient même un acte contraire à leur doctrine.

Les deux archers qui avaient occupé le coin de la maison de Lecamus venaient de partir; ainsi Christophe, le fils du pelletier, véhémentement soupçonné de déserter le catholicisme, avait pu sortir sans avoir à craindre qu'ils lui fissent adorer l'image de la Vierge.

DEUXIÈME CHAPITRE.

Les Réformés.

A sept heures du soir, en avril 1560, la nuit commençait; donc les apprentis, ne voyant plus que quelques personnes passant sous les piliers de droite et de gauche de la rue, rentraient les marchandises exposées comme

échantillon, afin de fermer la boutique et la maison.

Christophe Lecamus, ardent jeune homme de vingt-deux ans, était debout sur le seuil de la porte, en apparence occupé à regarder les apprentis.

— Monsieur, dit l'un d'eux à Christophe, en lui montrant un homme qui allait et venait sous la galerie d'un air indécis, voilà peut-être un voleur ou un espion ; mais en tout cas, ce croquant ne peut être un honnête homme : s'il avait à parler d'affaires avec nous, il nous aborderait franchement au lieu de tourner comme il le fait... Et quelle mine ! dit-il en le singeant. Comme il a le nez dans son manteau ! quel œil jaune ! quel teint d'affamé !

Quand l'inconnu décrit ainsi par l'apprenti vit Christophe seul sur le pas de sa boutique, il quitta rapidement la galerie opposée où il se promenait, traversa la rue, vint sous les pi-

liers de la maison Lecamus, et quand il passa le long de la boutique, avant que les apprentis ne revinssent pour fermer les volets, il aborda le jeune homme.

— Je suis Chaudieu! dit-il à voix basse.

En entendant le nom d'un des plus illustres ministres et des plus dévoués acteurs du drame appelé la Réformation, Christophe tressaillit comme aurait tressailli un paysan fidèle en reconnaissant son roi déguisé.

—Vous voulez peut-être voir des fourrures? Quoiqu'il fasse presque nuit, je vais vous en montrer moi-même, dit Christophe qui voulut donner le change aux apprentis en les entendant derrière lui.

Il invita par un geste le ministre à entrer; mais celui-ci lui répondit qu'il aimait mieux l'entretenir dehors. Christophe alla prendre son bonnet et suivit le disciple de Calvin.

Quoique banni par un édit, Chaudieu, plé-

nipotentiaire secret de Théodore de Bèze et de Calvin qui de Genève dirigeaient la Réformation française, allait et venait en bravant le cruel supplice auquel le Parlement, d'accord avec l'Église et la Royauté, pour faire un terrible exemple, avait condamné l'un de ses membres, le célèbre Anne du Bourg. Ce ministre, qui avait un frère capitaine, un des meilleurs soldats de l'amiral Coligny, fut un des bras avec lesquels Calvin remua la France pendant les vingt-deux années de guerres religieuses qui allaient commencer. Ce ministre est un de ces rouages secrets qui peuvent le mieux expliquer l'immense action du Calvinisme.

Chaudieu fit descendre Christophe au bord de l'eau par un passage souterrain semblable à celui de l'arche Marion, comblé il y a dix ans. Ce passage, situé entre la maison de Lecamus et la maison voisine, se trouvait sous la rue de la Vieille-Pelleterie, et se nommait

le Pont-aux-Fourreurs. Il servait en effet aux teinturiers de la Cité pour aller laver leurs fils, leurs soies et leurs étoffes.

Une barquette était là, gardée et menée par un seul marinier. Il s'y trouvait à la proue un inconnu de petite taille, vêtu fort simplement. En un moment la barque fut au milieu de la Seine, le marinier la dirigea sous une des arches en bois du Pont-au-Change, où il l'attacha lestement à un anneau de fer.

Personne n'avait encore rien dit.

— Nous pouvons parler ici sans crainte, il n'y a ni espions ni traîtres, dit Chaudieu en regardant les deux inconnus. — Êtes-vous plein de ce dévouement qui doit animer les martyrs? Êtes-vous prêt à tout endurer pour notre sainte cause? Avez-vous peur des supplices qu'ont soufferts le couturier du feu roi, le conseiller du Bourg, et qui attendent

la plupart de nous ? demanda-t-il à Christophe en lui montrant un visage rayonnant.

— Je confesserai l'Évangile, répondit simplement Lecamus en regardant les fenêtres de l'arrière-boutique.

La lampe domestique posée sur la table où sans doute son père compulsait ses livres de commerce, lui rappela par sa lueur les joies de la famille et la vie paisible à laquelle il renonçait.

Ce fut une vision rapide, mais complète : il embrassa ce quartier plein d'harmonies bourgeoises, où son heureuse enfance s'était écoulée, où vivait Babette Lallier, sa promise, où tout lui promettait une existence douce et pleine ; il vit le passé, il vit son avenir, et sacrifia tout, ou du moins il le joua. Tels étaient les hómmes de ce temps.

— N'allons pas plus loin, dit l'impétueux marinier, nous le connaissons pour un de nos

saints! Si l'Écossais n'avait pas fait le coup, il aurait tué l'infâme président Minard.

— Oui, dit Lecamus. Ma vie appartient à l'Église, et je la donne avec joie pour le triomphe de la Réformation à laquelle j'ai sérieusement réfléchi. Je sais ce que nous faisons pour le bonheur des peuples. En deux mots, le papisme pousse au célibat, et le calvinisme pousse à la famille. Il est temps d'écheniller la France de ses moines, de rendre leurs biens à la Couronne qui les vendra tôt ou tard à la bourgeoisie. Sachons mourir pour nos enfans et pour faire un jour nos familles libres et heureuses.

La figure du jeune enthousiaste, celle de Chaudieu, celle du marinier, celle de l'inconnu assis sur le banc, éclairées par les dernières lueurs du crépuscule, formaient un tableau qui doit d'autant plus être décrit, que cette description contient toute l'histoire de ce temps,

s'il est vrai qu'il soit donné à certains hommes de résumer l'esprit de leur siècle.

La réforme religieuse tentée par Luther en Allemagne, par John Knox en Écosse, par Calvin en France, s'empara particulièrement des classes inférieures que la pensée avait pénétrées. Les grands seigneurs n'appuyèrent ce mouvement que pour servir des intérêts étrangers à la cause religieuse. A ces différens partis se joignirent des aventuriers, des seigneurs ruinés, des cadets à qui tous les troubles allaient également bien. Mais chez les artisans et chez les gens de commerce la foi fut sincère et basée sur le calcul. Les peuples pauvres adhéraient aussitôt à une religion qui rendait à l'État les biens ecclésiastiques, qui supprimait les couvens, qui privait les dignitaires de l'Église de leurs immenses revenus. Le commerce entier supputa les bénéfices de cette opération religieuse, et s'y dévoua, corps, ame et bourse.

Mais chez les jeunes gens de la bourgeoisie française le Prêche rencontra cette disposition noble vers les sacrifices en tout genre, qui anime la jeunesse, à laquelle l'égoïsme est inconnu.

Des hommes éminens, des esprits pénétrans, comme il s'en rencontre toujours au sein des masses, devinaient la République dans la Réforme, et voulaient établir dans toute l'Europe le gouvernement des Provinces-Unies qui finirent par triompher dans leur lutte avec la plus grande puissance de cette époque, l'Espagne gouvernée par Philippe II et représentée dans les Pays-Bas par le duc d'Albe. Jean Hothoman méditait alors son fameux livre où ce projet existe, et qui répandit en France le levain de ces idées, remuées à nouveau par la Ligue, comprimées par Richelieu, puis par Louis XIV; mais qui reparurent avec les Économistes, avec les Encyclopédistes sous Louis XV, et

qui éclatèrent sous Louis XVI, toujours protégées par les branches cadettes, protégées par la maison d'Orléans en 1790 comme par la maison de Bourbon en 1590. Qui dit examen, dit révolte. Toute révolte est, ou le manteau sous lequel se cache un prince, ou les langes d'une domination nouvelle. La maison de Bourbon, les cadets des Valois s'agitaient au fond du calvinisme.

La question, dans le moment où la barque flottait sous l'arche du Pont-au-Change, était étrangement compliquée par l'ambition des Guise qui rivalisaient les Bourbons. Aussi la Couronne, représentée par Catherine de Médicis, pendant trente ans, put-elle soutenir le combat en les opposant les uns aux autres; tandis que plus tard la Couronne, au lieu d'être tiraillée par plusieurs mains, se trouva devant le peuple sans aucune barrière : Richelieu et Louis XIV avaient abattu celle de la Noblesse,

Louis XV avait abattu celle des Parlemens. Seul devant un peuple, comme le fut alors Louis XVI, un roi succombera toujours.

Christophe Lecamus représentait bien la portion ardente et dévouée du peuple : sa figure pâle avait ce teint aigre et chaud qui distingue certains blonds; ses cheveux tiraient sur le jaune du cuivre; ses yeux d'un gris bleu scintillaient, sa belle ame se montrait là seulement; car son visage mal dessiné ne couvrait point l'irrégularité de sa forme un peu triangulaire par cet air de noblesse que se donnent les gens élevés, et son front bas n'indiquait qu'une grande énergie. La vie semblait ne prendre son principe que dans sa poitrine un peu rentrée. Plus nerveux que sanguin, Christophe offrait au regard une carnation filandreuse, maigre, mais dure. Son nez pointu trahissait une finesse populaire, comme sa physionomie annonçait une intelligence capable de se bien

conduire sur un point de la circonférence, sans avoir la faculté d'en embrasser l'étendue. Ses yeux, dont l'arcade sourciliaire à peine garnie d'un duvet blanc saillait comme un auvent, étaient fortement cernés par une bande d'un bleu pâle, et d'un blanc luisant à la naissance du nez; ce qui dénote presque toujours une excessive exaltation. Christophe était bien le Peuple qui se dévoue, qui se bat et qui se laisse tromper; assez spirituel pour comprendre et servir une idée, trop noble pour en tirer parti, trop généreux pour se vendre.

A côté du fils unique de Lecamus, Chaudieu. Ce ministre ardent, aux cheveux bruns, maigri par les veilles, au teint jaune, au front militant, à la bouche éloquente, aux yeux bruns et enflammés, au menton court et relevé, peignait bien cette foi chrétienne qui valut à la Réformation tant de pasteurs fanatiques et sincères dont l'esprit et le courage enflammèrent

les populations. L'aide-de-camp de Calvin et de Théodore de Bèze contrastait admirablement avec le fils du pelletier. Il représentait bien la cause vive dont l'effet se voyait en Christophe. Vous n'auriez pas imaginé autrement le foyer conducteur des machines populaires.

Le marinier, homme impétueux, bruni par le grand air, fait à la rosée des nuits et aux feux du jour, à la bouche close, au geste prompt, à l'œil orange affamé comme celui d'un vautour, aux cheveux noirs et crépus, peignait bien l'aventurier qui risque tout dans une affaire, comme un joueur hasarde sa fortune sur une carte. Tout en lui révélait des passions terribles, une audace qui ne reculait devant rien. Ses muscles vivaces étaient faits à se taire aussi bien qu'à parler. Il avait l'air plus audacieux que noble. Son nez, relevé quoique mince, aspirait au combat. Il paraissait agile et adroit. Vous l'eussiez pris en tout

temps pour un chef de parti. S'il n'y avait pas eu de Calvinisme, il eût été Pizarre, Fernand Cortez ou Morgan l'Exterminateur, une violente action quelconque.

L'inconnu, assis sur un banc et enveloppé dans sa cape, appartenait évidemment à la classe la plus élevée de la société. La finesse de son linge, la coupe, l'étoffe et l'odeur de ses vêtemens, la façon et la peau de ses gants indiquaient un homme de cour, de même que sa pose, sa fierté, son calme et son coup d'œil indiquaient l'homme de guerre. Son aspect inquiétait d'abord et disposait au respect. On respecte un homme qui se respecte lui-même. Petit et bossu, ses manières réparaient en un moment les désavantages de sa taille. Une fois la glace rompue, il avait la gaieté de la décision, et un entrain indéfinissable qui le rendait aimable. Il avait les yeux bleus, le nez courbe de la maison de Navarre, et la coupe espa-

gnole de cette figure si accentuée, qui devait être le type des rois Bourbons.

En trois mots, la scène prit un intérêt immense.

— Eh bien! dit Chaudieu au moment où le jeune Lecamus acheva sa phrase, ce batelier est la Renaudie, et voici monseigneur le prince de Condé, ajouta-t-il en montrant le petit bossu.

Ainsi ces quatre hommes représentaient la foi du Peuple, l'intelligence de la Parole, la Main du soldat et la Royauté cachée dans l'ombre.

— Vous allez savoir ce que nous attendons de vous, reprit le ministre après une pause laissée à l'étonnement du jeune Lecamus. Afin que vous ne commettiez point d'erreur, nous sommes forcés de vous initier aux plus importans secrets du Calvinisme.

Le prince et la Renaudie continuèrent la parole au ministre par un geste, après qu'il se

fut tu pour laisser le prince parler lui-même, s'il le voulait. Comme tous les grands engagés en des complots, et qui ont pour système de ne se montrer qu'au moment décisif, le prince garda le silence, non par couardise : dans ces conjonctures, il fut l'ame de la conspiration, ne recula devant aucun danger et risqua sa tête ; mais par une sorte de dignité royale, il abandonna l'explication de cette entreprise au ministre, et se contenta d'étudier le nouvel instrument dont il fallait se servir.

—Mon enfant, dit Chaudieu, dans le langage du Calvinisme, nous allons livrer à la Prostituée romaine une première bataille. Dans quelques jours, nos milices mourront sur des échafauds, ou les Guise seront morts. Bientôt donc le roi et les deux reines seront en notre pouvoir. Voici la première prise d'armes de notre Religion en France, et la France ne les déposera qu'après avoir tout conquis : il s'agit de la Nation,

voyez-vous, et non du Royaume. La plupart des grands du royaume voient où veulent en venir le cardinal de Lorraine et le duc son frère. Sous le prétexte de défendre la Religion Catholique, la maison de Lorraine veut réclamer la couronne de France comme son patrimoine. Appuyée sur l'Église, elle s'en est fait une alliée formidable, elle a les moines pour soutiens, pour acolytes, pour espions. Elle s'érige en tutrice du trône qu'elle veut usurper, en protectrice de la maison de Valois qu'elle veut anéantir. Si nous nous décidons à nous lever en armes, c'est qu'il s'agit à la fois des libertés du peuple et des intérêts de la noblesse également menacés. Étouffons à son début une faction aussi odieuse que celle des Bourguignons qui jadis ont mis Paris et la France à feu et à sang. Il a fallu un Louis XI pour finir la querelle des Bourguignons et de la Couronne; mais aujourd'hui un prince de Condé saura empêcher

les Lorrains de recommencer. Ce n'est pas une guerre civile, mais un duel entre les Guise et la Réformation, un duel à mort : nous ferons tomber leurs têtes, ou ils feront tomber les nôtres.

— Bien dit ! s'écria le prince.

— Dans ces conjonctures, Christophe, reprit la Renaudie, nous ne voulons rien négliger pour grossir notre parti, car il y a un parti dans la Réformation, le parti des intérêts froissés, des nobles sacrifiés aux Lorrains, des vieux capitaines indignement joués à Fontainebleau d'où le cardinal les a bannis en faisant planter des potences pour y accrocher ceux qui demandaient au roi l'argent de leurs montres et les paies arriérées.

— Voilà, mon enfant, reprit Chaudieu remarquant une sorte d'effroi chez Christophe, voilà ce qui nous oblige à triompher par les armes au lieu de triompher par la conviction et par le martyre. La reine-mère est sur le

point d'entrer dans nos vues, non qu'elle veuille abjurer, elle n'en est pas là, mais elle y sera peut-être forcée par notre triomphe. Quoi qu'il en soit, humiliée et désespérée de voir passer entre les mains des Guise la puissance qu'elle espérait exercer après la mort du roi, effrayée de l'empire que prend la jeune reine Marie, nièce des Lorrains et leur auxiliaire, la reine Catherine doit être disposée à prêter son appui aux princes et aux seigneurs qui vont tenter un coup de main pour la délivrer. En ce moment, quoique dévouée aux Guise en apparence, elle les hait, elle souhaite leur perte et se servira de nous contre eux; mais Monseigneur se servira d'elle contre tous. La reine-mère donnera son consentement à nos plans. Nous aurons pour nous le connétable, que Monseigneur vient d'aller voir à Chantilly, mais qui ne veut bouger que sur un ordre de ses maîtres. Oncle de Monsei-

gneur, il ne le laissera jamais dans l'embarras, et ce généreux prince n'hésite pas à se jeter dans le danger pour décider Anne de Montmorency. Tout est prêt, et nous avons jeté les yeux sur vous pour communiquer à la reine Catherine notre traité d'alliance, les projets d'édits et les bases du nouveau gouvernement. La cour est à Blois. Beaucoup des nôtres y sont; mais ceux-là sont nos futurs chefs.... Et, comme Monseigneur, dit-il en montrant le prince, ils ne doivent jamais être soupçonnés : nous devons nous sacrifier tous pour eux. La reine-mère et nos amis sont l'objet d'une surveillance si minutieuse, qu'il est impossible d'employer pour intermédiaire une personne connue ou de quelque importance, elle serait incontinent soupçonnée et ne pourrait communiquer avec madame Catherine. Dieu nous doit en ce moment le berger David et sa fronde pour attaquer Goliath de Guise.

Votre père, malheureusement pour lui bon catholique, est le pelletier des deux reines, il a toujours à leur fournir quelque ajustement, obtenez qu'il vous envoie à la cour. Vous n'éveillerez point les soupçons et ne compromettrez en rien la reine Catherine. Tous nos chefs peuvent payer de leur tête une imprudence qui laisserait croire à la connivence de la reine-mère avec eux. Là où les grands, une fois pris, donnent l'éveil, un petit comme vous est sans conséquence. Voyez! les Guise ont tant d'espions que nous n'avons eu que la rivière pour pouvoir causer sans crainte. Vous voilà, mon fils, comme la sentinelle obligée de mourir à son poste. Sachez-le! si vous êtes surpris, nous vous abandonnons tous, nous jetterons sur vous, s'il le faut, l'opprobre et l'infamie. Nous dirons au besoin que vous êtes une créature des Guise à laquelle ils font jouer ce rôle pour nous perdre. Ainsi

nous vous demandons un sacrifice entier.

— Si vous périssez, dit le prince de Condé, je vous engage ma foi de gentilhomme que votre famille sera sacrée pour la maison de Navarre : je la porterai dans mon cœur et la servirai en toute chose.

— Cette parole, mon prince, suffit déjà, reprit Christophe sans songer que ce factieux était un Gascon. Nous sommes dans un temps où chacun, prince ou bourgeois, doit faire son devoir.

— Voilà un vrai huguenot ! Si tous nos hommes étaient ainsi, dit la Renaudie en posant une main sur l'épaule de Christophe, nous serions demain les maîtres.

— Jeune homme, reprit le prince, j'ai voulu vous montrer que si Chaudieu prêche, si le gentilhomme est armé, le prince se bat : ainsi dans cette chaude partie tous les enjeux se valent.

— Écoutez, dit la Renaudie, je ne vous remettrai les papiers qu'à Beaugency, car il ne faut pas les compromettre pendant tout le voyage. Vous me trouverez sur le port : ma figure, ma ma voix, mes vêtemens seront si changés, que vous ne pourrez me reconnaître. Mais je vous dirai : *Vous êtes un guêpin?* et vous me répondrez : *Prêt à servir*. Quant à l'exécution, voici les moyens. Vous trouverez un cheval à la *Pinte-Fleurie*, proche Saint-Germain-l'Auxerrois. Vous y demanderez Jean-le-Breton, qui vous mènera à l'écurie, et vous donnera l'un de mes bidets connu pour faire ses trente lieues en huit heures. Sortez par la porte de Bussy, Breton a une passe pour moi, prenez-la pour vous, et filez en faisant le tour des villes. Vous pourrez arriver ainsi au petit jour à Orléans.

— Et le cheval? dit Lecamus.

— Il ne crèvera pas avant Orléans, reprit la Renaudie. Laissez-le avant l'entrée du fau-

bourg Bannier, car les portes sont bien gardées, il ne faut pas éveiller les soupçons. A vous, l'ami, à bien jouer votre rôle. Vous inventerez la fable qui vous paraîtra la meilleure pour arriver à la troisième maison à gauche en entrant dans Orléans; elle appartient à un certain Tourillon, gantier. Vous frapperez trois coups à la porte en criant : — *Service de messieurs de Guise !* L'homme est en apparence un Guisard enragé, mais il n'y a que nous quatre qui le sachions des nôtres ; il vous donnera un batelier dévoué, un autre guisard de sa trempe, bien entendu. Descendez incontinent au port, vous vous y embarquerez sur un bateau peint en vert et bordé de blanc. Vous aborderez sans doute à Beaugency demain matin à midi. Là, je vous ferai trouver une barque sur laquelle vous descendrez à Blois sans courir de dangers, ils ne gardent pas la Loire, mais seulement les ports. Ainsi,

vous pourrez voir la reine dans la journée ou le lendemain.

— Vos paroles sont gravées là, dit Christophe en montrant son front.

Chaudieu embrassa son enfant avec une sincère effusion religieuse, car il en était fier.

— Dieu veille sur toi ! dit-il en montrant le couchant qui rougissait les vieux toits couverts en bardeau et qui glissait ses lueurs à travers la forêt de poutres où bouillonnaient les eaux.

La Renaudie serra la main de Christophe.

— Vous êtes de la race du vieux Jacques Bonhomme ! lui dit-il.

— Nous vous reverrons, *Monsieur*, lui dit le prince en faisant un geste d'une grace infinie et où il y avait presque de l'amitié.

D'un coup de rame, la Renaudie mit le jeune conspirateur sur une marche de l'escalier qui conduisait dans la maison, et la barque disparut aussitôt sous les arches du Pont-au-Change.

TROISIÈME CHAPITRE.

Christophe secoua la grille en fer qui fermait l'escalier sur la rivière et cria. Mademoiselle Lecamus l'entendit, ouvrit une des croisées de l'arrière-boutique et lui demanda comment il se trouvait là. Christophe lui répondit qu'il gelait et qu'il fallait d'abord le faire entrer.

— Notre maître, dit la Bourguignonne, vous êtes sorti par la porte de la rue, et vous revenez par celle de l'eau? Votre père va joliment se fâcher.

Christophe, étourdi par une confidence qui venait de le mettre en rapport avec le prince de Condé, la Renaudie et Chaudieu, mais encore plus ému du spectacle anticipé d'une guerre civile imminente, ne répondit rien et monta précipitamment de la cuisine à l'arrière-boutique.

En le voyant, sa mère, vieille catholique enragée, lui cria: —Je gage que les trois hommes avec lesquels tu causais là sont des réf...

— Tais-toi, ma femme, dit aussitôt le prudent vieillard en cheveux blancs qui feuilletait un gros livre.

— Grands fainéans, reprit-il en s'adressant à trois jeunes garçons qui depuis longtemps avaient fini leur souper, qu'attendez-

vous pour aller dormir ? Il est huit heures, il faudra vous lever à cinq heures du matin. Vous avez d'ailleurs à porter chez le président de Thou son mortier et sa robe. Allez-y tous trois en prenant vos bâtons et vos râpières. Si vous rencontrez des vauriens comme vous, au moins serez-vous en force.

— Faut-il aussi porter le surcot d'hermine que la jeune reine a demandé, et qui doit être remis à l'hôtel de Soissons où il y a un exprès pour Blois et pour la reine-mère ? demanda l'un des commis.

—Non, dit le syndic, le compte de la reine Catherine se monte à trois mille écus, il faudrait bien finir par les avoir, je compte aller à Blois.

— Mon père, je ne souffrirai pas qu'à votre âge et par le temps qui court, vous vous exposiez par les chemins. J'ai vingt-deux ans, vous pouvez m'employer à ceci, dit Christophe en lorgnant une boîte où devait être le surcot.

—Êtes-vous soudés au banc ? cria le vieillard aux apprentis qui soudain prirent leurs rapières, leurs manteaux et la fourrure de monsieur de Thou.

Le lendemain, le parlement recevait au palais, comme président, cet homme illustre qui, après avoir signé l'arrêt de mort du conseiller du Bourg, devait, avant la fin de l'année, avoir à juger le prince de Condé.

— La Bourguignonne, dit le vieillard, allez demander à mon compère Lallier s'il veut venir souper avec nous en fournissant le vin ; nous donnerons la fripe. Dites-lui surtout d'amener sa fille.

Le syndic du corps des pelletiers était un beau vieillard de soixante ans, à cheveux blancs, à front large et découvert. Fourreur de la cour depuis quarante ans, il avait vu toutes les révolutions du règne de François Ier, et s'était maintenu dans sa patente royale mal-

gré les rivalités de femmes. Il avait été témoin de l'arrivée à la cour de la jeune Catherine de Médicis à peine âgée de quinze ans; il l'avait observée, pliant sous la duchesse d'Étampes, la maîtresse de son beau-père, pliant sous la duchesse de Valentinois, maîtresse de son mari, le feu roi. Mais le pelletier s'était bien tiré de ces phases étranges, où les marchands de la cour avaient été si souvent enveloppés dans la disgrace des maîtresses. Sa prudence égalait sa fortune. Il demeurait dans une excessive humilité. Jamais l'orgueil ne l'avait pris en ses piéges. Ce marchand se faisait si petit, si doux, si complaisant, si pauvre à la cour, devant les princesses, les reines et les favorites, que cette modestie et sa bonhomie avaient conservé l'enseigne de sa maison. Une semblable politique annonçait nécessairement un homme fin et perspicace. Autant il paraissait humble au dehors, autant il devenait despote au logis : il

était absolu chez lui. Très-honoré par ses confrères, il devait à la longue possession de la première place dans son commerce une immense considération. Il rendait d'ailleurs volontiers service, et parmi ceux qu'il avait rendus, un des plus éclatans était certes l'assistance qu'il prêta long-temps au plus fameux chirurgien du seizième siècle, Ambroise Paré, qui lui devait d'avoir pu se livrer à ses études. Dans toutes les difficultés qui survenaient entre marchands, Lecamus se montrait conciliant. Aussi l'estime générale consolidait-elle sa position parmi ses égaux, comme son caractère d'emprunt le maintenait en faveur à la cour. Après avoir brigué par politique dans sa paroisse les honneurs de la fabrique, il faisait le nécessaire pour se conserver en bonne odeur de sainteté près du curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs, qui le regardait comme un des hommes de Paris les plus dévoués à la religion ca-

tholique. Aussi, lors de la convocation des États-généraux, fut-il nommé tout d'une voix pour représenter le Tiers-État par l'influence des curés de Paris qui dans ce temps était immense.

Ce vieillard était un de ces sourds et profonds ambitieux qui se courbent pendant cinquante ans devant chacun, en se glissant de poste en poste, sans qu'on sache comment ils sont arrivés, mais qui se trouvent assis et au repos là où jamais personne, même parmi les plus audacieux, n'aurait osé s'avouer un pareil but au commencement de la vie : tant était forte la distance, tant d'abîmes étaient à franchir où l'on devait rouler. Lecamus, qui avait une immense fortune cachée, ne voulait courir aucun péril et préparait un brillant avenir à son fils. Au lieu d'avoir cette ambition personnelle qui souvent sacrifie l'avenir au présent, il avait l'ambition de famille, sentiment

perdu de nos jours, étouffé par la sotte disposition de nos lois sur les successions. Lecamus se voyait premier président au parlement de Paris dans la personne de son petit-fils.

Christophe, filleul du fameux de Thou l'historien, avait reçu la plus solide éducation; mais elle l'avait conduit au doute et à l'examen qui gagnait les étudians et les Facultés de l'Université. Christophe faisait en ce moment ses études pour débuter au barreau, ce premier degré de la magistrature.

Le vieux pelletier jouait l'hésitation à propos de son fils : il paraissait tantôt vouloir faire de Christophe son successeur, tantôt en faire un avocat; mais sérieusement il ambitionnait pour ce fils une charge de conseiller au Parlement. Ce marchand voulait mettre la famille Lecamus au rang de ces vieilles et célèbres familles de bourgeoisie parisienne d'où sortirent les Pasquier, les Molé, les Miron, les Séguier,

Lamoignon, du Tillet, Lecoigneux, Lescalopier, les Goix, les Arnauld, les fameux échevins et les grands prévôts des marchands parmi lesquels le trône trouva tant de défenseurs. Aussi, pour que Christophe pût soutenir un jour son rang, voulait-il le marier à la fille du plus riche orfèvre de la Cité, son compère Lallier, dont le neveu devait présenter à Henri IV les clés de Paris.

Le dessein le plus profondément enfoncé dans le cœur de ce bourgeois était d'employer la moitié de sa fortune et la moitié de celle de l'orfèvre à l'acquisition d'une grande et belle terre seigneuriale, affaire longue et difficile en ce temps. Mais ce profond politique connaissait trop bien son temps pour ignorer les grands mouvemens qui se préparaient : il voyait bien et voyait juste, en prévoyant la division du royaume en deux camps. Les supplices inutiles de la place de l'Estrapade, l'exé-

cution du couturier de Henri II, celle plus récente du conseiller Anne du Bourg, la connivence actuelle des grands seigneurs, celle d'une favorite, sous le règne de François I[er], avec les Réformés, étaient de terribles indices. Le pelletier avait résolu de rester, quoi qu'il arrivât, catholique, royaliste et parlementaire; mais il lui convenait, *in petto,* que son fils appartînt à la Réformation. Il se savait assez riche pour racheter Christophe s'il était par trop compromis ; puis si la France devenait calviniste, son fils pouvait sauver sa famille, dans une de ces furieuses émeutes parisiennes dont le souvenir vivait dans la bourgeoisie, et qu'elle devait recommencer pendant quatre règnes. Mais ces pensées, de même que Louis XI, le vieux pelletier ne se les disait pas à lui-même : sa profondeur allait jusqu'à tromper sa femme et son fils.

Ce grave personnage était depuis long-temps

le chef du plus riche, du plus populeux quartier de Paris, celui du centre, sous le titre de quartenier qui devait devenir si célèbre quinze ans plus tard. Vêtu de drap comme tous les bourgeois prudens qui obéissaient aux ordonnances somptuaires, le sieur Lecamus (il tenait à ce titre accordé par Charles V aux bourgeois de Paris, et qui leur permettait d'acheter des seigneuries et d'appeler leurs femmes du beau nom de Demoiselle), n'avait ni chaîne d'or, ni soie, mais un bon pourpoint à gros boutons d'argent presque noircis, des chausses drapées montant au-dessus du genou, et des souliers de cuir agrafés. Sa chemise de fine toile sortait en gros bouillons, selon la mode du temps, par sa veste entr'ouverte et son haut-de-chausses.

Quoique la belle et large figure de ce vieillard reçût toute la clarté de la lampe, il fut alors impossible à Christophe de deviner

les pensées ensevelies sous la riche carnation hollandaise de son vieux père ; mais il comprit néanmoins tout le parti que le vieillard voulait tirer de son affection pour la jolie Babette Lallier. Aussi, en homme qui avait pris sa résolution, Christophe sourit-il amèrement en entendant inviter sa future.

Quand la Bourguignonne fut partie avec les apprentis, le vieux Lecamus regarda sa femme en laissant voir alors tout son caractère ferme et absolu.

— Tu ne seras pas contente que tu n'aies fait pendre cet enfant, avec ta damnée langue? lui dit-il d'une voix sévère.

— Je l'aimerais mieux justicié mais sauvé, que vivant et huguenot, dit-elle d'un air sombre. Penser qu'un enfant qui a logé neuf mois dans mes entrailles n'est pas bon catholique et mange de la vache à Colas, qu'il ira en enfer pour l'éternité !

Elle se mit à pleurer.

— Vieille bête, lui dit le pelletier, laisse-le donc vivre, quand ce ne serait que pour le convertir! Tu as dit, devant nos apprentis, un mot qui peut faire bouter le feu à notre maison et nous faire cuire tous comme des puces dans les paillasses.

La mère se signa, s'assit et resta muette.

— Or, çà, toi, dit le bonhomme en jetant un regard de juge à son fils, explique-moi ce que tu faisais là sur l'eau avec.... Viens ici que je te parle, dit-il en empoignant son fils par le bras et l'attirant à lui... avec le prince de Condé, souffla-t-il dans l'oreille de Christophe.

Christophe tressaillit.

— Crois-tu que le pelletier de la cour n'en connaisse pas toutes les figures? Et crois-tu que j'ignore ce qui se passe? Monseigneur le Grand-Maître a donné l'ordre d'amener des

troupes à Amboise. Retirer des troupes de Paris et les envoyer à Amboise, quand la cour est à Blois, les faire aller par Chartres et Vendôme, au lieu de prendre la route d'Orléans, est-ce clair? il va y avoir des troubles. Si les reines veulent leurs surcots, elles les enverront chercher. Le prince de Condé a peut-être résolu de tuer messieurs de Guise qui, de leur côté, pensent peut-être à se défaire de lui. Le prince se servira des huguenots pour se défendre. A quoi servirait le fils d'un pelletier dans cette bagarre? Quand tu seras marié, quand tu seras avocat en parlement, tu seras tout aussi prudent que ton père. Pour être de la nouvelle religion, le fils d'un pelletier doit attendre que tout le monde en soit. Je ne condamne pas les réformateurs, ce n'est pas mon métier; mais la cour est catholique, les deux reines sont catholiques, le parlement est catholique, nous les fournissons, nous devons

être catholiques. Tu ne sortiras pas d'ici, Christophe, ou je te mets chez le président de Thou, ton parrain, qui te gardera près de lui nuit et jour et te fera noircir du papier, au lieu de te laisser noircir l'ame en la cuisine de ces damnés Génevois.

— Mon père, dit Christophe en s'appuyant sur le dos de la chaise où était le vieillard, envoyez-moi donc à Blois porter le surcot à la reine Marie et réclamer notre argent de la reine-mère, sans cela, je suis perdu! et vous tenez à moi.

— Perdu? reprit le vieillard sans manifester le moindre étonnement. Si tu restes ici, tu ne seras point perdu, je te retrouverai toujours.

— On m'y tuera.

— Comment?

— Les plus ardens des huguenots ont jeté les yeux sur moi pour les servir en quelque

chose, et si je manque à faire ce que je viens de promettre, ils me tueront en plein jour, dans la rue, ici, comme on a tué Minard. Mais si vous m'envoyez à la cour pour vos affaires, peut-être pourrai-je me justifier également bien des deux côtés. Ou je réussirai sans avoir couru aucun danger et saurai conquérir ainsi une belle place dans le parti, ou si le danger est trop grand, je ne ferai que vos affaires.

Le père se leva comme si son fauteuil eût été de fer rougi.

—Ma femme, dit-il, laisse-nous, et veille à ce que nous soyons bien seuls, Christophe et moi.

Quand mademoiselle Lecamus fut sortie, le pelletier prit son fils par un bouton et l'emmena dans le coin de la salle qui faisait l'encoignure du pont.

— Christophe, lui dit-il dans le tuyau de l'oreille comme quand il venait de lui parler

du prince de Condé, sois calviniste, si tu as ce vice-là, mais sois-le avec prudence, au fond du cœur et non de manière à te faire montrer au doigt dans le quartier. Ce que tu viens de m'avouer me prouve combien les chefs ont confiance en toi. Que vas-tu donc faire à la cour ?

— Je ne saurais vous le dire, répondit Christophe, je ne le sais pas encore bien moi-même.

— Hum! hum! fit le vieillard en regardant son fils, le drôle veut trupher son père, il ira loin. Or çà, reprit-il à voix basse, tu ne vas pas à la cour pour porter des avances à messieurs de Guise ni au petit roi notre maître, ni à la petite reine Marie. Tous ces cœurs-là sont catholiques; mais je jurerais bien que l'Italienne a quelque chose contre l'Écossaise et contre les Lorrains. Je la connais : elle avait une furieuse envie de mettre la main à la pâte !

Le feu roi la craignait si bien qu'il a fait comme les orfèvres : il a usé le diamant par le diamant, une femme par une autre. De là cette haine de la reine Catherine contre la pauvre duchesse de Valentinois, à qui elle a pris le beau château de Chenonceaux. Sans monsieur le connétable, la duchesse était pour le moins étranglée.... Arrière, mon fils, ne te mets pas entre les mains de cette Italienne qui n'a de passion que dans la cervelle : mauvaise espèce de femme! Oui, ce qu'on t'envoie faire à la cour te causera peut-être un grand mal de tête, s'écria le père en voyant Christophe prêt à parler. Mon enfant, j'ai des projets pour ton avenir, tu ne les dérangerais pas en te rendant utile à la reine Catherine; mais Jésus! ne risque point ta tête! Et ces messieurs de Guise la couperaient comme la Bourguignonne coupe un navet, car les gens qui t'emploient te désavoueront entièrement.

— Je le sais, mon père, dit Christophe.

—Es-tu donc aussi fort que cela ? Tu le sais et tu te risques !

— Oui, mon père.

— Ventre de loup-cervier, s'écria le père qui serra son fils dans ses bras, nous pourrons nous entendre : tu es digne de ton père. Mon enfant, tu seras l'honneur de la famille, et je vois que ton vieux père peut s'expliquer avec toi. Mais ne sois pas plus huguenot que messieurs de Coligny ? Ne tire pas l'épée, tu seras homme de plume, reste dans ton futur rôle de Robin. Allons, ne me dis rien qu'après la réussite. Si tu ne m'as rien fait savoir quatre jours après ton arrivée à Blois, ce silence me dira que tu seras en danger. Le vieillard ira sauver le jeune homme. Je n'ai pas vendu pendant trente-deux ans des fourrures sans connaître l'envers des robes de cour. J'aurai de quoi me faire ouvrir les portes.

Christophe ouvrait de grands yeux en entendant son père parler ainsi, mais il craignit quelque piége paternel et garda le silence.

— Eh bien! faites le compte, écrivez une lettre à la reine, je veux partir à l'instant, sans quoi les plus grands malheurs arriveraient.

— Partir! Mais comment?

— J'achèterai un cheval. Écrivez, au nom de Dieu!

— Hé! la mère? de l'argent à ton fils, cria le pelletier à sa femme.

La mère rentra, courut à son bahut et donna une bourse à Christophe, qui, tout ému, l'embrassa.

—Le compte était tout prêt, dit son père, le voici. Je vais écrire la lettre.

Christophe prit le compte et le mit dans sa poche.

— Mais tu souperas au moins avec nous,

dit le bonhomme. Dans ces extrémités, il faut échanger vos anneaux, la fille à Lallier et toi.

— Eh bien ! je vais l'aller quérir, s'écria Christophe.

Le jeune homme se défia des incertitudes de son père dont le caractère ne lui était pas encore assez connu ; il monta dans sa chambre, s'habilla, prit une valise, descendit à pas de loup, la posa sur un comptoir de la boutique, ainsi que sa râpière et son manteau.

— Que diable fais-tu ? lui dit son père en l'entendant.

Christophe vint baiser le vieillard sur les deux joues.

— Je ne veux pas qu'on voie mes apprêts de départ, j'ai tout mis sous un comptoir, lui répondit-il à l'oreille.

— Voici la lettre, dit le père.

Christophe prit le papier et sortit comme pour aller chercher la jeune voisine.

Quelques instans après le départ de Christophe, le compère Lallier et sa fille arrivèrent, précédés d'une servante qui apportait trois bouteilles de vin vieux.

— Hé bien! où est Christophe? dirent les deux vieilles gens.

— Christophe? s'écria Babette, nous ne l'avons pas vu.

— Mon fils est un fier drôle! il me trompe comme si je n'avais pas de barbe. Mon compère, que va-t-il arriver? Nous vivons dans un temps où les enfans ont plus d'esprit que les pères.

— Mais il y a long-temps que tout le quartier en fait un mangeur de vache à Colas, dit Lallier.

— Défendez-le sur ce point, compère, dit le pelletier à l'orfèvre, la jeunesse est folle, elle court après les choses neuves; mais Ba-

bette le fera tenir tranquille : elle est encore plus neuve que Calvin.

Babette sourit : elle aimait Christophe et s'offensait de tout ce que l'on disait contre lui. C'était une de ces filles de la vieille bourgeoisie, élevée sous les yeux de sa mère qui ne l'avait pas quittée : son maintien était doux, correct comme son visage ; elle était vêtue en étoffes de laine de couleurs grises et harmonieuses, sa gorgerette simplement plissée tranchait par sa blancheur sur ses vêtemens ; elle avait un bonnet de velours brun qui ressemblait beaucoup à un béguin d'enfant ; mais il était orné de ruches et de barbes en gaze tannée , ou autrement couleur de tan , qui descendaient de chaque côté de sa figure. Quoique blonde et blanche comme une blonde, elle paraissait rusée, fine, tout en essayant de cacher sa malice sous l'air d'une fille honnêtement éduquée. Tant que les deux

servantes allèrent et vinrent en mettant la nappe, les brocs, les grands verres, les plats d'étain et les couverts, l'orfèvre et sa fille, le pelletier et sa femme, restèrent devant la haute cheminée à lambrequins de serge rouge bordée de franges noires, disant des riens. Babette avait beau demander où pouvait être Christophe, la mère et le père du calviniste donnaient des réponses évasives; mais quand les deux familles furent attablées, et que les deux servantes furent à la cuisine, Lecamus dit à sa future belle-fille : — Christophe est parti pour la cour.

— A Blois ! faire un pareil voyage sans m'avoir dit adieu ! dit-elle.

— L'affaire était pressée, dit la vieille mère.

— Mon compère, dit le pelletier en reprenant la conversation abandonnée, nous allons avoir du grabuge en France : les réformés se remuent.

— S'ils triomphent, ce ne sera qu'après de grosses guerres pendant lesquelles le commerce ira mal, dit Lallier incapable de s'élever plus haut que la sphère commerciale.

— Mon père, qui a vu la fin des guerres entre les Bourguignons et les Armagnacs, m'a dit que notre famille ne s'en serait pas sauvée si l'un de ses grands-pères, le père de sa mère, n'avait pas été un Goix, l'un de ces fameux bouchers de la Halle qui tenaient pour les Bourguignons, tandis que l'autre, un Lecamus, était du parti des Armagnacs : ils paraissaient vouloir s'arracher la peau devant le monde, mais ils s'entendaient en famille. Ainsi, tâchons de sauver Christophe, peut-être dans l'occasion nous sauvera-t-il.

— Vous êtes un fin matois, compère, dit l'orfèvre.

— Non! répondit Lecamus. La bourgeoisie

doit penser à elle, le peuple et la noblesse lui en veulent également. La bourgeoisie parisienne donne des craintes à tout le monde, excepté au roi qui la sait son amie.

— Vous qui êtes si savant et qui avez tant vu de choses, demanda timidement Babette, expliquez-moi donc ce que veulent les réformés.

— Dites-nous ça, compère, s'écria l'orfèvre. Je connaissais le couturier du feu roi et le tenais pour un homme de mœurs simples, sans grand génie; il était quasi comme vous, on lui eût baillé Dieu sans confession, et cependant il trempait au fond de cette religion nouvelle, lui! un homme dont les deux oreilles valaient quelque cent mille écus. Il devait donc avoir des secrets à révéler pour que le roi et la duchesse de Valentinois aient assisté à sa torture.

— Et de terribles! dit le pelletier. La Réfor-

mation, mes amis, reprit-il à voix basse, ferait rentrer dans la bourgeoisie les terres de l'Église. Après les priviléges ecclésiastiques supprimés, les réformés demanderaient que nobles et bourgeois fussent égaux pour les tailles, qu'il n'y eût que le roi au-dessus de tout le monde, si toutefois on laisse un roi dans l'État.

— Supprimer le trône ! s'écria Lallier.

— Hé ! compère, dit Lecamus, dans les Pays-Bas, les bourgeois se gouvernent eux-mêmes par des échevins à eux, lesquels élisent eux-mêmes un chef temporaire.

— Vive Dieu ! compère, on devrait faire ces belles choses et rester catholiques, s'écria l'orfèvre.

— Nous sommes trop vieux pour voir le triomphe de la bourgeoisie de Paris, mais elle triomphera, compère ! dans le temps comme dans le temps ! Ah ! il faudra bien que le roi

s'appuie sur elle pour résister, et nous avons toujours bien vendu notre appui. Enfin la dernière fois, tous les bourgeois ont été anoblis, il leur a été permis d'acheter des terres seigneuriales et d'en porter les noms sans qu'il soit besoin de lettres expresses du roi. Vous comme moi le petit-fils des Goix par les femmes, ne valons-nous pas bien des seigneurs ?

Cette parole effraya tant l'orfèvre et les deux femmes, qu'elle fut suivie d'un profond silence. Les fermens de 1789 piquaient déjà le sang de Lecamus qui n'était pas encore si vieux qu'il ne pût voir les audaces bourgeoises de la Ligue.

— Vendez-vous bien, malgré ce remue-ménage ? demanda Lallier à la Lecamus.

— Cela fait toujours du tort, répondit-elle.

— Aussi ai-je bien fort l'envie de faire un avocat de mon fils, dit Lecamus, car la chicane va toujours.

La conversation resta dès lors sur un terrain de lieux communs, au grand contentement de l'orfèvre qui n'aimait ni les troubles politiques, ni les hardiesses de pensée.

QUATRIEME CHAPITRE.

Le château de Blois.

Les rives de la Loire, depuis Blois jusqu'à Angers, ont été l'objet de la prédilection des deux dernières branches de la race royale qui occupèrent le trône avant la maison de Bourbon.

Ce beau bassin mérite si bien les honneurs que lui ont faits les rois, que voici ce qu'en disent aujourd'hui nos plus élégans écrivains :

« Il existe en France (le livre des Tourelles « par Léon Gozlan) une province qu'on « n'admire jamais assez. Parfumée comme « l'Italie, fleurie comme les rives du Guadal- « quivir et belle, en outre, de sa physionomie « particulière, toute Française, ayant tou- « jours été Française, contrairement à nos « provinces du Nord abâtardies par le contact « allemand, et à nos provinces du Midi « qui ont vécu en concubinage avec les « Maures, les Espagnols et tous les peuples « qui en ont voulu, cette province pure, « chaste, brave et loyale, c'est la Touraine! « La France historique est là!

« L'Auvergne est l'Auvergne, le Languedoc « n'est que le Languedoc; mais la Touraine

« est la France, et le fleuve le plus national
« pour nous est la Loire qui arrose la Tou-
« raine.

« On doit dès-lors moins s'étonner de la
« quantité de monumens enfermés dans les
« départemens qui ont pris le nom et les dé-
« rivations du nom de la Loire. A chaque pas
« qu'on fait dans ce pays d'enchantemens, on
« découvre un tableau dont la bordure est
« une rivière ou un ovale tranquille qui ré-
« fléchit dans ses profondeurs liquides un
« château, ses tourelles, ses bois, ses eaux
« jaillissantes. Il était naturel que là où vivait
« de préférence la Royauté, où elle établit si
« long-temps sa cour, vinssent se grouper les
« hautes fortunes, les distinctions de race et
« de mérite, et qu'elles s'y élevassent des
« palais grands comme elles. »

N'est-il pas incompréhensible que la Royauté
n'ait point suivi l'avis indirectement donné

par Louis XI de placer à Tours la capitale du royaume. Là, sans de grandes dépenses, la Loire pouvait être rendue accessible aux vaisseaux de commerce et aux bâtimens de guerre légers. Là, le siége du gouvernement eût été à l'abri des coups de main d'une invasion. Les places du nord n'eussent pas alors demandé tant d'argent pour leurs fortifications aussi coûteuses à elles seules que l'ont été les somptuosités de Versailles. Si Louis XIV avait écouté le conseil de Vauban, qui voulait lui bâtir sa résidence à Mont-Louis, entre la Loire et le Cher, peut-être la révolution de 1789 n'aurait-elle pas eu lieu.

Ces belles rives portent donc, de place en place, les marques de la tendresse royale. Les châteaux de Chambord, de Blois, d'Amboise, de Chenonceaux, de Chaumont, du Plessis-lez-Tours, tous ceux que les maîtresses de nos rois, que les financiers et les seigneurs se bâtirent

à Véretz, Azay-le-Rideau, Ussé, Villandri, Valençay, Chanteloup, Duretal, dont quelques-uns ont disparu, mais dont la plupart vivent encore, sont d'admirables monumens où respirent les merveilles de cette époque si mal comprise par la secte littéraire des moyen-âgistes.

Entre tous ces châteaux, celui de Blois, où se trouvait alors la cour, est un de ceux où la magnificence des d'Orléans et des Valois a mis son plus brillant cachet, et le plus curieux pour les historiens, pour les archéologues, pour les catholiques. Il était alors complètement isolé. La ville, enceinte de fortes murailles garnies de tours, s'étalait au bas de la forteresse, car ce château servait en effet tout à la fois de fort et de maison de plaisance.

Au-dessus de la ville, dont les maisons pressées et les toits bleus s'étendaient, alors comme aujourd'hui, de la Loire jusqu'à la crête de la

colline qui règne sur la rive droite du fleuve, se trouve un plateau triangulaire, coupé à l'ouest par un ruisseau sans importance aujourd'hui, car il coule sous la ville; mais qui, au quinzième siècle, disent les historiens, formait un ravin assez considérable, et dont il reste un profond chemin creux, presque un abîme entre le faubourg et le château.

Ce fut sur ce plateau, à la double exposition du nord et du midi, que les comtes de Blois se bâtirent, dans le goût de l'architecture du douzième siècle, un castel où les fameux Thibault-le-Tricheur, Thibault-le-Vieux et autres, tinrent une cour célèbre. Dans ces temps de féodalité pure où le roi n'était que *primus inter pares*, selon la belle expression d'un roi de Pologne, les comtes de Champagne, les comtes de Blois, ceux d'Anjou, les simples barons de Normandie, les ducs de Bretagne menaient un train de souverains et

donnaient des rois aux plus fiers royaumes. Les Plantagenet d'Anjou, les Lusignan de Poitou, les Robert de Normandie alimentaient par leur audace les races royales, et quelquefois, comme du Glaicquin, de simples chevaliers refusaient la pourpre, en préférant l'épée de connétable.

Quand la Couronne eut réuni le comté de Blois à son domaine, Louis XII, qui affectionna ce site peut-être pour s'éloigner du Plessis, de sinistre mémoire, construisit en retour, à la double exposition du levant et du couchant, un corps de logis qui joignit le château des comtes de Blois aux restes de vieilles constructions desquelles il ne subsiste aujourd'hui que l'immense salle où se tinrent les États-généraux sous Henri III.

Avant de s'amouracher de Chambord, François I[er] voulut achever le château en y ajoutant deux autres ailes, ainsi le carré eût été parfait ;

mais Chambord le détourna de Blois où il ne fit qu'un corps de logis qui, de son temps et pour ses petits-enfans, devint tout le château. Ce troisième château bâti par François Ier est beaucoup plus vaste et plus orné que le Louvre, appelé de Henri II. Il est ce que l'architecture dite de la Renaissance a élevé de plus fantastique. Aussi, dans un temps où régnait une architecture jalouse et où de moyen-âge on ne se souciait guère, dans une époque où la littérature ne se mariait pas aussi étroitement que de nos jours avec l'art, La Fontaine a-t-il dit du château de Blois, dans sa langue pleine de bonhomie : « Ce qu'a fait faire François Ier, « à le regarder du dehors, me contenta plus « que tout le reste : il y a force petites gale- « ries, petites fenêtres, petits balcons, petits « ornemens sans régularité et sans ordre, cela « fait quelque chose de grand qui me plaît « assez. »

Le château de Blois avait donc alors le mérite de représenter trois genres d'architecture différens, trois époques, trois systèmes, trois dominations. Aussi, peut-être n'existe-t-il aucune demeure royale qui soit sous ce rapport comparable au château de Blois. Cette immense construction offre dans la même enceinte, dans la même cour, un tableau complet, exact de cette grande représentation des mœurs et de la vie des nations qui s'appelle l'Architecture.

Au moment où Christophe allait voir la Cour, la partie du château qui, de nos jours, est occupée par le quatrième palais que s'y bâtit soixante-dix ans plus tard, pendant son exil, Gaston, le factieux frère de Louis XIII, offrait un ensemble de parterres et de jardins aériens pittoresquement mêlés aux pierres d'attente et aux tours inachevées du château de François I[er]. Ces jardins communiquaient par un

pont d'une belle hardiesse et que les vieillards du Blésois peuvent encore se souvenir d'avoir vu démolir, à un parterre qui s'élevait de l'autre côté du château et qui, par la disposition du sol, se trouvait au même niveau. Les gentilshommes attachés à la reine Anne de Bretagne, ou ceux qui de cette province venaient la solliciter, conférer avec elle ou l'éclairer sur le sort de la Bretagne, attendaient là l'heure de ses audiences, son lever ou sa promenade. Aussi l'histoire a-t-elle donné le nom de *Perchoir aux Bretons* à ce parterre, qui, de nos jours, est le jardin fruitier de quelque bourgeois et forme un promontoire sur la place des Jésuites. Cette place était alors comprise dans les jardins de cette belle résidence qui avait ses jardins du haut et ses jardins du bas. On voit encore aujourd'hui, à une assez grande distance de la place des Jésuites, un pavillon construit par Catherine de Médicis, et où, se-

lon les historiens du Blésois, elle avait mis ses thermes. Ce détail permet de retrouver la disposition très-irrégulière des jardins qui montaient et descendaient en suivant les ondulations du sol, excessivement tourmenté tout autour du château, ce qui en faisait la force et causait, comme on va le voir, l'embarras du duc de Guise. On allait aux jardins par des galeries extérieures et intérieures, dont la principale se nommait la Galerie des Cerfs, à cause de ses ornemens. Cette galerie aboutissait au magnifique escalier qui sans doute a inspiré le fameux escalier double de Chambord, et qui, d'étage en étage, menait aux appartemens.

Quoique La Fontaine ait préféré le château de François Ier à celui de Louis XII, peut-être la naïveté de celui du bon Roi plaira-t-elle aux vrais artistes autant qu'ils admireront la magnificence du Roi-Chevalier. L'élégance

des deux escaliers qui se trouvent à chaque extrémité du château de Louis XII, les sculptures fines, originales qui y abondaient et que le temps a dévorées, mais dont les restes charment encore les antiquaires, tout, jusqu'à la distribution quasi-claustrale des appartemens, révèle une grande simplicité de mœurs. Évidemment la Cour n'existait pas encore et n'avait pas pris les développemens que François I[er] et Catherine de Médicis devaient lui donner, au grand détriment des mœurs féodales. En admirant la plupart des tribunes, les chapiteaux de quelques colonnes, certaines figurines d'une délicatesse exquise, il est impossible de ne pas imaginer que Michel Columb, ce grand sculpteur, le Michel-Ange de la Bretagne, n'ait pas passé par là pour plaire à sa reine Anne, qu'il a immortalisée dans le tombeau du dernier duc de Bretagne, son premier mari.

Quoiqu'en dise La Fontaine, rien n'est plus grandiose que la demeure du fastueux François Ier. Grace à je ne sais quelle brutale indifférence, à l'oubli peut-être, les appartemens qu'y occupaient alors Catherine de Médicis et son fils François II nous offrent encore aujourd'hui leurs principales dispositions. Aussi l'historien peut-il y revoir les tragiques scènes du drame de la Réformation dans lequel la double lutte des Guise et des Bourbon contre les Valois forme un des actes les plus compliqués et s'y dénoua.

Le château de François Ier écrase entièrement la naïve habitation de Louis XII par sa masse imposante. Du côté des jardins d'en bas, c'est-à-dire de la place moderne dite des Jésuites, le château présente une élévation presque double de celle qu'il a du côté de la cour. Le rez-de-chaussée, où se trouvaient les célèbres galeries, forme du côté des jardins

le second étage. Ainsi, le premier où logeait alors la reine Catherine est le troisième, et les appartemens royaux sont au quatrième au-dessus des jardins du bas qui, dans ce temps, étaient séparés des fondations par de profondes douves. Le château, déjà colossal dans la cour, paraît donc gigantesque, vu du bas de la place comme le vit La Fontaine, qui avoue n'être entré ni dans la cour ni dans les appartemens. De la place des Jésuites, tout semble petit. Les balcons sur lesquels on se promène, les galeries d'une exécution merveilleuse, les fenêtres sculptées dont les embrasures sont aussi vastes que des boudoirs, et qui servaient alors de boudoirs, ressemblent aux fantaisies peintes des décorations de nos opéras modernes quand les peintres y font des palais de fées. Mais, dans la cour, quoique les trois étages au-dessus du rez-de-chaussée soient encore aussi élevés que

le Pavillon de l'Horloge aux Tuileries, les délicatesses infinies de cette architecture se laissent voir complaisamment et ravissent les regards étonnés.

Ce corps de logis, où tenaient la cour fastueuse de Catherine et celle de Marie Stuart, est partagé par une tour hexagone où tourne dans sa cage évidée un escalier en pierre, caprice moresque exécuté par des géans, travaillé par des nains, et qui donne à cette façade l'air d'un rêve. Les tribunes de l'escalier forment une spirale à compartimens carrés qui s'attache aux cinq pans de cette tour, et dessine, de distance en distance, des encorbellemens transversaux brodés de sculptures arabesques au dehors et au dedans.

On ne peut comparer cette création étourdissante de détails ingénieux et fins, pleine de merveilles qui donnent la parole à ces pierres, qu'aux sculptures abondantes et

profondément fouillées des ivoires de Chine ou de Dieppe. Enfin la pierre y ressemble à une guipure. Les fleurs, les figures d'hommes ou d'animaux descendent le long des nervures, se multiplient de marche en marche et couronnent cette tour par une clé de voûte où les ciseaux de l'art du seizième siècle ont lutté avec les naïfs tailleurs d'images qui, cinquante ans auparavant, avaient sculpté les clés de voûte des deux escaliers du château de Louis XII.

Quelque ébloui que l'on soit en voyant ces formes renaissant avec une infatigable prolixité, l'on s'aperçoit que l'argent a manqué tout aussi bien à François Ier pour Blois, qu'à Louis XIV pour Versailles. Plus d'une figurine montre sa jolie tête fine qui sort d'un bloc à peine dégrossi. Plus d'une rosace fantasque est seulement indiquée par quelques coups de ciseau dans la pierre abandonnée et où l'humidité fait fleurir

ses moisissures verdâtres. Sur la façade, à côté des dentelles d'une fenêtre, la fenêtre voisine offre ses masses de pierre déchiquetées par le Temps qui l'a sculptée à sa manière.

Il existe là pour les yeux les moins artistes et les moins exercés un ravissant contraste entre cette façade où les merveilles ruissellent et la façade intérieure du château de Louis XII, composée au rez-de-chaussée de quelques arcades d'une légèreté vaporeuse soutenues par des colonnettes qui reposent en bas sur des tribunes élégantes, et de deux étages où les croisées sont sculptées avec une charmante sobriété. Sous les arcades s'étend une galerie dont les murailles offraient des peintures à fresque, et dont le plafond était également peint, car on retrouve encore aujourd'hui quelques traces de cette magnificence imitée de l'Italie et qui annonce les

expéditions de nos rois, auxquels le Milanais appartenait.

En face du château de François Ier, se trouvait alors la chapelle des comtes de Blois dont la façade était presque en harmonie avec l'architecture de l'habitation de Louis XII.

Aucune image ne saurait peindre la solidité majestueuse de ces trois corps de bâtimens, et malgré le désaccord de l'ornementation, la Royauté puissante et forte, qui démontrait la grandeur de ses craintes par la grandeur des précautions, servait de lien à ces trois édifices de natures différentes, dont deux s'adossent à l'immense salle des États-généraux, vaste et haute comme une cathédrale.

Certes, ni la naïveté, ni la force des existences bourgeoises qui sont dépeintes au commencement de cette histoire, et chez lesquelles l'Art était toujours représenté, ne manquaient à cette habitation royale. Blois était bien le thême

fécond et brillant auquel la Bourgeoisie et la Féodalité, l'Argent et le Noble donnaient tant de vivantes répliques dans les villes et dans les campagnes. Vous n'eussiez pas autrement voulu la demeure du prince qui régnait sur le Paris du seizième siècle. La richesse des vêtemens seigneuriaux, le luxe des toilettes de femmes, devaient admirablement s'harmonier à la toilette de ces pierres si curieusement travaillées.

D'étage en étage, en montant le merveilleux escalier de son château de Blois, le roi de France découvrait une plus grande étendue de cette belle Loire qui lui apporte là des nouvelles de tout le royaume qu'elle partage en deux moitiés *affrontées* et quasi-rivales. Si, au lieu d'aller l'asseoir dans une plaine morte et sombre à deux lieues de là, François Ier eût assis Chambord en retour de ce château et à la place où s'étendaient alors les parterres, où

Gaston mit son palais, jamais Versailles n'eût existé, Blois aurait été nécessairement la capitale de la France.

Quatre Valois et Catherine de Médicis prodiguèrent leurs richesses dans le château de François Ier à Blois; mais qui ne devinerait combien la Couronne y fut prodigue, en admirant les puissantes murailles de refend, épine dorsale de ce château, où sont ménagés et de profondes alcôves, et des escaliers secrets, et des cabinets, qui enferment des salles aussi vastes que la salle du Conseil, celle des Gardes et des chambres royales où, de nos jours, se loge à l'aise une compagnie d'infanterie. Quand même le visiteur ne comprendrait pas tout d'abord que les merveilles du dedans correspondaient à celles du dehors, les vestiges du cabinet de Catherine de Médicis où Christophe allait être introduit, attesteraient suffisamment les élégances de l'Art qui a peuplé ces apparte-

mens de figurations animées, où les salamandres étincelaient dans les fleurs, où la Palette du quatorzième siècle décorait de ses plus brillantes peintures les plus sombres dégagemens. Dans ce cabinet, l'observateur peut encore retrouver de nos jours les traces de ce goût de dorure que Catherine apporta d'Italie, car les princesses de sa maison aimaient, selon l'expression de Léon Gozlan, à plaquer dans les châteaux de la France l'or gagné dans le commerce par leurs ancêtres, et signaient leurs richesses sur les murs des salles royales.

La reine-mère occupait au premier étage les appartemens de la reine Claude de France, femme de François Ier, où se voient encore les délicates sculptures des doubles C accompagnés des images de blancheur parfaite, de cygnes et de lys, ce qui signifiait : *candidior candidis*, plus blanche que les plus blanches choses, la devise de cette reine dont le nom com-

mençait comme celui de Catherine par un C et qui convenait aussi bien à la fille de Louis XII qu'à la mère des derniers Valois ; car aucun soupçon, malgré la violence des calomnies calvinistes, n'a terni la fidélité que Catherine de Médicis gardait à Henri II.

Évidemment la reine-mère, chargée encore de deux enfans en bas âge (celui qui fut depuis le duc d'Alençon, et Marguerite, qui fut la femme d'Henri IV et que Charles IX appelait Margot) avait eu besoin de tout ce premier étage.

Le roi François II et la reine Marie-Stuart occupaient au second étage les appartemens royaux qui avaient été ceux de François Ier, et qui furent ceux de Henri III. L'appartement royal, de même que celui pris par la reine-mère, est divisé dans toute la longueur du château, et à chaque étage, en deux parties, par ce fameux mur de refend d'environ quatre pieds

d'épaisseur, et sur lequel s'appuient les murs énormes qui séparent les salles entre elles. Ainsi, au premier comme au second étage, les appartemens offrent deux parties distinctes. La partie éclairée au midi sur la cour servait à la réception et aux affaires publiques, tandis que, pour combattre la chaleur, les appartemens avaient été distribués dans la partie exposée au nord, et qui forme la superbe façade à balcons, à galeries, ayant vue sur la campagne du Vendômois, sur le perchoir aux Bretons et sur les fossés de la ville, la seule dont a parlé notre grand fabuliste, le bon La Fontaine.

Le château de François Ier se trouvait alors terminé par une énorme tour commencée et qui devait servir à marquer l'angle colossal qu'aurait décrit le palais en tournant sur lui-même, et à laquelle Gaston plus tard ouvrit les flancs pour pouvoir y coudre son pa-

lais ; mais il n'acheva pas son œuvre, et la tour est restée en ruines. Ce donjon royal servait alors de prison ou d'oubliettes selon les traditions populaires.

En parcourant aujourd'hui les salles de ce magnifique château, si précieuses et à l'art et à l'histoire, quel poète ne sera pris de mille regrets ou affligé pour la France, en voyant les délicieuses arabesques du cabinet de Catherine *blanchies à la chaux* et presque perdues par les ordres du commandant de la caserne (cette royale demeure est une caserne), lors du choléra. La boiserie du cabinet de Catherine de Médicis, dont il sera question bientôt, est la dernière relique du riche mobilier accumulé par cinq rois artistes. En parcourant ce dédale de chambres, de salles, d'escaliers, de tours, on peut se dire avec une affreuse certitude : ici Marie-Stuart cajolait son mari pour le compte des Guise.

Là les Guises insultèrent Catherine. Plus tard, à cette place, le second Balafré tomba sous les coups des vengeurs de la couronne. Un siècle auparavant, de cette fenêtre Louis XII faisait signe de venir au cardinal d'Amboise, son ami. De ce balcon, d'Épernon, le complice de Ravaillac, reçut la reine Marie de Médicis, qui savait, dit-on, le régicide projeté, et le laissa consommer!

Dans la chapelle où se firent les fiançailles de Henri IV et de Marguerite de Valois, le seul reste du château des comtes de Blois, le régiment fabrique ses souliers. Ce merveilleux monument où revivent tant de styles, où se sont accomplies de si grandes choses, est dans un état de dégradation qui fait honte à la France. Quelle douleur pour ceux qui aiment les monumens de la vieille France, de savoir que bientôt il en sera de ces pierres éloquentes comme du coin de la rue

de la Vieille-Pelleterie, elles n'existeront bientôt plus que dans ces pages!

Il est nécessaire de faire observer que, pour mieux surveiller la cour, quoique les Guise eussent en ville un hôtel à eux et qui existe encore, ils avaient obtenu de demeurer au-dessus des appartemens du roi Louis XII, dans le logement qu'y avait eu la duchesse de Nemours, dans les combles au second étage.

CINQUIÈME CHAPITRE.

La Cour.

Le jeune François II et la jeune reine Marie Stuart, amoureux l'un de l'autre comme des enfans de seize ans qu'ils étaient, avaient été brusquement transportés par un rude hiver, du château de Saint-Germain que le

duc de Guise trouva trop facile à surprendre, dans l'espèce de place forte que formait alors le château de Blois, isolé de trois côtés par des précipices et dont l'entrée était admirablement bien défendue.

Les Guise, oncles de la reine, avaient des raisons majeures pour ne pas habiter Paris et pour retenir la cour dans un château dont l'enceinte pouvait être facilement surveillée et défendue. Il se passait autour du trône un combat entre la maison de Lorraine et la maison de Valois, qui ne fut terminé que dans ce même château, vingt-huit ans plus tard, en 1588, quand Henri III, sous les yeux mêmes de sa mère, en ce moment profondément humiliée par les Lorrains, entendit tomber le plus hardi de tous les Guise, le second Balafré, fils de ce premier Balafré par lequel Catherine de Médicis était alors jouée, emprisonnée, espionnée et menacée.

Ce beau château de Blois était pour elle la prison la plus étroite. A la mort de son mari, par lequel elle avait toujours été tenue en lisière, elle avait espéré régner; mais elle se voyait au contraire mise en esclavage par des étrangers dont les manières polies avaient mille fois plus de brutalité que celles des geôliers. Aucune de ses démarches ne pouvait être secrète. Celles de ses femmes qui lui étaient dévouées avaient ou des amans dévoués aux Guise ou des Argus autour d'elles. En effet, dans ce temps, les passions offraient la bizarrerie que leur communiquera toujours l'antagonisme puissant de deux intérêts contraires dans l'État. La galanterie, qui servit tant à Catherine, était aussi l'un des moyens des Guise. Ainsi le prince de Condé, chef du parti calviniste, avait pour amie la maréchale de Saint-André dont le mari était l'ame damnée du Grand-Maître. Le cardinal faisait la cour à la reine-mère. Ainsi le jeu de

toutes les passions compliquait étrangement celui de la politique, en en faisant une partie d'échecs double, où il fallait observer et le cœur et la tête d'un homme, pour savoir si, à l'occasion, l'un ne démentirait pas l'autre.

Quoique sans cesse en présence du cardinal de Lorraine ou du duc François de Guise, qui se défiaient d'elle, l'ennemie la plus intime et la plus habile de Catherine de Médicis était sa belle-fille, la reine Marie, petite blonde malicieuse comme une soubrette, fière comme une Stuart, qui portait trois couronnes, instruite comme un vieux savant, espiègle comme une pensionnaire de couvent, amoureuse de son mari comme une courtisane l'est de son amant, dévouée à ses oncles qu'elle admirait, et heureuse de voir le roi François partager, elle y aidant, la bonne opinion qu'elle avait d'eux. Une belle-mère est toujours un personnage qu'une belle-fille n'aime point, surtout

alors qu'elle a porté la couronne et qu'elle veut la conserver, ce que l'imprudente Catherine avait trop laissé voir. Sa situation précédente, quand Diane de Poitiers régnait sur le roi Henri II, était plus supportable : elle obtenait au moins les honneurs dus à une reine et les respects de la cour; tandis qu'en ce moment le duc et le cardinal, qui n'avaient autour d'eux que leurs créatures, semblaient prendre plaisir à son abaissement, Catherine, embastillée par des courtisans, recevait, non pas de jour en jour, mais d'heure en heure, des coups qui blessaient son amour-propre. Les Guise tenaient à continuer avec elle le système qu'avait adopté contre elle le feu roi.

Les trente-six ans de malheurs qui désolèrent la France ont peut-être commencé par la scène dans laquelle le fils du pelletier des deux reines avait obtenu le plus périlleux des rôles, et qui en fait la principale figure de cette

Étude. Le danger dans lequel allait tomber ce zélé Réformé devint flagrant durant la matinée même où il quittait le port de Beaugency, muni de documens précieux qui compromettaient les plus hautes têtes de la noblesse et embarqué pour Blois en compagnie d'un rusé partisan, par l'infatigable La Renaudie, venu sur le port avant lui.

Pendant que la toue où se trouvait Christophe, poussée par un petit vent d'est, descendait la Loire, le fameux cardinal Charles de Lorraine et le deuxième duc de Guise, un des plus grands hommes de guerre de ce temps, comme deux aigles du haut d'un rocher, contemplaient leur situation et regardaient prudemment autour d'eux avant de frapper le grand coup par lequel ils essayèrent une première fois de tuer en France la Réforme, à Amboise, et qui fut recommencé à Paris douze années après, le 24 août 1572.

Dans la nuit, trois seigneurs qui jouèrent un grand rôle dans le drame des douze années qui suivirent ce double complot également tramé par les Guise et par les Réformés, étaient arrivés chacun à bride abattue, laissant leurs chevaux quasi morts à la poterne du château, que gardaient des chefs et des soldats entièrement dévoués au duc de Guise, l'idole des gens de guerre.

Un mot sur ce grand homme, mais un mot qui dise d'abord où en était sa fortune.

Sa mère était Antoinette de Bourbon, grand'tante d'Henri IV. A quoi servent les alliances? il visait en ce moment son cousin le prince de Condé à la tête. Sa nièce était Marie Stuart. Sa femme était Anne, fille du duc de Ferrare. Le grand-connétable Anne de Montmorency écrivait au duc de Guise : Monseigneur, comme à un roi, et finissait par : Votre très-humble serviteur. Guise, Grand-Maître de

la maison du roi, lui répondait : Monsieur le connétable, et signait comme il signait pour le parlement : *Votre bien bon ami.*

Quant au cardinal, appelé *le pape Transalpin*, il avait toute l'Église monastique de France à lui, et traitait d'égal à égal avec le Saint-Père. Vain de son éloquence, il était un des plus forts théologiens du temps, et surveillait à la fois la France et l'Italie par trois Ordres religieux qui lui étaient absolument dévoués, qui marchaient pour lui jour et nuit, lui servaient d'espions et de conseillers.

Ce peu de mots expliquent à quelle hauteur de pouvoir le cardinal et le duc étaient arrivés. Malgré leurs richesses et les revenus de leurs charges, ils furent si profondément désintéressés ou si vivement emportés par le courant de leur politique, si généreux aussi, que tous deux s'endettèrent ; mais sans doute à la fa-

çon de César. Aussi lorsque Henri III eut fait abattre le second Balafré qui le menaçait tant, la maison de Guise fut-elle nécessairement ruinée. Les dépenses faites pendant un siècle pour s'emparer de la couronne expliquent l'abaissement où cette maison se trouva sous Louis XIII et sous Louis XIV, alors que la mort subite de Madame a dit à l'Europe entière le rôle infâme auquel un chevalier de Lorraine était descendu.

Se disant héritiers des Carlovingiens dépossédés, le cardinal et le duc agissaient donc très-insolemment à l'égard de Catherine de Médicis, belle-mère de leur nièce.

La duchesse de Guise n'épargnait aucune mortification à Catherine. Cette duchesse était une d'Est, et Catherine était une Médicis, la fille de marchands florentins parvenus que les souverains de l'Europe n'avaient pas encore admis dans leur royale fraternité. Aussi Fran-

çois Ier avait-il considéré le mariage de son fils avec une Médicis comme une mésalliance, et ne l'avait-il permis qu'en ne croyant pas que ce fils deviendrait jamais dauphin. De là sa fureur quand le dauphin mourut empoisonné par le florentin Montecuculli.

Les d'Est refusaient de reconnaître les Médicis pour des princes italiens. Ces anciens négocians voulaient en effet dès ce temps résoudre le problème impossible d'un trône environné d'institutions républicaines. Le titre de Grand-Duc ne fut accordé que très-tard par Philippe II, roi d'Espagne, aux Médicis qui l'achetèrent en trahissant la France, leur bienfaitrice, et par un servile attachement à la cour d'Espagne qui les contrecarrait sourdement en Italie.

« Ne caressez que vos ennemis! » ce grand mot de Catherine semble avoir été la loi politique de cette famille de marchands à laquelle

il ne manqua des grands hommes qu'au moment où ses destinées devinrent grandes, et qui fut soumise un peu trop tôt à cette dégénérescence par laquelle finissent et les races royales et les grandes familles.

Pendant trois générations, il y eut un Lorrain homme de guerre, un Lorrain homme d'église; mais ce qui peut-être n'est pas moins extraordinaire, l'homme d'église offrit toujours, comme l'offrait alors le cardinal dans son visage, une ressemblance avec la figure de Ximénès à qui a ressemblé aussi le cardinal de Richelieu. Ces cinq cardinaux ont eu tous une figure à la fois chafouine et terrible; tandis que la figure de l'homme de guerre a présenté le type basque et montagnard qui s'est également trouvé dans celle d'Henri IV, mais qu'une même blessure coutura chez le père et chez le fils sans leur ôter la grace et l'affabilité par lesquelles ils séduisaient

les soldats autant que par leur bravoure.

Il n'est pas inutile de dire où et comment le Grand-Maître reçut cette blessure, car elle fut guérie par l'audace d'un des personnages de ce drame, par Ambroise Paré, l'obligé du syndic des Pelletiers. Au siége de Calais le duc eut le visage traversé de part en part d'un coup de lance dont le tronçon, après avoir percé la joue au-dessous de l'œil droit, pénétra jusqu'à la nuque au-dessous de l'oreille gauche et resta dans le visage. Le duc gisait dans sa tente au milieu d'une désolation générale, et serait mort sans l'action hardie et le dévouement d'Ambroise Paré. — Le duc n'est pas mort, messieurs, dit Ambroise en regardant les assistans qui fondaient en larmes; mais il va bientôt mourir, dit-il en se reprenant, si je n'osais le traiter comme tel, et je vais m'y hasarder au risque de tout ce qui peut m'arriver. Voyez?

Il mit le pied gauche sur la poitrine du duc, prit le bois de la lance avec ses ongles, l'ébranla par degrés, et finit par retirer le fer de la tête comme s'il s'agissait d'une chose et non d'un homme. S'il guérit le prince si audacieusement traité, il ne put empêcher qu'il ne lui restât dans le visage l'horrible blessure d'où lui vint son surnom. Par une cause semblable, ce surnom fut aussi celui de son fils.

Entièrement maîtres du roi François II, que sa femme dominait par un amour mutuel excessif dont ils savaient tirer parti, ces deux grands princes lorrains régnaient alors en France et n'avaient d'autre ennemi à la cour que Catherine de Médicis. Aussi jamais plus grands politiques ne jouèrent-ils un jeu plus serré.

La position mutuelle de l'ambitieuse veuve de Henri II et de l'ambitieuse maison de Lorraine, était pour ainsi dire expliquée par la

place qu'ils occupaient sur la terrasse du château durant la matinée où Christophe devait arriver.

La reine-mère, qui feignait un excessif attachement pour les Guise, avait demandé communication des nouvelles apportées par les trois seigneurs venus de différens endroits du royaume ; mais elle avait eu la mortification d'être poliment congédiée par le cardinal. Elle se promenait à l'extrémité des parterres, du côté de la Loire où elle faisait élever, pour son astrologue Ruggieri, un observatoire, qui s'y voit encore et d'où l'on plane sur le paysage de cette admirable vallée.

Les deux princes lorrains étaient du côté opposé qui regarde le Vendômois et d'où l'on découvre la partie haute de la ville, le perchoir aux Bretons, et la poterne du château.

Catherine avait trompé les deux frères

et les avait joués par un feint mécontentement, car elle était très-heureuse de pouvoir parler à l'un des seigneurs arrivés en toute hâte, son confident secret qui jouait hardiment un double jeu, mais qui certes en fut bien récompensé.

Ce gentilhomme était Chiverni, en apparence l'ame damnée du cardinal de Lorraine, en réalité le serviteur de Catherine. Catherine comptait encore deux seigneurs dévoués dans les deux Gondi, ses créatures; mais ces deux Florentins étaient trop suspects aux Guise pour qu'elle pût les envoyer au dehors, elle les gardait à la cour où chacune de leurs paroles et de leurs démarches était étudiée, mais où ils étudiaient également les Guise et conseillaient Catherine. Ces deux Florentins maintenaient dans le parti de la reine-mère un autre Italien, Birague, adroit Piémontais qui paraissait, comme Chiverni, avoir aban-

donné la reine-mère pour s'attacher aux Guise, et qui les encourageait dans leurs entreprises en les espionnant pour le compte de Catherine. Chiverni venait d'Ecouen et de Paris.

Le dernier arrivé était Saint-André, qui fut maréchal de France et qui devint un si grand personnage que les Guise, dont il était la créature, en firent la troisième personne du Triumvirat qu'ils formèrent l'année suivante contre Catherine.

Avant eux, celui qui bâtit le château de Duretal, Vieilleville, qui, pour son dévouement aux Guise, fut aussi nommé maréchal, était secrètement débarqué, plus secrètement reparti, sans que personne eût pénétré le secret de la mission que le Grand-Maître lui avait donnée.

Quant à Saint-André, il venait d'être chargé des mesures militaires à prendre pour

attirer tous les protestans en armes à Amboise, après un conseil tenu entre le cardinal de Lorraine, le duc de Guise, Birague, Chiverni, Vieilleville et Saint-André.

Si les deux chefs de la maison de Lorraine employaient Birague, il est à croire qu'ils comptaient beaucoup sur leurs forces, ils le savaient attaché à la reine-mère; mais peut-être le gardaient-ils auprès d'eux pour pénétrer les secrets desseins de leur rivale, comme elle le laissait près d'eux. Dans cette époque curieuse, le double rôle de quelques hommes politiques était connu des deux partis qui les employaient, et ils étaient comme des cartes dans les mains des joueurs: la partie se gagnait par le plus fin.

Les deux frères avaient été pendant ce conseil d'une impénétrable discrétion. La conversation de Catherine avec ses amis expliquera parfaitement l'objet du conseil tenu

par les Guise en plein air, au point du jour, dans ces jardins suspendus, comme si tous avaient craint de parler entre les murailles du château de Blois.

La reine-mère, qui, sous le prétexte d'examiner l'observatoire qui se construisait pour ses astrologues, se promenait dès le matin avec les deux Gondi, en regardant d'un œil inquiet et curieux le groupe ennemi, fut rejointe par Chiverni. Elle était à l'angle de la terrasse qui regarde l'église de Saint-Nicolas, et là ne craignait aucune indiscrétion. Le mur est à la hauteur des tours de l'église et les Guise tenaient toujours conseil à l'autre angle de cette terrasse, au bas du donjon commencé, en allant et venant du perchoir aux Bretons à la galerie par le pont qui réunissait le parterre, la galerie et le perchoir. Personne n'était au bas de cet abîme.

Chiverni prit la main de la reine-mère pour

la lui baiser et lui glissa de main à main une petite lettre sans que les deux Italiens l'eussent vue. Catherine se retourna vivement, alla dans le coin du parapet, et lut ce qui suit :

« Vous estes puissante assez pour garder la balance entre les grands et les faire débattre à qui mieux mieux vous servira, vous avez votre maison pleine de rois, et vous n'avez à craindre ni les Lorrains ni les Bourbon, si vous les opposez les uns aux autres ; car les uns et les autres veulent embler la couronne de vos enfans. Soyez maîtresse et non serve de vos conseillers, maintenez donc les uns par les autres, sans quoi le royaume ira de mal en pis, et de grosses guerres pourront s'en esmouvoir.

« LHOSPITAL. »

La reine mit ce papier dans le creux de son corset et se promit de le brûler dès qu'elle serait seule.

— Quand l'avez-vous vu ? demanda-t-elle à Chiverni.

— En revenant de chez le connétable, à Melun où il passait avec madame la duchesse de Berri, qu'il était très-impatient de remettre en Savoie afin de revenir ici pour éclairer le chancelier Olivier, qui, du reste, est la dupe des Lorrains. Monsieur de Lhospital se décide à épouser vos intérêts en apercevant le but où tendent messieurs de Guise. Aussi va-t-il se hâter très-fort de revenir pour vous donner sa voix au conseil.

— Est-il sincère ? dit Catherine. Vous savez que, si les Lorrains l'ont fait entrer au conseil, c'est pour y régner ?

— Lhospital est un Français de trop bonne roche pour ne pas être franc, dit Chiverni; d'ailleurs, son billet est un assez grand engagement.

— Quelle est la réponse du connétable à ces Lorrains ?

— Il s'est dit le serviteur du roi et attendra ses ordres. Sur cette réponse, le cardinal, pour éviter toute résistance, va proposer de nommer son frère lieutenant-général du royaume.

— Déjà ! dit Catherine épouvantée. Eh bien ! monsieur de Lhospital vous a-t-il donné pour moi quelque autre avis ?

— Il m'a dit que vous seule, Madame, pouviez vous mettre entre la Couronne et messieurs de Guise.

— Mais pensait-il que je pouvais me servir des huguenots comme de chevaux de frise ?

— Ah ! Madame, s'écria Chiverni surpris de tant de profondeur, nous n'avons pas songé à vous jeter dans de pareilles difficultés.

— Savait-il en quelle situation je suis ? demanda la reine.

— A peu près. Il trouve que vous avez fait un

marché de dupe en acceptant, à la mort du feu roi, pour votre part, les bribes de la ruine de madame Diane. Messieurs de Guise se sont crus quittes envers la reine en satisfaisant la femme.

— Oui, dit la reine en regardant les deux Gondi, j'ai fait alors une grande faute.

— Une faute que font les Dieux, répliqua Charles de Gondi.

—Messieurs, dit la reine, si je passe ouvertement aux Réformés, je deviendrai l'esclave d'un parti.

— Madame, dit vivement Chiverni, je vous approuve fort, il faut se servir d'eux, mais non les servir.

— Quoique, pour le moment, votre appui soit là, dit Charles de Gondi, ne nous dissimulons pas que le succès et la défaite sont également périlleux.

— Je le sais! dit la reine. Une fausse dé-

marche sera un prétexte promptement saisi par les Guise pour se défaire de moi !

— La nièce d'un pape, la mère de quatre Valois, une reine de France, la veuve du plus ardent persécuteur des huguenots, une catholique italienne, la tante de Léon X, peut-elle s'allier à la Réformation? demanda Charles de Gondi.

— Mais, lui répondit Albert, seconder les Guise, n'est-ce pas donner les mains à une usurpation? Vous avez affaire avec une maison qui entrevoit dans la lutte entre le Catholicisme et la Réforme une couronne à prendre. On peut s'appuyer sur les Réformés sans abjurer.

— Pensez, Madame, que votre maison, qui devrait être toute dévouée au roi de France, est en ce moment la servante du roi d'Espagne, dit Chiverni. Elle serait demain

pour la Réformation, si la Réformation pouvait faire un roi du duc de Florence.

— Je suis assez disposée à prêter ma main un moment aux huguenots, dit Catherine, quand ce ne serait que pour me venger de ce soldat, de ce prêtre et de cette femme!

Elle montra tour à tour, par un regard d'Italienne, le duc, le cardinal et l'étage du château où se trouvaient les appartemens de son fils et de Marie Stuart.

— Ce trio m'a pris entre les mains les rênes de l'État que j'ai attendues bien long-temps et que cette vieille a tenues à ma place, reprit-elle.

Elle secoua la tête vers la Loire en indiquant Chenonceaux, le château confisqué en sa faveur sur Diane de Poitiers.

— *Ma*, dit-elle en italien, il paraît que ces messieurs les rabats de Genève n'ont pas l'esprit de s'adresser à moi! Par ma conscience, je ne puis aller à eux. Pas un de

vous ne pourrait se hasarder à leur porter des paroles!

Elle frappa du pied.

— J'espérais que vous auriez pu rencontrer à Ecouen le bossu. Il a de l'esprit, dit-elle à Chiverni.

— Il y était, Madame, dit Chiverni; mais il n'a pu déterminer le connétable à se joindre à lui. Monsieur de Montmorency veut bien renverser les Guise qui l'ont fait disgracier; mais il ne veut pas aider l'Hérésie.

— Qui brisera, Messieurs, ces volontés particulières qui gênent la Royauté? Vrai Dieu! il faut les détruire les uns par les autres, comme a fait Louis XI, le plus grand de vos rois. Il y a dans ce royaume quatre ou cinq partis, et le plus faible est celui de mes enfans.

— La Réformation est une idée, dit Charles de Gondi, et les partis qu'a brisés Louis le Onzième n'étaient que des intérêts.

— Faites du Calvinisme une hache ! dit Albert de Gondi, vous n'aurez pas l'odieux des supplices.

— Eh ! s'écria la reine, j'ignore les forces et les plans de ces gens, je ne puis communiquer avec eux par aucun intermédiaire sûr. Si j'étais surprise à quelque machination de ce genre, soit par la reine qui me couve des yeux comme un enfant au berceau, soit par ces deux geôliers qui ne laissent entrer personne au château, je serais bannie du royaume et reconduite à Florence avec une terrible escorte, commandée par quelque guisard forcené ! Merci, mes amis ! Oh ! ma bru, je vous souhaite d'être quelque jour prisonnière chez vous, vous saurez alors ce que vous me faites souffrir.

— Leurs plans ! s'écria Chiverni, le Grand-Maître et le cardinal les connaissent ; mais ces deux renards ne les disent pas. Sachez, Ma-

dame, les leur faire dire, et je me dévouerai en m'entendant avec le prince de Condé.

— Quelles sont celles de leurs décisions qu'ils n'ont pas pu vous cacher? demanda la reine en montrant les deux frères.

— Monsieur de Vieilleville et monsieur de Saint-André viennent de recevoir des ordres qui nous sont inconnus; mais il paraît que le Grand-Maître concentre ses meilleures troupes sur la rive gauche. Sous peu de jours, vous serez à Amboise. Le Grand-Maître est venu sur cette terrasse examiner la position et ne trouve pas que Blois soit propice à ses desseins secrets. Or, que veut-il donc? dit Chiverni en montrant les précipices qui entourent le château. En aucune place la cour ne saurait être plus à l'abri d'un coup de main qu'elle ne l'est ici.

— Abdiquez ou régnez, dit Albert à l'oreille de la reine qui restait pensive.

Une terrible expression de rage intérieure passa sur le beau visage d'ivoire de la reine, qui n'avait pas encore quarante ans et qui vivait depuis vingt-six ans sans aucun pouvoir à la cour de France, elle qui, depuis son arrivée, y voulut jouer le premier rôle. Cette épouvantable phrase sortit de ses lèvres dans la langue florentine de Dante : — Rien tant que ce fils vivra! Sa petite femme l'ensorcèle, ajouta-elle après une pause.

L'exclamation de Catherine était inspirée par l'étrange prédiction qui lui fut faite peu de jours auparavant au château de Chaumont, sur la rive opposée de la Loire où elle fut conduite par Ruggieri, son astrologue, pour y consulter sur la vie de ses quatre enfans une célèbre devineresse secrètement amenée par Nostradamus, le chef des médecins qui, dans ce grand seizième siècle, tenaient, comme les Ruggieri, comme les Cardan, les Paracelse et tant d'au-

tres, pour les sciences occultes. Cette femme, dont la vie a échappé à l'histoire, avait fixé à un an le règne de François II.

— Votre avis sur tout ceci? dit-elle à Chiverni.

— Nous aurons une bataille, répondit le prudent gentilhomme. Le roi de Navarre...

— Oh! dites la reine! reprit Catherine.

— C'est vrai, la reine, dit Chiverni en souriant, a donné pour chef aux Réformés le prince de Condé qui, dans sa position de cadet, peut tout hasarder. Aussi monsieur le cardinal parle-t-il de le mander ici.

— Qu'il vienne, s'écria la reine, et je suis sauvée!

Ainsi les chefs du grand mouvement de la Réformation en France avaient bien deviné dans Catherine une alliée.

— Il y a ceci de plaisant, s'écria la reine, que les Bourbon jouent les Huguenots, et que les sieurs Calvin, de Bèze et autres jouent les

Bourbon; mais serons-nous assez forts pour jouer Huguenots, Bourbon et Guise? En face de ces trois ennemis, il est permis de se tâter le pouls! dit-elle.

— Ils n'ont pas le royaume, lui répondit Albert, et vous triompherez toujours en ayant le roi pour vous.

— *Maledetta Maria!* dit Catherine entre ses dents.

— Les Lorrains pensent déjà bien à vous ôter l'affection de la Bourgeoisie, dit Birague.

L'espérance d'avoir la couronne ne fut pas chez les deux chefs de la remuante famille des Guise le résultat d'un plan prémédité: rien n'autorisa ni le plan ni l'espérance. Les circonstances firent leur audace. Les deux cardinaux et les deux Balafrés se trouvèrent être quatre ambitieux supérieurs en talens à tous les politiques qui les environnaient. Aussi cette famille ne fut-elle abattue que par Henri IV, factieux nourri à la grande école dont les

maîtres furent Catherine et les Guise, et qui profita de toutes les leçons.

En ce moment ces deux hommes se trouvaient les arbitres de la plus grande Révolution essayée en Europe depuis celle de Henri VIII en Angleterre, et qui fut la conséquence de la découverte de l'imprimerie. Adversaires de la Réformation, ils tenaient le pouvoir entre leurs mains et voulaient étouffer l'Hérésie : moins fameux que Luther, Calvin, leur adversaire, était plus fort que Luther. Calvin voyait alors le Gouvernement là où Luther n'avait vu que le Dogme. Là où le gras buveur de bière, l'amoureux Allemand se battait avec le diable et lui jetait son encrier à la figure, le sombre et sobre Picard, souffreteux célibataire, faisait des plans de campagne, dirigeait des combats, armait des princes, et soulevait des peuples entiers en semant les doctrines républicaines au cœur des bourgeoisies,

afin de compenser ses continuelles défaites sur les champs de bataille par des progrès moraux dans l'esprit des nations.

Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise, aussi bien que Philippe II et le duc d'Albe, savaient où la monarchie était visée et quelle étroite alliance existait entre le Catholicisme et la Royauté. Charles-Quint, ivre pour avoir trop bu à la coupe de Charlemagne et croyant trop à la force de sa monarchie en croyant partager le monde avec Soliman, n'avait pas senti d'abord sa tête attaquée, et quand le cardinal Granville lui fit apercevoir l'étendue de la plaie, il abdiqua. Les Guise eurent une pensée unique, celle d'abattre l'Hérésie d'un seul coup. Ce coup, ils le tentaient alors pour la première fois à Amboise, et le firent tenter une seconde fois à la Saint-Barthélemy, alors d'accord avec Catherine de Médicis, éclairée par les flammes de douze années de guerres, éclairée surtout par

le mot significatif de république prononcé plus tard et imprimé par les écrivains de la Réforme , déjà devinés en ceci par Lecamus, ce type de la bourgeoisie parisienne. Les deux princes, au moment de frapper un coup meurtrier au cœur de la noblesse, afin de la séparer dès l'abord d'un parti religieux au triomphe duquel elle perdait tout, achevaient de se concerter sur la façon de découvrir leur coup d'État au roi, pendant que Catherine causait avec ses quatre conseillers.

— Jeanne d'Albret a bien su ce qu'elle faisait en se déclarant la protectrice des huguenots ! Elle a dans la Réformation un bélier duquel elle joue très-bien ! dit le Grand-Maître qui comprenait la profondeur des desseins de la reine de Navarre, une des plus fortes têtes de ce temps.

— Théodore de Bèze est à Nérac , après être allé prendre les ordres de Calvin.

— Quels hommes ces bourgeois savent trouver ! s'écria le Grand-Maître.

— Ah! nous n'avons pas à nous un homme de la trempe de ce la Renaudie, s'écria le cardinal, un vrai Catilina.

— De tels hommes agissent toujours pour leur propre compte, répondit le duc. Ne l'avais-je pas deviné? Je l'ai comblé de faveurs. Je l'ai fait évader lors de sa condamnation par le parlement de Bourgogne, je l'ai fait rentrer dans le royaume en obtenant la révision de son procès, et je comptais tout faire pour lui pendant qu'il ourdissait contre nous une conspiration diabolique. Le drôle a rallié les protestans d'Allemagne aux hérétiques de France en conciliant les difficultés survenues à propos du dogme entre Luther et Calvin ; il a rallié les grands seigneurs mécontens au parti de la Réforme, sans leur faire ostensiblement abjurer le catholicisme. Il avait, dès l'an der-

nier, trente capitaines à lui! Il était partout à la fois, à Lyon, en Languedoc, à Nantes! Enfin il a fait rédiger cette consultation colportée dans toute l'Allemagne, où les théologiens déclarent que l'on peut recourir à la force pour soustraire le roi à notre domination et qui se colporte de ville en ville. En le cherchant partout, on ne le rencontre nulle part! Cependant je ne lui ai fait que du bien! Il va falloir l'assommer comme un chien, ou essayer de lui faire un pont d'or pour qu'il entre dans notre maison.

— La Bretagne, le Languedoc, tout le royaume est travaillé pour nous donner un assaut mortel, dit le cardinal. Après la fête d'hier, j'ai passé le reste de la nuit à lire tous les renseignemens que m'ont envoyés mes religieux; mais il n'y a de compromis que des gentilshommes pauvres, des artisans, des gens qu'il est indifférent de pendre ou de laisser en

vie. Les Coligny, Condé ne paraissent pas encore, quoiqu'ils tiennent les fils de cette conspiration.

— Aussi, dit le duc, dès que cet avocat, cet Avenelles, a vendu la mèche, ai-je dit à Braguelonne de les laisser aller jusqu'au bout. Ils sont sans défiance, ils croient nous surprendre, et peut-être les chefs se montreront-ils. Mon avis serait de nous laisser vaincre pendant quarante-huit heures...

— Ce serait trop d'une demi-heure, dit le cardinal effrayé.

— Voilà comment tu es brave, lui dit le Balafré.

Le cardinal lui répondit sans s'émouvoir : — Que le prince de Condé soit ou non compromis, si nous sommes sûrs qu'il soit le chef, abattons cette tête, et nous serons tranquilles. Nous n'avons pas tant besoin de soldats que de juges, et jamais on ne manquera de juges.

La victoire est toujours plus sûre au parlement que sur un champ de bataille, et coûte moins cher.

—J'y consens volontiers, répondit le duc ; mais crois-tu que le prince de Condé soit assez puissant pour donner tant d'audace à ceux qui vont venir nous livrer ce premier assaut ? n'y a-t-il pas...

— Le roi de Navarre, dit le cardinal.

— Un niais qui me parle chapeau bas! répondit le duc. Les coquetteries de la Florentine t'obscurcissent donc la vue...

— Oh! j'y ai déjà songé, fit le prêtre. Si je désire me trouver en commerce galant avec elle, n'est-ce pas pour lire au fond de son cœur?

— Elle n'a pas de cœur, dit vivement le duc, elle est encore plus ambitieuse que nous ne le sommes.

— Tu es un brave capitaine, dit le cardinal à son frère; mais crois-moi, nos deux robes

sont bien près l'une de l'autre, et je la faisais surveiller par Marie avant que tu ne songeasses à la soupçonner. Elle a moins de religion que n'en a mon soulier. Si elle n'est pas l'ame du complot, ce n'est pas faute de désir; mais nous allons la juger sur le terrain et voir comment elle nous appuiera. Jusqu'aujourd'hui j'ai la certitude qu'elle n'a pas eu la moindre communication avec les hérétiques.

— Il est temps de tout découvrir au roi et à la reine-mère qui ne sait rien, dit le duc, et voilà la seule preuve de son innocence. Peut-être attend-on le dernier moment pour l'éblouir par les probabilités d'un succès. La Renaudie va savoir par mes dispositions que nous sommes avertis : cette nuit, Nemours a dû suivre les détachemens de Réformés qui arrivaient par les chemins de traverse, et les conjurés seront forcés de venir nous attaquer à Amboise où je les laisserai tous entrer. Ici,

dit-il en montrant les trois côtés du rocher sur lequel le château de Blois est assis comme venait de le faire Chiverni, nous aurions un assaut sans aucun résultat, les Huguenots viendraient et s'en iraient à volonté. Blois est une salle à quatre entrées, tandis qu'Amboise est un sac.

— Je ne quitterai pas la Florentine, dit le cardinal.

— Nous avons fait une faute, reprit le duc en s'amusant à lancer en l'air son poignard et à le rattraper par la coquille, il fallait se conduire avec elle comme avec les Calvinistes : lui donner la liberté de ses mouvemens pour la prendre sur le fait.

Le cardinal regarda pendant un moment son frère en hochant la tête.

— Que nous veut Pardaillan? dit le Grand-Maître en voyant venir sur la terrasse ce jeune gentilhomme devenu célèbre par sa rencontre

avec la Renaudie et par leur mort mutuelle.

— Monseigneur, un homme envoyé par le pelletier de la reine est à la porte, et dit avoir à lui remettre une parure d'hermine, faut-il le laisser entrer ?

— Eh ! oui, un surcot dont elle parlait hier, reprit le cardinal, laissez-le passer. Elle en aura besoin pour voyager le long de la Loire.

— Par où donc est-il venu, pour n'être arrêté qu'à la porte du château ? demanda le Grand-Maître.

— Je l'ignore, répondit Pardaillan.

— Je le lui demanderai chez la reine, se dit le Balafré. Qu'il attende le lever dans la salle des gardes. Pardaillan, est-il jeune ?

— Oui, Monseigneur, il se donne pour le fils de Lecamus.

— Lecamus est un bon catholique, fit le cardinal qui, de même que le Grand-Maître,

était doué de la mémoire de César. Le curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs compte sur lui, car il est quartenier du Palais.

— Néanmoins fais causer le fils avec le capitaine de la garde écossaise, dit le Grand-Maître, qui appuya sur ce verbe en lui donnant un sens facile à comprendre. Mais Ambroise est au château, par lui nous saurons si c'est bien le fils de Lecamus qui l'a fort obligé jadis. Demande Ambroise.

Ce fut en ce moment que la reine Catherine alla seule au-devant des deux frères qui s'empressèrent de venir à elle en lui témoignant un respect dans lequel l'Italienne voyait de constantes ironies.

— Messieurs, dit-elle, daignerez-vous me confier ce qui se prépare? La veuve de votre ancien maître serait-elle dans votre estime au-dessous des sieurs de Vieilleville, Birague et Chiverni?

— Madame, répondit le cardinal sur un ton galant, notre devoir d'hommes, avant celui de politiques, est de ne pas effrayer les femmes par de faux bruits. Mais ce matin il y a lieu de conférer sur les affaires de l'État. Vous excuserez mon frère d'avoir commencé par donner des ordres purement militaires et auxquels vous deviez être étrangère : les choses importantes sont à décider. Si vous le trouvez bien, nous irons au lever du roi et de la reine, l'heure approche.

— Qu'y a-t-il, monsieur le Grand-Maître? dit Catherine en jouant l'effroi.

— La Réforme, Madame, n'est plus une hérésie, c'est un parti qui va venir en armes vous arracher le roi.

Catherine, le cardinal, le duc et les seigneurs se dirigèrent alors vers l'escalier par la galerie où se pressaient les courtisans qui n'avaient pas le droit d'entrée dans les

appartemens et qui se rangèrent en haie.

Gondi, qui, pendant que Catherine causait avec les deux princes lorrains, les avait examinés, dit en bon toscan, à l'oreille de la reine-mère, ces deux mots qui devinrent proverbes et qui expliquent une des faces de ce grand caractère royal : *Odiate e aspettate!* (*Haïssez et attendez.*)

SIXIÈME CHAPITRE.

Le Petit-lever de François II.

Pardaillan, qui vint donner l'ordre à l'officier de garde à la conciergerie du château de laisser passer le commis du pelletier de la reine, trouva Christophe béant devant le porche et occupé à regarder la façade due au

bon roi Louis XII où se trouvaient alors en plus grand nombre qu'aujourd'hui des sculptures drôlatiques, s'il faut en juger par ce qui nous en reste. Ainsi, les curieux remarquent une figurine de femme taillée dans le chapiteau d'une des colonnes de la porte, la robe retroussée et faisant railleusement voir

Ce que Brunel à Marphise montra

à un gros moine accroupi dans le chapiteau de la colonne correspondante à l'autre jambage du chambranle de cette porte, au-dessus de laquelle était alors la statue de Louis XII. Plusieurs des *croisées* de cette façade, travaillées dans ce goût et qui malheureusement ont été détruites, amusaient ou paraissaient amuser Christophe, sur qui les arquebusiers de garde faisaient déjà pleuvoir des plaisanteries.

— Il se logerait bien là, celui-ci, disait l'anspessade en caressant les charges d'arque-

buse toutes préparées, en forme de pain de sucre et accrochées sur son baudrier.

— Eh! Parisien, dit un soldat, tu n'en as jamais tant vu!

— Il reconnaît le bon roi Louis XII, dit un autre.

Christophe feignait de ne pas entendre, et cherchait encore à outrer son ébahissement, en sorte que son attitude niaise devant le corps-de-garde lui fut un excellent passe-port aux yeux de Pardaillan.

— La reine n'est pas levée, dit le jeune capitaine, viens l'attendre dans la salle des gardes.

Christophe suivit Pardaillan assez lentement. Il fit exprès d'admirer la jolie galerie découpée en arcade où, sous le règne de Louis XII, les courtisans attendaient l'heure des réceptions à couvert, quand il faisait mauvais temps et où se trouvaient alors quelques sei-

gneurs attachés aux Guises, car l'escalier, si bien conservé de nos jours, qui menait à leurs appartemens, est au bout de cette galerie dans une tour, la seule qui reste du château des comtes de Blois.

— Hé bien! es-tu venu pour faire des études de tailleur d'images? cria Pardaillan en voyant Lecamus devant les jolies sculptures des tribunes extérieures qui réunissent ou, si vous voulez, qui séparent les colonnes de chaque arcade.

Christophe suivit le jeune capitaine vers l'escalier d'honneur, non sans avoir mesuré cette tour quasi-moresque par un regard d'admiration. Par cette belle matinée, la cour était pleine de capitaines d'ordonnances, de seigneurs qui causaient par groupes et dont les brillans costumes animaient ce lieu que les merveilles de l'architecture répandues sur sa façade encore neuve rendaient déjà si brillant.

— Entre là, dit Pardaillan à Lecamus en lui faisant signe de le suivre par la porte en bois sculpté du deuxième étage, qu'un garde de la porte ouvrit en reconnaissant Pardaillan.

Chacun peut se figurer l'étonnement de Christophe en entrant dans cette salle des gardes, alors si vaste, qu'aujourd'hui le génie militaire l'a divisée en deux par une cloison pour en faire deux chambrées : elle prend en effet au second étage chez le roi, comme au premier chez la reine-mère, le tiers de la façade sur la cour, car elle est éclairée par deux croisées à gauche et deux croisées à droite de la tour où se développe le curieux escalier. Le jeune capitaine alla vers la porte de la chambre de la reine et du roi qui donne dans cette vaste salle, et dit à l'un des deux pages de service d'avertir madame Dayelle, une des femmes de chambre de la reine, que le pelletier était dans la salle avec ses surcots.

Sur un geste de Pardaillan, Christophe alla se mettre près d'un officier assis sur une escabelle, au coin d'une cheminée grande comme la boutique de son père et qui se trouvait à l'un des bouts de cette immense salle en face d'une cheminée absolument pareille à l'autre bout. Tout en causant avec ce lieutenant, il finit par l'intéresser en lui contant les pénuries du commerce. Christophe parut si véritablement marchand que l'officier fit partager cette opinion au capitaine de la garde écossaise qui vint de la cour questionner Christophe en l'examinant à la dérobée et avec soin.

Quelque prévenu que fût Christophe Lecamus, il ne pouvait comprendre la férocité froide des deux intérêts entre lesquels Chaudieu l'avait glissé. Pour un observateur qui eût connu le secret de cette scène, comme l'historien le connait aujourd'hui, il y avait

de quoi trembler à voir ce jeune homme, l'espoir de deux familles, hasardé entre ces deux puissantes machines d'airain, Catherine et les Guise. Mais y a-t-il beaucoup de courages qui mesurent l'étendue de leurs dangers? Par la manière dont le port de Blois, la ville et le château étaient gardés, Christophe s'attendait à trouver des piéges et des espions partout, il avait donc résolu de cacher la gravité de sa mission et la tension de son esprit sous l'apparence niaise et commerciale avec laquelle il venait de se produire aux yeux du jeune Pardaillan, de l'officier de garde et du capitaine.

L'agitation qui dans un château royal accompagne l'heure du lever commençait à se manifester. Les seigneurs, dont les chevaux et les pages ou les écuyers restaient dans la cour extérieure du château, car personne que le roi et la reine n'avait le droit d'entrer à cheval dans la cour intérieure, montaient par groupes le magnifique escalier, et envahissaient cette

grande salle des gardes à deux cheminées, dont les fortes poutres sont aujourd'hui sans leurs ornemens, où de méchans petits carreaux rouges remplacent les ingénieuses mosaïques des planchers, mais où les tapisseries de la couronne cachaient alors les gros murs blanchis à la chaux aujourd'hui et où brillaient à l'envi les arts de cette époque unique dans les fastes de l'Humanité. Réformés et Catholiques venaient savoir les nouvelles, examiner les visages, autant que faire leur cour au roi. L'amour excessif de François II pour Marie Stuart, auquel ni les Guise ni la reine-mère ne s'opposaient, et la complaisance politique avec laquelle s'y prêtait Marie Stuart, ôtaient au roi tout pouvoir, et quoiqu'il eût dix-sept ans, il ne connaissait de la royauté que les plaisirs, et du mariage que les voluptés d'une première passion. Aussi faisait-on en réalité la cour à la reine Marie, à son oncle le cardinal de Lorraine et au Grand-Maître.

Ce mouvement eut lieu devant Christophe, qui étudiait l'arrivée de chaque personnage avec une avidité bien naturelle. Une magnifique portière de chaque côté de laquelle étaient deux pages et deux gardes de la compagnie écossaise, alors de service, lui indiquait l'entrée de cette chambre royale, si fatale au fils du Grand-Maître actuel, le second Balafré, qui vint expirer au pied du lit alors occupé par Marie Stuart et par François II.

Les filles de la reine se tenaient autour de la cheminée opposée à celle où Christophe *causait* toujours avec le capitaine des gardes. Par sa situation, cette seconde cheminée était *la cheminée d'honneur;* car elle est pratiquée dans le gros mur de la salle du Conseil, entre la porte de la chambre royale et celle du Conseil, en sorte que les filles et les seigneurs qui avaient le droit d'être là, se trouvaient sur le passage du roi et des reines. Les courtisans étaient certains de

voir Catherine, car ses filles, en deuil comme toute la cour, montèrent de chez elle, conduites par la comtesse de Fiesque, et prirent leur place du côté de la salle du Conseil, en face des filles de la jeune reine amenées par la duchesse de Guise, qui occupaient le coin opposé, du côté de la chambre royale. Les courtisans laissaient entre ces demoiselles qui appartenaient aux premières familles du royaume, un espace de quelques pas que les plus grands seigneurs avaient seuls la permission de franchir. La comtesse de Fiesque et la duchesse de Guise étaient, selon le droit de leurs charges, assises au milieu de ces nobles filles qui toutes restaient debout.

L'un des premiers qui vint se mêler à ces deux escadrons si dangereux fut le duc d'Orléans, frère du roi, qui descendit de son appartement situé au-dessus, et qu'accompagnait monsieur de Cypierre, son gouverneur. Ce jeune prince,

qui, avant la fin de cette année, devait régner sous le nom de Charles IX, avait alors dix ans : il était d'une excessive timidité.

Le duc d'Anjou et le duc d'Alençon, ses deux frères, ainsi que la princesse Marguerite, qui fut la femme de Henri IV, encore trop jeunes pour venir à la cour, restaient sous la conduite de leur mère dans ses appartemens.

Le duc d'Orléans, richement vêtu, selon la mode du temps, d'un haut-de-chausses en soie, d'un justaucorps de drap d'or orné de fleurs noires, et d'un petit manteau de velours brodé, le tout noir (il portait encore le deuil du roi son père), salua les deux dames d'honneur et resta près des filles de sa mère. Déjà plein d'antipathie pour les adhérens de la maison de Guise, il répondit froidement aux paroles de la duchesse et appuya son bras sur le dossier de la haute chaise de la comtesse de Fiesque. Son gouverneur, un

des plus beaux caractères de ce temps, monsieur de Cypierre, resta derrière lui comme une panoplie. Amyot, en simple soutane d'abbé, accompagnait aussi le prince, il était déjà son précepteur comme il fut aussi celui des trois autres princes dont l'affection lui devint si profitable.

Entre la cheminée d'honneur et celle où se groupaient à l'autre extrémité de cette salle les gardes, leur capitaine, quelques courtisans et Christophe muni de son carton, le chancelier Olivier, protecteur et prédécesseur de Lhospital, costumé comme l'ont toujours été depuis les chanceliers de France, se promenait avec le cardinal de Tournon récemment arrivé de Rome, en échangeant quelques phrases d'oreille à oreille au milieu de l'attention générale que leur prêtaient les seigneurs massés le long du mur qui sépare cette salle de la chambre du roi, comme une

tapisserie vivante, devant la riche tapisserie aux mille personnages.

Malgré la gravité des circonstances, la cour offrait l'aspect que toutes les cours offriront dans tous les pays, à toutes les époques et dans les plus grands dangers : des courtisans parlant toujours de choses indifférentes en pensant à des choses graves, plaisantant en étudiant les visages, et s'occupant d'amours et de mariages avec des héritières au milieu des catastrophes les plus sanglantes.

—Que dites-vous de la fête d'hier? demanda Bourdeilles, seigneur de Brantôme, en s'approchant de mademoiselle de Piennes, une des filles de la reine-mère.

— Messieurs du Baïf et du Bellay n'ont eu que de belles idées, dit-elle en montrant les deux ordonnateurs de la fête qui se trouvaient à quelques pas...—J'ai trouvé cela d'un goût exécrable, ajouta-t-elle à voix basse.

— Vous n'y aviez pas de rôle ? dit mademoiselle de Lewiston de l'autre bord.

— Que lisez-vous là, madame ? dit Amyot à madame de Fiesque.

— *L'Amadis de Gaule, par le seigneur des Essarts, commissaire ordinaire de l'hartillerie du Roi.*

— Un ouvrage charmant, dit la belle fille qui fut depuis si célèbre sous le nom de Fosseuse quand elle devint dame d'honneur de la reine Marguerite de Navarre.

— Le style est de forme nouvelle, dit Amyot. Adoptez-vous ces barbaries ? ajouta-t-il en regardant Brantôme.

— Il plaît aux dames, que voulez-vous ? s'écria Brantôme en allant saluer madame de Guise qui tenait les *Célèbres dames de Boccace.* — Il doit s'y trouver des femmes de votre maison, Madame, dit-il ; mais le sieur Boccace a eu tort de ne pas être de notre temps, il au-

rait trouvé d'amples matières pour augmenter ses volumes...

— Comme ce monsieur de Brantôme est adroit, dit la belle mademoiselle de Limeuil à la comtesse de Fiesque; il est venu d'abord à nous, mais il restera dans le quartier des Guise.

— Chut, dit madame de Fiesque en regardant la belle Limeuil. Mêlez-vous de ce qui vous intéresse...

La jeune fille tourna les yeux vers la porte. Elle attendait Sardini, un noble Italien avec lequelle la reine-mère, sa parente, la maria plus tard après l'accident qui lui arriva dans le cabinet de toilette même de Catherine.

— Par saint Alipantin, mademoiselle Davila me semble plus jolie chaque matin, dit monsieur de Robertet, secrétaire d'État, en saluant le groupe de la reine-mère.

L'arrivée du secrétaire d'État, qui cependant

était exactement ce qu'est un ministre aujourd'hui, ne fit aucune sensation. Un secrétaire d'État, dont la charge devait prendre tant d'importance quand les rois jugèrent à propos de faire leurs conseillers intimes des bourgeois à qui ces fonctions étaient presque toujours confiées, avait alors peu de lustre en présence des princes et des grands seigneurs qui décidaient les graves questions de la politique.

— Si cela est, Monsieur, prêtez-moi donc le libelle fait contre messieurs de Guise, je sais qu'on vous l'a prêté, dit mademoiselle Davila à Robertet.

— Je ne l'ai plus, repondit le secrétaire en allant saluer madame de Guise.

— Je l'ai, dit le comte de Grammont à mademoiselle Davila, mais je ne vous le donne qu'à une condition.

— Sous condition?... fi! dit madame de Fiesque.

— Vous ne savez pas ce que je veux, répondit Grammont.

— Oh! cela se devine, dit la Limeuil.

La coutume italienne de nommer les dames, comme font les paysans de leurs femmes, *la une telle*, était alors de mode à la cour de France.

— Vous vous trompez, reprit vivement le comte, il s'agit de remettre à mademoiselle de Matha, l'une des filles de l'autre bord, une lettre de mon cousin de Jarnac.

— Ne compromettez pas mes filles, dit la comtesse de Fiesque, je la donnerai moi-même!

— Savez-vous des nouvelles de ce qui se passe en Flandre? demanda madame de Fiesque au cardinal de Tournon. Il paraît que monsieur d'Egmont donne dans les nouveautés.

— Lui et le prince d'Orange, reprit Cypierre en faisant un geste d'épaules assez significatif.

— Le duc d'Albe et le cardinal Granvelle y vont, n'est-ce pas, Monsieur? dit Amyot au cardinal de Tournon qui restait sombre et inquiet entre les deux groupes, après sa conversation avec le chancelier.

— Heureusement nous sommes tranquilles, et nous n'avons à vaincre l'Hérésie que sur le théâtre, dit le jeune duc d'Orléans en faisant allusion au rôle qu'il avait rempli la veille, celui d'un chevalier domptant une hydre qui avait sur le front le mot *Réformation*.

Catherine de Médicis, d'accord en ceci avec sa belle-fille, avait laissé faire une salle de spectacle de l'immense salle qui plus tard fut disposée pour les États de Blois, et où, comme il a été déjà dit, aboutissaient le château de François Ier et celui de Louis XII.

Le cardinal ne répondit rien et reprit sa marche au milieu de la salle en causant à voix basse entre monsieur de Robertet et le

Chancelier. Robertet n'était qu'un des secrétaires du Conseil, tandis que le cardinal et le chancelier en étaient membres.

Beaucoup de personnes ignorent les difficultés que les Ministères ont rencontrées dans leur établissement et combien de peines ont eues les rois de France à les créer. A cette époque, il n'y avait pas d'autres fonctions ministérielles que celles de Surintendant des finances, de Chancelier et de Garde-des-sceaux. Les rois accordaient une place dans leur Conseil par des lettres patentes à ceux de leurs sujets dont les avis leur paraissaient utiles à la conduite des affaires publiques. On donnait l'entrée au conseil à un président de chambre du parlement, à un évêque, à un favori sans titre. Une fois admis au Conseil, le sujet y fortifiait sa position en se faisant revêtir des Charges de la couronne auxquelles étaient dévolues des attributions comme des

Gouvernemens , l'épée de connétable , la Grande-Maîtrise de l'artillerie, le bâton de Maréchal, la Colonelle-générale de quelque corps militaire, la Grande-Amirauté, la Capitainerie des Galères, ou souvent une charge de cour comme celle de Grand-Maître de la maison qu'avait alors le duc de Guise.

—Croyez-vous que la Lewiston épouse monsieur du Lude? demanda madame de Fiesque à monsieur de Gramont.

— La reine Marie ne s'en soucie pas, dit le comte. Mais voyez un peu le groupe des mécontens, là-bas, dit-il en montrant messieurs de Coligny, le cardinal de Châtillon, Danville, Thoré, Moret et plusieurs seigneurs soupçonnés de tremper dans la Réformation qui se tenaient tous entre deux croisées, du côté de l'autre cheminée. Ne dirait-on pas qu'il va tomber ici des anges exterminateurs?

— Les huguenots se remuent, dit Cypierre.

Nous savons que Théodore de Bèze est à Nérac pour obtenir de la reine de Navarre qu'elle se déclare pour les réformés en abjurant publiquement, ajouta-t-il en regardant le bailli d'Orléans qui était aussi Chancelier de la reine de Navarre et qui observait la cour.

—Elle le fera ! répondit sèchement le bailli d'Orléans.

Ce personnage, le Jacques Cœur orléanais, était un des plus riches bourgeois de ce temps; il se nommait Groslot et faisait les affaires de Jeanne d'Albret à la cour de France.

— Vous le croyez ? dit le chancelier de France au chancelier de Navarre en appréciant la portée de l'affirmation de Groslot.

— Ne savez-vous pas, dit le riche orléanais, que cette reine n'a de la femme que le sexe ? Elle est entière aux choses viriles, elle a l'es-

prit puissant aux grandes affaires, et le cœur invincible aux grandes adversités.

— Monsieur le Cardinal, dit le chancelier Olivier à monsieur de Tournon qui avait écouté Groslot, que pensez-vous de cette audace ?

— La reine de Navarre a bien fait de choisir pour son chancelier un homme à qui la maison de Lorraine a des emprunts à faire et qui offre son logis au roi quand on parle d'aller à Orléans, répondit le cardinal.

Le chancelier et le cardinal se regardèrent alors sans oser se communiquer leurs pensées; mais Robertet les leur exprima, car il croyait nécessaire de montrer plus de dévouement aux Guises que ces grands personnages en se trouvant plus petit qu'eux.

— C'est un grand malheur que la maison de Navarre, au lieu d'abjurer la religion de

ses pères, n'abjure pas l'esprit de vengeance et de révolte que lui a soufflé le connétable de Bourbon. Nous allons revoir les querelles des Armagnacs et des Bourguignons.

— Non, dit Groslot, car il y a du Louis XI dans le cardinal de Lorraine.

— Et aussi chez la reine Catherine, répondit Robertet.

En ce moment madame Dayelle, la femme de chambre favorite de la reine Marie Stuart, traversa la salle et alla vers la chambre de la reine. Le passage de la femme de chambre causa du mouvement.

— Nous allons bientôt entrer, dit madame de Fiesque.

— Je ne le crois pas, répondit madame de Guise, leurs majestés sortiront, car on va tenir un grand conseil.

La Dayelle se glissa dans la chambre royale après avoir gratté à la porte, façon respectueuse inventée par Catherine de Médicis, et qui fut adoptée à la cour de France.

FIN DU PREMIER VOLUME.



NOTES.

Deux fautes sans importance apparente, mais à la rectification desquelles l'auteur doit tenir, existent dans ce premier volume, et il ne les a vues qu'après le tirage.

La première (page 240) consiste à avoir, par inadvertance, fait de François II, duc de Bretagne, le mari d'Anne de Bretagne.

Au lieu de (lignes 19 et 20) :

Dans le tombeau du dernier duc de Bretagne, son premier mari ;

Lisez :

Dans le tombeau de son père, le dernier duc de Bretagne.

Nous espérons qu'on ne soupçonnera pas l'auteur d'ignorer le rôle joué par Anne de Bretagne dans l'histoire de France.

La seconde erreur est très-importante par rapport à l'ouvrage en lui-même, et concerne la couleur locale.

Comme on le verra dans le volume suivant, ce ne fut que postérieurement au tumulte d'Amboise que la Réformation s'appela le Calvinisme, et l'auteur, faisant ce récit dans l'époque actuelle, s'est servi des mots Calvinisme et Calviniste plusieurs fois dans ce volume. En s'apercevant de sa faute, il a cru pouvoir arriver à tems pour la réparer; mais son ouvrage s'imprimait en province, et il a trouvé les feuilles tirées.

A l'époque où se passe le drame du MARTYR CALVINISTE, le parti de Calvin n'avait pas de nom fixe, on le nommait la *nouvelle doctrine,* la *Religion*, la *Réformation*, le *Prêche*,

et ses adhérens étaient des Huguenots, nom dont l'origine a donné lieu à des controverses et qui, dit-on, vient de la porte Hugon à Tours, où s'assemblèrent les premiers Réformés, car ce nom s'est d'abord écrit Hugonneaux et prononcé Huguenaux, puis Huguenots. On les appelait encore Religionnaires, Réformés ou Ceux de la Religion. Enfin, en 1562, les mots Calvinisme et Calviniste prévalurent.

On verra dans le volume suivant combien il était nécessaire que ces deux mots ne fussent prononcés ni par l'auteur, ni par les personnages. Quoique cette note arrive trop tard, il importe que l'on suppose qu'aux pages 172, 175, 178, 182, 183, 184, 213, 220, 259, 282 et 295, les mots Calviniste et Calvinisme ont été remplacés par ceux de Réformés et Réformation.

Voici, d'ailleurs, l'explication de cette erreur, qui tient à la situation déplorable où se trouve notre librairie. Talonnée par la contrefaçon, la littérature est obligée de ruser avec la Belgique. Les Belges, non contens de contrefaire les livres, en sont arrivés, afin de se devancer les uns les autres dans le vol, à réimprimer les ouvrages publiés en feuilletons, et les auteurs français, pour tromper l'avidité des pirates de Bruxelles, ne publient point

en entier leurs romans dans les journaux. Les Lecamus (titre primitif du *Martyr Calviniste*), qui ont paru dans le *Siècle* n'y avaient que neuf chapitres, le *Martyr Calviniste* en a dix-huit, et forme un nouvel ouvrage qui rend celui réimprimé déjà par la Belgique inutile et incomplet. Il était indifférent de donner aux Réformés le nom de Calvinistes dans les Lecamus, et ce nom rendait même le drame compréhensible à la masse d'abonnés du *Siècle*. Or, dans la préoccupation que donnait à l'auteur l'agrandissement de cette Etude, il a oublié de corriger la version du journal pendant qu'on la réimprimait.

Mais ceci est un des moindres malheurs que cause à la littérature française l'ignoble baraterie de la contrefaçon. Dans un siècle d'ici on ne comprendra pas que les gouvernemens n'aient pas rougi d'une infamie qui soufflette le Droit des gens et la Moralité de l'Europe. C'est sans doute parce que le prince doit principalement le trône à la plume des écrivains libéraux que les lettres sont l'objet d'une brutale indifférence. Si l'ingratitude était bannie de la terre, elle se retrouverait dans le cœur des princes. Aujourd'hui, toutes les caresses et toute la faveur de la cour sont pour les intérêts matériels, les seuls

qui ne se paient point de gloire. L'on se plaint des séditions en favorisant l'esprit d'individualisme, le mercantilisme, tout ce qui matérialise une nation et dissout les liens de l'obéissance. Après avoir mis les choses au-dessus des idées, quand le mal sera tout-à-fait irréparable et que les idées seront irréconciliablement ennemies, alors seulement le pouvoir ouvrira les yeux. Un des malheurs du pouvoir en France est de n'apprendre que le dernier les vérités qui courent les rues.

princes.

veur de la cou.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

Le Martyr calviniste; par M. DE BALZAC. 3 vol. in-8°. — 1844. *Chlendowki*. 22 fr. 50.

Ces trois volumes ne sont pas inédits, comme leur titre pourrait le faire croire. Ils se composent d'une dédicace datée de 1842, d'une préface sans date, d'un roman publié dans le journal *le Siècle*, il y a plusieurs années, sous le titre des *Lecamus*, et enfin de deux nouvelles : *le Secret des Ruggieri* et *les Deux Rêves*, dont la première édition remonte à 1836 et à 1828. Le tout réuni s'appelle aujourd'hui, outre le *Martyr calviniste*, *Catherine de Médicis expliquée*, par M. H. de Balzac.

La préface seule est ou doit être nouvelle. Elle n'a pas moins de 160 petites pages imprimées en gros caractères, et elle nous révèle le motif important qui a déterminé M. H. de Balzac et son éditeur à rappeler au souvenir du public trois vieilles histoires depuis longtemps oubliées, en lui laissant toutefois le plaisir de la surprise. A tous ces titres, elle mérite bien une mention dans ce bulletin.

M. H. de Balzac paraît être en politique de cette école qui professe ce principe : que la fin justifie les moyens, ou que le succès justifie tout. Catherine de Médicis a su triompher de ses ennemis, donc, « pour qui creuse l'histoire du seizième siècle en France, la figure de Catherine de Médicis apparaît-elle comme celle du grand roi? Ses armes ont été, il est vrai, la violence et la ruse; mais elle a bien fait de s'en servir. » Malheureusement, à toutes les époques, c'est Catherine de Médicis qui parle par la plume de M. de Balzac, il y a des *écrivains hypocrites prêts à pleurer deux cents coquins tués à propos*. — Il est vraîment im-

"L'Illustration" 19 Oct. 1844

possible d'*expliquer* plus spirituellement les massacres de la Saint-Barthélemy.

Selon Catherine, selon M. de Balzac, selon tous ceux qui tiennent pour une société bien ordonnée, l'*homme social*, le sujet n'a pas de libre arbitre, ne doit pas *professer* le dogme de la liberté de conscience, ni avoir de liberté politique. Mais il est hors du pouvoir humain d'empêcher la liberté de la pensée, et nul souverain ne peut atteindre l'ARGENT. L'imprimerie fut une calamité égale à la réforme; car il n'y a pas de politique possible avec la discussion en permanence. « Quand donc, s'écrie M. de Balzac, un grand homme se lèvera-t-il pour dompter ce nouvel esprit des sociétés, comme Luther et Calvin ont dompté l'ancien? Quand se lèvera le Luther et le Calvin de la monarchie et de la religion pour faire perdre à ces mots liberté, égalité, élection, leur funeste auréole? L'entreprise est difficile : Napoléon y a déjà succombé. La plume, en ceci, nous semble plus puissante que l'épée .. »

Cette dernière phrase n'est-elle pas assez claire? Le parti qui ne veut ni de liberté, ni d'égalité, ni d'élection, ne prendra-t-il pas à sa solde un de ces écrivains dont la plume est plus puissante que l'épée de Napoléon!

« Quant à la conclusion à tirer de ces études sur Catherine, dit encore M. de Balzac, elle sera claire et visible : le pouvoir ne doit jamais être astreint aux règles qui constituent la morale privée. Cette maxime est directement contraire à celles avec lesquelles la bourgeoisie voudrait aujourd'hui diriger la politique des Etats. Ne sera-ce pas rendre notre pays victime des cabinets qui se conduisent par les principes politiques de Catherine. »

Quel que soit l'effet produit par la réimpression sous un titre nouveau de ces trois vieilles nouvelles, nous espérons que la France se gardera bien d'adopter les maximes politiques de M. Honoré de Balzac. Malgré la préface dogmatique du *Martyr calviniste*, les causes de la grandeur future des nations ne seront pas dans une application constante des principes de Catherine de Médicis.

Une dernière citation. Après avoir expliqué la mère des Valois, M. de Balzac explique ainsi, dans une note placée à la fin du premier volume, une erreur grave qu'il avait commise : « Partout, dit-il, les mots calviniste et calvinisme doivent être remplacés par ceux de réforme et de réformation. Talonnée par la contrefaçon, la littérature est obligée de ruser avec la Belgique. Les Belges, non contents de contrefaire les livres, en sont arrivés, afin de se devancer les uns les autres dans le vol, à réimprimer les ouvrages publiés en feuilletons, et les auteurs français, pour tromper l'avidité des pirates de Bruxelles, ne publient point en entier leurs romans dans les journaux. *Les Lecamus* (titre primitif du *Martyr calviniste*) qui ont paru dans *le Siècle* n'y avaient que neuf chapitres. Le *Martyr calviniste* en a dix-huit, et forme un nouvel ouvrage qui rend celui réimprimé déjà par la Belgique inutile et incomplet. Il était indifférent de donner aux réformés le nom de calviniste dans *les Lecamus*, et ce nom rendait même le drame compréhensible à la masse d'abonnés du *Siècle*. Or, dans la préoccupation que donnait à l'auteur l'agrandissement de cette étude, il a oublié de corriger la version du journal pendant qu'on la réimprimait. »

